

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Le pourrissement marocain
ou « quos vult perdere... »

par LE MOGREBIN

Nouvelles de la Métallurgie

par A. LAVAL

Le congrès de la C.I.S.L.

par L. MERCIER

Six ans de liaisons intersyndicales
dans la Loire par R. CELLIER, G. FOLCHER,
FRANC, J. DUPERRAY

Vers une saint-barthélemy

par R. LOUZON

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 600 fr.
Un an 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 96 - Juillet-Août 1955

Le pourrissement marocain ou « quos vult
perdere... »

LE MOGREBIN

Chronique du pelé...

Nouvelles de la Métallurgie

A. LAVAL

Le congrès de la C.I.S.L.

L. MERCIER

Vers la suppression du droit de grève en

F. MAITLAND

Angleterre : La conspiration des bonzes

Tchécoslovaquie : Congrès national des

P. BARTON

syndicats officiels

Le successeur de Farhat Hached trace le

programme de l'U.G.T.T.

Progrès de la minorité C.F.T.C.

M. L.

Six ans de liaisons intersyndicales dans la

CELLIER, FOLCHER
FRANC, DUPERRAY

Loire

Les mineurs de la Loire en 1882 (suite).

Parmi nos lettres

Pseudo-science, foi et technique. — Le

problème social de l'Afrique du Nord ..

A. FERDOUSSI

La situation au Viet-Nam, vue sur place ..

J. STERNEL

Propos anciens et confirmés

De Tito, chef d'Etat, au socialisme titiste.

— Nécessités économiques. — De Bevan

à Tito... et à Khrouchtchev. — Farhat

Hached, Walter Reuther et Tito. — Une

confirmation : Le mouvement américain.

— Une autre confirmation : Les grèves

de Saint-Nazaire. — Encore une confir-

mation : Les traitements des fonction-

naires

R. HAGNAUER

Notes d'économie et de politique

Politique : Le désarmement, « experimen-

tum crucis ». — Ne point confondre la

fin de l'humanité avec la fin de la vie.

— Vers une saint-barthélemy.

Economie : Toujours la loi d'airain

R. LOUZON

La vie des cercles

Cercle Zimmerwald : La réunion du 26

juin.

Entre nous

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;

2) De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;

3) De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se referra le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4) De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent

pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier, « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;

6) De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;

7) Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Le pourrissement marocain ou « quos vult perdere ... »

On lit souvent, sous la plume de gens bien intentionnés, qu' « on ne fonde rien sur le mensonge ».

Quelle sottise ! Le mensonge de l'incendie du Reichstag a-t-il empêché Hitler de jouer un certain rôle dans l'histoire contemporaine ? Mussolini n'a-t-il pas connu certaine réussite après l'assassinat de gens, comme Matteotti, qu'on ne pouvait pas tuer sans calmie préalable ? Et n'enseigne-t-on pas à nos enfants l'amour de cette Rome antique dont le succès impérial, qui a duré des siècles, a pour élément constant une succession de mensonges ?

En fait, renversant l'affirmation de ceux qui confondent personne et groupe, propriété individuelle et conduite politique, on peut dire avec certitude qu'il n'y a pas de réussite politique qui ne comporte le mensonge.

Ne reprochons donc pas à MM. Juin, Guillaume et Boniface les mensonges qui sont à tous les étages de l'intrigue qu'ils ont menée depuis 1951, l'immense « fourbi de bureau arabe » qui aboutit en 1953 à l'arrestation du sultan Sidi Mohamed... et à la mise immédiate en révolution profonde de tout le pays marocain.

Non. Le seul reproche à faire aux personnes que nous venons de dire est de n'avoir connu, semble-t-il, que la moitié de leur métier de fonctionnaires. Ils ont cru que le mensonge suffit.

Ce n'est pas vrai. Le mensonge va, mais **dans certaines circonstances ou conditions**, variables avec le temps. Louis XI est possible, mais pas, par exemple, en 1787. Or MM. Juin, Guillaume et Boniface se sont conduits en 1953 selon les leçons de maîtres qui s'étaient formés vers 1880, temps des conquêtes de la Tunisie, de Madagascar et du Tonkin.

Résultat : du sang et du feu ; terrorisme, contre-terrorisme et faux terrorisme ; bombes, contre-bombes et mitraillades quotidiennes ; incendies de récoltes et baraques prolétariennes en flammes.

C'est de beau travail ! Encore ne sont-ce là que les éléments les plus voyants du tableau. Sur un plan moins tragique, mais très sérieux, il y a les divers boycotts : boycott du tabac, boycott du pétrole, boycott du coca-cola, boycott des autobus, boycott des chaussures françaises, interdiction de la tenue blanche : le vêtement doit obligatoirement comporter une pièce de couleur, en signe de deuil.

Pour compléter le tableau, il y a la grève quasi perpétuelle des commerçants indigènes. Ainsi que cela arrive très souvent dans les mouvements coloniaux de libération (voir Inde, Syrie, Tunisie) les boutiquiers sont devenus la troupe de choc. Ils ont commencé à fermer leurs boutiques à l'occasion de la venue au Maroc de M. July, ministre des Affaires marocaines. Sitôt le ministre parti, ils ont rouvert. Alors l'Administration, pour intimider toute la corporation, a décidé d'expulser de Casa soixante-sept de ces commerçants. C'est là un acte d'un arbitraire effarant mais qui, dans le passé, a été assez souvent commis. Par exemple en 1936, en plein Front populaire, le résident Peyrouton a brisé la grève des balayeurs casa-blancs en envoyant les grévistes « dans leur tribu d'origine ».

Cependant, ce qui pouvait réussir en 36 ne réussit plus en 55. Devant l'expulsion de plus de soixante d'entre eux, les commerçants ont refermé boutique. Et cette nouvelle grève dure depuis deux mois, l'Administration disant : « Rouvrez, nous rappellerons les expulsés », cependant que les grévistes répondent : « Non, rappelez d'abord ! » (1).

Un épisode très comparable, mais plus court, s'est déroulé à Safi. Pour briser le syndicalisme, l'Administration a expulsé des pêcheurs, membres de l'U.M.T. Immédiatement, les chalutiers ont cessé de naviguer, au grand déplaisir des usiniers de la conserve. L'Administration a alors annulé les expulsions et les bateaux ont repris la mer. Victoire ouvrière caractérisée.

Devant la situation de pourrissement rapide que nous venons de décrire et où la domination française est en danger évident, on pourrait croire que le gouvernement français agit avec énergie. Pas du tout : il complète le tableau par une inertie totale, un immobilisme systématique. Devant les premiers mauvais résultats du coup de 53, le gouvernement décide de remplacer le résident. Mais au nouveau résident il donne ordre de... ne rien faire. Le ministre des Affaires marocaines (à quoi sert-il, celui-là, grands dieux ?) vient alors au Maroc et en repart en disant que, plus tard, il... « ouvrira le dossier ». On change une nouvelle fois de résident, mais avant même que le nouveau résident ait gagné Rabat on annonce que sa mission sera de « s'informer ».

Depuis août 53, les gouvernants se sont succédés. Mais la doctrine, si l'on peut dire, du gouvernement est restée la même. Elle peut, sans exagération, se formuler ainsi : « **Puisque le mensonge d'août 53 n'a pas donné les bons résultats promis, qu'il en a au contraire donné de fort mauvais, la conduite à tenir est de... persévérer.** »

C'est une histoire de fous.

Mais les fous existent. Et « quos vult perdere... ».

LE MOGREBIN.

(1) Aux dernières nouvelles (8/7) l'expulsion a été enfin annulée et les boutiques ont rouvert.

JACQUET EST MORT !

Notre ami, A.-V. Jacquet, le vieux militant du syndicat du Rhône de la Fédération de l'enseignement, s'est éteint à Paris, le 11 juillet.

Tous nos lecteurs se souviendront avec émotion de la belle figure de Jacquet à qui un hommage mérité sera rendu plus longuement dans le prochain numéro de notre revue, dont il fut l'ami fidèle et le collaborateur averti.

Pseudo-science, foi et technique

De Ferdoussi cette nouvelle lettre :

Vous avez bien voulu faire état de ma lettre dans la R.P. de juin. Je vous en remercie. Mais vous me demandez mon adresse ? Est-ce bien utile ? Ce le serait si j'étais Nord-Africain musulman ? Mais Ferdoussi n'est qu'un pseudonyme littéraire. En mémoire du grand poète pacifiste persan qui, il y a neuf siècles, prônait la non-violence.

Certes je connais bien le monde musulman et si j'en connais tous les défauts, j'apprécie ses rares qualités, qui sont de poids. Et ma pitié, comme mon estime, va à tous ceux que j'ai connus durant douze années, soit en Syrie, soit en Afrique du Nord, et qui, aujourd'hui, croient pouvoir secouer le joug !

Je ne crois donc pas pouvoir vous être très utile. Surtout que le destin a voulu que je sois au service de nos pires ennemis : les financiers.

Depuis 1932, je suis la R.P. avec intérêt. Et j'approuve entièrement les sept points de la Ligue syndicaliste. Je regrette seulement que la R.P. ne centre pas tous ses efforts pour faire connaître ces sept points.

Car il faut recréer les conditions de l'unité. Pas un militant sincère peut nier que sans l'unité retrouvée il est permis d'espérer. Et seuls les profiteurs et prébendiers des organisations syndicales ont intérêt à perpétuer cet état navrant. Il faut être passionnément unitaire. Mais cela suppose de ceux qui veulent un syndicalisme indépendant beaucoup de courage, beaucoup d'abnégation et tant soit peu d'intelligence.

Je regrette de faire part d'une expérience personnelle. De 32 à 39, j'ai tenu tête à toute tentative de colonisation, mais en plus de mes heures de travail, je consacrais plus de cinq heures par jour à mon syndicat départemental. Et ce que je reprocherai toujours aux anciens de la C.G.T. d'avant 36, comme à ceux de F.O. aujourd'hui, c'est d'être des paresseux. Et pourtant je sens venir le jour où le syndicalisme aura besoin de travailleurs acharnés, de militants courageux pour qui militer représentera un sacerdoce. Le temps des bons petits « jobs » chers à nos dirigeants d'aujourd'hui — qu'ils se le disent bien — ne durera pas encore très longtemps. Ils seront balayés pour le plus grand bien du syndicalisme, car ce sont des feignants et des jouisseurs pour la plupart. Ils n'en sont pas responsables. C'est le sort de tous les permanents qui, un jour ou l'autre, perdent contact avec la réalité, avec la vie même de ceux qu'ils ont en charge. Et puis depuis 39, on leur a ouvert tant d'antichambres, mêmes celles déshonorantes de la Légion d'honneur... Pauvres valets !

Mais où la perfidie atteint son comble, c'est lorsque toute la propagande syndicale revêt un caractère pseudo-scientifique, à nous de formules toutes faites et d'équations pondues par les synarques. Mais c'est tellement plus facile que de dénoncer ce qui devrait l'être, au risque certes de connaître les géôles républicaines. C'est pourtant une bonne école, mais qu'on ne tient pas à fréquenter ; car il est plus facile de vibrionner et de jouer « aux personnages » que de méditer dans le silence.

La R.P. a un beau rôle à jouer et peut devenir de plus en plus la cheville du renouveau syndical. Inutile pour cela de polémiquer à outrance. On ne convaincra pas des gens en dénonçant leurs turpitudes, et encore moins ceux qui les suivent. C'est un peu comme si ceux qui s'acharnent auprès des croyants, pour leur démontrer que Dieu n'existe pas, pouvaient croire qu'ils ont pu, une fois seulement, faire chavirer une conviction. Non, pas de polémiques en dehors des mises à l'index nécessaires, surtout celles concernant l'honnêteté de certains dirigeants. Car plus que jamais nous avons besoin de propreté. C'est elle qui conditionne l'enihousiasme et la foi.

Ce qu'il faudrait, c'est que la R.P. consacre chaque mois un éditorial sur le thème : Ce que nous sommes, ce que nous voulons. Un éditorial nettement révolutionnaire et qui prône la fin de cet univers voué au mercantilisme, à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Autre tâche de la R.P. : reprendre l'éducation ouvrière quasi abandonnée par toutes les centrales.

Et en plus de l'œuvre critique, ne pas avoir peur de faire preuve d'esprit constructif.

Sans rejoindre les nuées, sans risquer de tomber sous le coup des critiques de nos pseudo-scientifiques, il faut préparer les militants de base aux tâches constructives. Tous les échecs de la classe ouvrière depuis cinquante ans viennent de ce que les militants ont toujours été débordés par les tâches d'organisation au moment crucial. Il nous faut des organisateurs et on ne les trouve que chez ceux qui mêlent à la foi une dose massive d'imagination. Et malheureusement la foi et l'imagination ne sont pas le lot de nos pseudo-scientifiques.

Sur le plan de la lutte quotidienne, sur les revendications du présent, il serait souhaitable que l'on dénonce la timidité des dirigeants confédéraux. Et surtout qu'on les force à se démasquer. Car sont-ils placés à la tête du mouvement syndical pour faire le jeu du patronat en abondant dans toutes ses thèses : équilibre financier, rendements accrus, production surintensifiée, etc. ? Sont-ils vraiment les défenseurs de l'économie libérale qui est synonyme du vol légalisé sous la protection et la bénédiction de l'Etat ?

A quoi rime ce minimum vital de 27.000 ? Il faut crier sur les toits qu'à moins du double, il est impossible de tenir le coup et d'échapper à la hanse de la fin de mois.

A quoi rime cette prolongation des années de travail qui, au nom des progrès de la médecine, amènera l'accession à la retraite à 65 ou 70 ans ? alors que tous les médecins honnêtes avouent qu'au rythme d'aujourd'hui les hommes s'usent à une vitesse sans cesse accrue.

A quoi rime cette neutralité qui fait qu'on ne revendique que si la base se remue ? alors que le devoir le plus sacré des dirigeants syndicaux est de mettre sans cesse en avant les revendications qui s'imposent. Alors, toujours le statu quo ? On craint la lutte, on ne l'accepte qu'imposée par la base... quand on ne sabote pas les efforts de celle-ci pour arriver à un sort meilleur.

Rien que le problème des zones méritait une grève générale illimitée. On se garde bien de bouger.

Et l'on s'étonne que les prises de cartes syndicales sont en chute ! Et c'est le R.P.F. nouvelle formule, avec ses dirigeants appointés du gros capitalisme, qui réclame dans son dernier congrès l'allongement des congés payés ! ! !

Comment voudriez-vous que nous puissions être indulgents pour tous ces « jobistes » du syndicalisme — car pour eux ce n'est qu'un bon « job », ils nous prennent sans doute pour des jobards !

Oui, il faut apporter à la R.P. cette passion dé-

vorante de justice sociale qui, dans la forme, lui manque un peu. Oui, nous manquons de polémistes et c'est bien dommage.

Mais cela n'exclut pas le besoin de techniciens. Si j'ai pu me moquer des pseudo-scientifiques, je reconnais que pour bâtir l'avenir il faut au syndicalisme de ces bons contremaîtres, de ces bons ingénieurs pouvant tempérer l'ardeur parfois trop décousue des combattifs. Mais c'est aux syndicats de former des ingénieurs sociaux et non à l'Etat ou au patronat. S'il est nécessaire que les directions syndicales soient occupées par des hommes d'action, il est aussi nécessaire que dans les tâches constructives ils soient entourés de conseils avertis. Et la R.P. devrait se pencher sur ces problèmes d'organisation intérieure. Car craignons qu'un jour, les techniciens ne l'emportent sur les... croyants. Et d'avance, chacun doit être mis à sa place.

La R.P. devrait aussi faire une place au coopératisme. Par cette voie, avec un peu de volonté créatrice au sein des états-majors syndicaux, le cheval de Troie qu'est la « coopération ouvrière » aurait pu saper cette société mercantile. Car il est nécessaire, vital, pour un mouvement révolutionnaire d'aller toujours de l'avant, de prôner et de réaliser davantage. Les troupiers ne savent pas attendre, et c'est eux qui ont raison. Il n'y a aucune raison de rester l'arme au pied quand on se sait fort. Mais la division actuelle a mouillé nos pétaards. C'est le drame dont il faut sortir.

Et je reste persuadé qu'en dehors des sept points de la Ligue syndicaliste, il n'y a point possibilité de reconstruire un mouvement syndical unifié et de par ce fait, revendicatif et conquérant.

Le problème social de l'Afrique du Nord

Egalement de Ferdoussi :

Sur le plan nord-africain, je ne suis pas loin de partager le point de vue d'un leader nationaliste, aujourd'hui disparu, qui me disait il y a huit ou dix ans :

« Il n'y a pas de problème politique à vrai dire pour l'Algérie. Certes si le musulman est trop souvent l'objet de discriminations de la part de l'administration, en particulier de la police, nous savons qu'avec le temps, tout s'arrangera et assez vite. Mais il y a en Algérie un problème social à résoudre et d'urgence. Et on ne peut le résoudre sans aborder le problème économique.

« L'Algérie est la terre bénie des exploités. Qu'il s'agisse des compagnies minières, des grosses sociétés agricoles et des riches propriétaires, ceux-ci ont trouvé l'Eden. Tout leur a été donné et pour la plupart gratuitement, et grâce à une main-d'œuvre bon marché, ils ont réalisé des profits inimaginables.

« Or il n'y aura ni stabilité du point de vue social, ni égalité du point de vue politique, tant que ces féodaux modernes n'auront pas rendu à la collectivité le trop perçu, tant qu'ils n'auront pas été mis en état d'impuissance vis-à-vis de l'Etat. Ils font absolument ce qu'ils veulent, tenant en main le haut personnel administratif et politique. Même les gouverneurs ne pèsent pas lourd entre leurs mains, voyez ce qu'il est advenu de Viollette. Même Weygand, qui se vante d'avoir été débarqué par les Allemands, ce qui est vrai, l'a été aussi et surtout par la volonté des gros colons.

« Le vrai problème est de caser l'indigène sur son sol. On en a fait un déraciné. Et ce n'est possible qu'en expropriant, au moins à 50 %, tous ceux, sociétés et particuliers, dont la surface im-

» mobilière est une injure à la misère du plus grand nombre.

« Il faut créer des centaines et des centaines de villages et redistribuer les terres récupérées. Et la solution idéale serait de créer ces villages sur le mode coopératif. L'indigène n'est pas aussi individualiste qu'on le croit, les Kabyles même ont créé de belles coopératives ; et bien encadrés, ces villages deviendraient prospères. Et surtout ils nourriront les hommes de ce pays où la sous-alimentation est de règle.

« Sur le plan industriel, les lois sociales doivent être les mêmes qu'en France. Certes, l'indigène ne fournit guère de main-d'œuvre qualifiée. Mais où sont les écoles d'apprentissage ? Ce n'est pas dans la bourgeoisie indigène que nous recruterons des contremaîtres et des ingénieurs. Ses fils adoptent les solutions faciles ; vous les verrez avocats, magistrats, quelquefois docteurs, mais jamais ingénieurs. Dans un pays agricole, comptez les fils de gros propriétaires indigènes qui sont devenus ingénieurs agronomes. Il n'y en a pas ou presque pas. Et ce n'est pas à cette bourgeoisie, aussi détestable que la nôtre, qu'il faut s'adresser pour redresser ce pays et lui faire accepter loyalement une collaboration franco-musulmane. C'est dans le peuple qu'il faut chercher une véritable élite et c'est dans le travail manuel qu'est le salut de nos musulmans et non pas dans le travail du « chapeau ». Dites à vos instituteurs à l'enseignement indigène de vous signaler les gosses de meskines qui sont intelligents et travailleurs. Donnez-leur des bourses qui libèrent leurs familles de tout souci et vous formerez en dix ans une élite avec qui vous pourrez reprendre le dialogue, tout en sauvant ce pays de la misère et du désordre.

« Alors nous reparlerons des réformes politiques, car le droit de vote si généreusement accordé n'est pas prêt de faire augmenter la ration normale de kesra ou de couscouss dont nos familles sont actuellement privées... »

Ce musulman, docteur en médecine, mais surtout médecin des pauvres, rejoignait dans ses propos le militant syndicaliste que j'étais, et bien qu'il se défendit de faire du marxisme sans le savoir, je pense que son interprétation était plus proche du matérialisme historique que celles de bien de nos penseurs de la Sorbonne ou d'ailleurs.

Voilà, mon cher camarade, ce que peut penser un militant de la base. Il souhaite que la R.P., dont la tenue fait honneur à ses rédacteurs, devienne de plus en plus combative et révolutionnaire. Et excusez cette longue lettre. Dites-vous qu'elle est d'un homme qui ronge son frein, et qui depuis de longues années a été mis hors de l'action ouvrière et non pas par sa faute. Mais sa foi demeure et il vous fait confiance comme à ce cher vieux Louzon à qui les jeunes d'il y a vingt-cinq ans doivent tant.

La situation du Viet-Nam, vue sur place

De Jacques Sternel, qui nous écrit de Dalat, dans le Sud-Viet-Nam :

Quelle est la situation en Indochine ? La situation au Viet-Nam plutôt, car si le Cambodge et le Laos c'est aussi l'Indochine, ce sont deux pays si petits, encore qu'ils aient, eux aussi, leurs dissensions intérieures, que ce n'est pas sur eux que se porte l'attention du monde.

Parlons donc seulement du Viet-Nam. Un pays coupé en deux, comme vous le savez, de même que la Corée et cela depuis les accords de Genève. Dans le Nord, c'est Ho Chi Minh qui règne avec l'appui des Chinois et des Russes, des premiers

surtout à qui nous avons laissé la place quand, en 1945, nous avons eu la sottise de ne pas comprendre qu'il nous fallait accorder leur indépendance aux Vietnamiens. Dans le Nord, par conséquent, l'ordre communiste, c'est-à-dire une discipline de fer, tout le monde au travail, le stakhanovisme, sous la surveillance redoutable et redoutée de l'armée et de la police.

Dans le Sud, le désordre, la confusion, l'anarchie. Un gouvernement qui ne parvient pas à imposer son autorité, se heurtant à l'opposition armée des sectes religieuses, secte caodaïste, secte hoa hao, ayant chacune leur jief où elles font la loi et prélèvent l'impôt pour leur propre compte. Et à côté de ses sectes, des bandes qui pratiquent, elles, le brigandage et ayant, elles aussi, leur armée, leurs généraux, régnant par la crainte qu'elles inspirent. La bande des binh xuyen, par exemple, toute puissante à Saigon et à Cholon dont on ne put les déloger qu'avec l'aide du canon et de la mitrailleuse. Totalement détruite ? non pas, elle s'est dispersée dans la brousse où elle continue à batailler, et même dans certains quartiers de Saigon où elle use du terrorisme : assassinats, lancement de grenades.

Et quel est le gouvernement ? Hier encore, c'était le gouvernement Bao Dai, l'ex-empereur d'Annam qui avait abdiqué en 1945 et qu'en 1947 nous sommes allés chercher à Hong-Kong pour lui rendre sa couronne. Mais aujourd'hui, pour lui c'est fini. Il n'y a pas un Vietnamien qui ne soit de cet avis. Il n'était jamais là, prétendant administrer l'Etat dont nous l'avions fait chef, de Cannes où il avait installé son p.c. Joueur, coureur de femmes, n'aimant que la chasse et les sports, c'était le roi jainéant.

Combien de ministres n'eut-il pas, combien de présidents du conseil ! Le dernier, c'est celui actuel Ngo Dinh Diem que d'ailleurs il n'aime pas, qu'il n'a jamais aimé et qui le lui rend bien. Ngo Dinh Diem, un homme encore jeune, catholique, honnête, dit-on, mais qui a une famille qui, elle, n'aurait pas son désintéressement. Il est soutenu par les Américains.

Est-il populaire ? Bien difficile qu'il le soit, étant catholique et l'immense majorité des Vietnamiens étant bouddhiste. C'est lui qui est derrière cette campagne extrêmement violente qui est menée en ce moment contre Bao Dai par différents journaux de Saigon. S'il ne la tolérât pas, ne l'encourageât pas, elle ne pourrait pas avoir lieu et n'aurait même pas pu avoir un commencement.

C'est lui aussi qui est l'animateur de ce comité révolutionnaire qui vient de faire son apparition et qui s'est signalé à l'attention du monde en proclamant, gratuitement d'ailleurs, la déchéance de Bao Dai. Il a du reste déjà changé de nom. Ce n'est plus le comité révolutionnaire, mais « Le Conseil populaire de la Révolution nationale ». Il est formé de toutes sortes d'éléments. Vous trouvez à sa tête des généraux caodaïstes, des généraux hoa hao, car les hoa hao sont divisés, il y en a qui sont pour et d'autres contre Ngo Dinh Diem, et même des socialistes. Très clairsemés d'ailleurs, car il n'y a pas de parti socialiste ici, j'entends de parti ayant une base populaire. Cela s'explique. Le Centre et le Sud Viet-Nam sont des pays dont la population est composée pour plus de 80 % de paysans. Il n'y a pas de grande industrie, donc presque pas d'ouvriers. Au début le comité révolutionnaire rencontra l'indifférence des Vietnamiens. Aujourd'hui sa prise de position dynamique contre Bao Dai lui a donné une certaine importance.

En résumé, la principale question ici, c'est de savoir si, en 1956, il y aura cette élection générale, ce plébiscite prévu dans les accords de Genève. Naturellement, Ngo Dinh Diem est contre. « Moi, je n'ai rien signé », dit-il, ce qui est vrai. Et les

Américains, eux aussi, bien entendu, sont contre. C'est qu'ils se rendent bien compte que si le plébiscite a lieu, il y a de fortes chances pour qu'il soit en faveur d'Ho Chi Minh. En effet, où est le plus gros de la population ? Dans le Nord. Dans le Sud, il y aura probablement partage des voix, mais même si elles sont dans leur grande majorité pour Diem, celles-ci ajoutées à celles du Nord, qui comme ça se passe dans tous les pays totalitaires seront massivement pour Ho Chi Minh, donneront la victoire à ce dernier.

Nous, France, nous disons : les accords de Genève doivent être appliqués. Par conséquent, lutte entre la France et l'Amérique. Voilà, en somme, toute la situation au Viet-Nam, tout au moins, comme je la vois.

Salaire annuel garanti

Du journal « La Savoie » (7 juillet) :

La victoire remportée par les syndicats ouvriers américains dans l'automobile avec l'institution du salaire annuel garanti a provoqué de grands remous dans les milieux syndicaux.

Les patrons éclairés paraissent avoir compris qu'il est l'heure de frapper un grand coup et nous sommes heureux d'apprendre qu'entre autres, en Haute-Savoie, la maison Gillette étudierait la possibilité d'installer dans son établissement le salaire annuel garanti...

La direction de l'Union départementale C.G.T. attend avant de prendre position les instructions de M. Benoît Frachon.

CHRONIQUE DU PELÉ

Poujade a raison, on risque la méningite avec toutes ces taxes à rajouter et à récupérer sur le cochon de payant. Mais il est brave, le client. Il paie sans la ramener et quand je gémiss, il me plaint. Cher Jacques Bonhomme !

Mon épicier sait la pratiquer. Pour ne pas se tromper, il envoie sa bonne chez son concurrent. Comme il sait que ce dernier est fort en calcul, il n'a plus qu'à aligner ses étiquettes sur celles d'en face... La voilà bien, la concurrence. Et ce pelé que je suis qui se dit : « C'est pareil chez Dupont comme chez Durand, ce doit être le prix ! »
Pauvre Jacques Bonhomme !

27.000 francs par mois ! Ma dactylo de voisine fait des projets de vacances. Depuis cinq ans, son patron ne lui donnait que 19.500 fr. par mois. C'est vrai que dans les assurances !... Et puis c'est une aubaine. Car les statistiques prouvent que la vie n'augmente pas. C'est pas l'avis de mon épouse, elle chiffre ça à 25 % de plus, par rapport à l'année passée. Et elle me rétorque que Disraëli a dit qu'il y avait deux façons de mentir, dont l'une est de dresser des statistiques. A quand tout le monde à 27.000 fr., rien qu'un mois, pour voir... Pour faire rire Jacques Bonhomme.

Paraît qu'on est bon pour travailler jusqu'à 70 ans. Grâce à la pénicilline. Les militaires sont pas compris dans le coup. Eux, c'est toujours 25 ans de services pour la retraite. Et ils n'ont pas de syndicats... Pauvre Jacques Bonhomme !

Nouvelles de la Métallurgie

Le premier semestre de 1955 a été marqué par une nette recrudescence d'activité dans tous les secteurs des industries des métaux. Exception faite de la fabrication et réparation de matériel roulant : dans cette branche on enregistre de nombreuses réductions d'horaires, licenciements et, même, fermetures d'établissements. Les entreprises titulaires de grosses commandes « off shore » de munitions, et n'ayant pas bénéficié des renouvellements de ces ordres ou encore les ayant retrouvés fortement réduits, sont aussi dans des passes difficiles.

Par contre, la sidérurgie pulvérise tous les records de production. Les chantiers de constructions navales recueillent des charges de travail pour de longs mois. Les récents modèles sortis par nos usines d'aviation offrent à l'industrie aéronautique française des perspectives exceptionnelles. Dans l'automobile, les effectifs occupés se sont accrus et les délais de livraison sont toujours longs. Toutes les variétés de la construction électrique sont en pleine prospérité. Même dans les secteurs les moins bien placés : fonderie, construction de machines-outils, etc., les carnets de commandes se sont regarnis et les horaires de travail tombés en dessous de 45 et 40 heures repartent sur 48 et les dépassent.

Sur le plan social, ce premier semestre a été également marqué par deux faits. Les contacts ont repris un peu partout entre les organismes patronaux et les syndicats ouvriers, sans grands résultats. Une multitude d'actions des travailleurs, dans la plupart des cas localisées à l'entreprise, se sont déclenchées dans la métallurgie.

Cette brève analyse donnera quelques indications et quelques enseignements sur les saines volontés de lutte d'action directe qui subsistent chez les métallurgistes de notre pays, malgré la grande crise du syndicalisme.

LE GRAND IMMOBILISME PATRONAL

Les récents succès du C.I.O. chez Ford et à la General Motors ont appelé de nombreuses remarques dans l'ensemble des journaux français sur la mentalité de notre grand patronat par rapport à celle du patronat d'outre-Atlantique.

Certes, depuis quelques mois, les chambres syndicales patronales françaises de la métallurgie ne ferment plus systématiquement la porte aux délégations ouvrières comme elles le firent pendant une longue période. Mais y a-t-il vraiment quelque chose de fait dans la discussion des conventions collectives ?

Pour le territoire qu'elle régit, un département en général, chaque chambre régionale accepte la discussion d'une convention collective. Partout, on entend d'abord discuter des *dispositions générales* et par la suite solutionner par des avenants ou annexes les salaires et classifications qui, pour les travailleurs, constituent l'essentiel d'un contrat collectif.

En matière de *dispositions générales* de nom-

breux accords sont déjà intervenus. Car, sur ce chapitre, le patronat accepta de lâcher quelque chose dans ces nouveaux textes qui se substituent à ceux de 1936 et 38. Ces quelques satisfactions intéressent à peu près exclusivement le personnel rémunéré à l'heure. Résumons les plus importantes :

- paiement de 4 à 5 jours fériés chômés par an ;
- indemnités allant de 25 à 200 heures de salaires en cas de rupture du contrat de travail du fait de l'employeur ;
- allocations de départ à l'âge de la retraite à 65 ans ;
- congés payés nouveaux institués pour différents événements familiaux (mariages, décès, etc.), pour le C.A.P., le conseil de révision, ces congés allant de 1 à 4 jours suivant les cas et les régions ;
- indemnités supplémentaires, par le jeu de nouvelles majorations pour les travaux incommodés ou exceptionnels effectués en dehors de l'horaire et des jours normaux de travail ;
- autorisations d'absence ou de congé sans solde en différentes circonstances ;
- amélioration ou précision de quelques dispositions légales ou d'avantages déjà acquis.

Et c'est tout !

Le coût de ces nouvelles clauses générales de conventions collectives pour le personnel ouvrier se chiffre en moyenne à 2,50 %, seule la convention de l'Isère, qui est de beaucoup la meilleure, dépasse quelque peu ce pourcentage s'appliquant sur la masse des salaires.

Actuellement, une cinquantaine de textes régionaux sont signés.

La C.G.T., tout comme en 1950 lors des premiers accords de salaires, ne s'intéressa guère à ces discussions et ne signa que deux ou trois des premiers textes. Mais très vite elle changea de tactique et aujourd'hui elle signe même les conventions régionales les moins bonnes.

La partie essentielle pour les salariés : *salaires et classifications*, n'a été valablement traitée nulle part.

Sur cette partie, les organismes patronaux refusaient même l'engagement de toute discussion jusqu'à ces dernières semaines. Mais inquiétés par l'annonce d'une loi sur la médiation qui devait hâter les conclusions d'accords de salaires, un peu partout ils acceptèrent la discussion.

Finalement, la prometteuse loi sur la médiation sortit, mais ce ne fut qu'un pétard mouillé. Son contenu parfaitement inoffensif eut vite fait de rassurer ceux qui commençaient à appréhender.

En conséquence, les propositions patronales en matière de salaires furent tellement inconsistantes qu'elles ne furent même pas discutées par les organisations ouvrières ; la simple citation des chiffres rend superflus tous commentaires.

Voici les minima des « ressources garanties » qui furent proposés en mai 1955 par trois chambres patronales de la métallurgie du Sud-Est :

Catégories professionnelles	Coefficient Parodi	Propositions patronales		
		Isère	Loire	Savoie
Manceuvre premier échelon	100	119,30	119,30	117,60
Manceuvre deuxième échelon	108	119,30	119,30	117,60
Ouvrier spécialisé premier échelon	121	120,30	119,30	117,60
Ouvrier spécialisé deuxième échelon	127	125,05	121	123
Ouvrier professionnel premier échelon	140	135,07	133	133
Ouvrier professionnel deuxième échelon	155	146,95	145	147
Ouvrier professionnel troisième échelon	170	158,83	158	161

Quand on sait que sur les places de Grenoble, Lyon, Chambéry ou Ugine, aucun ouvrier professionnel du troisième échelon n'accepte de travailler à moins de 200 francs de l'heure, on saisit le ridicule de ces propositions patronales en vue d'établir un nouveau tarif syndical !

Quant au problème de la hiérarchie et du respect de la valeur des coefficients *Parodi*, les organisations ouvrières sont vigilantes sur les agissements des employeurs : on considère les coefficients dans le haut de l'échelle, par contre on les black-boule dans le bas ! On nivèle les catégories les plus nombreuses sur le bas de l'échelle : M2, OS1, OS2...

Une enquête toute récente faite sur les effectifs occupés dans une grosse entreprise métallurgique du Sud-Est révèle : 1.866 manœuvres et ouvriers spécialisés pour seulement 338 ouvriers professionnels. En voici le décompte exact :

M 1 : 30 ; M 2 : 296 ; O.S. 1 : 508 ; O.S. 2 : 998 ; O.P. 1 : 164 ; O.P. 2 : 108 ; O.P. 3 : 66 ; plus 34 jeunes perfectionnants rémunérés comme O.S. 2.

On comprend aisément pourquoi les employeurs tiennent particulièrement à déprécier les 27 points de qualification de l'ouvrier spécialisé deuxième échelon.

Le cas de l'entreprise ci-dessus n'est pas un cas extrême. Loin de là ! Dans l'automobile, dans la construction électrique, dans la sidérurgie on trouve des pourcentages de M. et d'O.S. encore plus importants.

LA COLERE DES TRAVAILLEURS VIENT D'AMENER QUELQUES RESULTATS

A défaut de mots d'ordre des centrales, les syndicats locaux ou les sections d'entreprise ont de plus en plus tendance à prendre leurs responsabilités et à engager directement l'action.

Les six derniers mois ont été marqués par une multitude d'actions, limitées d'ailleurs au cadre de l'entreprise, très peu ont débordé sur l'ensemble de la localité ou de la région.

En général ces mouvements revendicatifs n'ont guère trouvé d'écho dans les journaux ou dans les informations dites sociales des revues qui ont pour habitude d'épiloguer sur les conflits du travail. Seule la presse communiste leur a donné quelque publicité.

Ces mouvements ont été partout très courts, les directions ayant immédiatement jeté du lest et les responsables ouvriers locaux ayant à peu près partout fait preuve d'une très grande prudence, conseillant la reprise du travail sur les premiers avantages acquis pour garder intactes les forces combattives.

Seuls quelques conflits ont été prolongés : grève des Hauts-Fourneaux de Chasse (28 jours), grève de la Tréfilerie et Câblerie de Bourg (lock-out)... Les prolongements de ces conflits révèlent autant la faiblesse des cadres syndicaux locaux dans la conduite d'une grève que les intransigeances directoriales.

Par contre on doit citer les conflits très royalement menés, grâce aux grandes qualités, aux compétences et à l'autorité des mêmes cadres syndicaux. Trois mouvements mériteraient en particulier une longue analyse : celui des Etablissements Neyrpic à Grenoble, celui de la S.N.C.A.S.E. à Toulouse, celui des Chantiers Navals de Saint-Nazaire.

CHEZ NEYRPIC A GRENOBLE

Une assemblée générale du personnel organisée par les sections F.O., C.G.T. et C.F.T.C. se prononça définitivement sur le cahier de revendications et sur les moyens d'action. Au cahier de revendications : deux lignes essentielles avec relèvement général des salaires et intégration d'un taux moyen de 12 % de la prime de productivité dans le salaire de base. Quant aux moyens d'action, ce furent les dirigeants F.O. et C.F.T.C. qui firent prévaloir leur point de vue, assez parfaitement suivis d'ailleurs par les militants de la C.G.T. de l'usine bien que leur direction départementale ne soit pas très chaude sur cette formule.

Les ateliers avaient peu de travail, par contre les bureaux d'études étaient fort chargés.

En conséquence il fut décidé : débrayage illimité des dessinateurs des bureaux d'études, secteur présentement vital et décisif pour l'entreprise, et cette grève sera soutenue financièrement par tout le personnel ouvrier solidaire des revendications. Ce soutien financier se fera avec un versement de 8 % du salaire individuel.

Le comité de grève aura à sa tête un ouvrier : ce fut le camarade Vert, secrétaire de la section F.O.

Immédiatement la direction tente de briser le mouvement de solidarité en réduisant l'horaire des ateliers à 40 heures et fait diffuser à tout le personnel une lettre pour semer la panique.

Une réplique du comité d'entreprise, sous forme de lettre adressée au président et directeur général, diffusée dans les 48 heures au personnel venait mettre les choses au point et briser point par point la mauvaise et fausse argumentation patronale et ses pseudo arguments « économiques ». Malgré sa longueur, cette lettre des délégués du comité d'entreprise mérite d'être citée. Elle démontre l'excellent travail de délégués ouvriers dans cette institution.

COMITE INTERSYNDICAL DE GREVE DES ETABLISSEMENTS NEYRPIC C.G.T. - C.F.T.C. - C.G.T.-F.O.

Cher camarade,

Faisant suite à la lettre envoyée le 14 mai à l'ensemble du personnel par la direction, nous vous prions de trouver, ci-joint, la réponse adressée à la direction le 16 mai par le comité d'entreprise :

*Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,*

Votre lettre au personnel datée du 13 mai, lettre que vous nous avez communiquée le même jour, ne nous a pas surpris.

Dès le lundi 9 mai en effet, certains chefs de service en avaient émis l'idée en disant : « Pour combattre la grève des dessinateurs du Bureau d'Etudes, il faut réduire tout de suite l'horaire et le ramener à 40 heures, le moral de tout le personnel en sera atteint. »

Ce n'est pas la première fois que l'on mise sur la misère des foyers ouvriers pour essayer d'en faire des résignés.

Nous sommes surpris que vous ayez cru bon de suivre les conseils de ces chefs de service avant d'examiner s'il n'était pas possible de rencontrer de nouveau les délégués pour une nouvelle étude du seul point en litige.

Les arguments évoqués par votre lettre ne correspondent nullement à la réalité.

Si vous aviez écrit au personnel : « Le vote massif en faveur du soutien de la grève des dessinateurs nous amène à rechercher les moyens de faire diminuer cette solidarité par une réduction d'horaire », nous aurions mieux compris ; en effet, l'arrêt progressif de la plupart des services et ateliers se produira à des échéances très lointaines, vous semblez donc miser sur une grève de plusieurs mois.

La marche du modelage, de la mécano-soudure et de la mécanique n'est pas pour de longues semaines encore entravée, davantage que celle de la Station d'Essais et la Cotha.

Les chefs de service des ateliers précités ont donné à M. Givelet leur programme de travail, compte tenu des plans en leur possession.

MECANO-SOUDURE

Contrairement aux premières estimations faites, nous affirmons que cet atelier a la possibilité de pouvoir travailler pendant près d'un an avec les dessins et les approvisionnements en sa possession.

MODELAGE

10.000 heures de travail sont assurées sur la base d'un horaire de 48 heures. Enfin, pour trois roues de turbine, un travail par faction était envisagé.

MECANIQUE

La situation s'était améliorée par suite de la rentrée d'approvisionnements.

Vous n'aviez pas réduit l'horaire de ces ateliers alors que le bureau d'études se trouvait l'an dernier en ralentissement du fait d'un amenuisement des commandes, vous aviez seulement ramené le bureau d'études à 44 heures, espérant que les dessinateurs rattraperaient par leur célérité lorsque les commandes escomptées arriveraient.

Ce fut en grande partie vrai, les dessinateurs ont fourni depuis septembre 1954 à avril 1955 un surcroît de travail pour pouvoir procurer rapidement du travail à l'atelier ; ils semblent actuellement assez mal récompensés de l'effort fourni en vue de la bonne marche de l'entreprise, mais prêts à recommencer pour peu que la direction tienne compte de leur dévouement.

Quant à la réduction de la prime de productivité, nous ne comprenons pas non plus ; les commandes livrables en 1955 sont en cours d'approvisionnement, les plans sont dessinés, et en possession des ateliers, donc c'est une augmentation de la prime de productivité qui doit avoir lieu, puisque dans les mois à venir le volume des salaires diminue du fait de la grève des dessinateurs, que vous semblez espérer longue. L'application de la formule de la prime devrait donner un résultat en augmentation.

Nous sommes en accord avec vous pour reconnaître les conditions de prix dans lesquelles sont traitées les affaires, et cela depuis plusieurs mois, mais tout votre personnel a montré une grande bonne volonté à aider la direction à lutter. Vous pourriez utilement regarder les diminutions considérables de temps mis pour exécuter les travaux, que ce soit aux bureaux d'études, au modelage, à la mécano-soudure, à la mécanique. M. Givelet aurait dû demander cela aux chefs d'atelier, en même temps que leur programme de travail.

D'autre part, les constatations de l'expert-comptable du C.E. indiquent l'entreprise bénéficiaire d'une aisance de trésorerie trois fois supérieure à celle de l'an passé, c'est-à-dire de près d'un milliard.

Cette situation n'a pas bénéficié aux travailleurs, mais à l'entreprise, qui a pu se permettre les investissements, que nous ne critiquons pas, faits

au cours de 1954 : centre social, nouveau gros tour vertical, atelier de découpage, demain atelier de meulage, agrandissement de la mécano-soudure, etc.

Malheureusement, elle permet aussi des gaspillages que l'on critique : tels ceux de travaux ou de déplacements exagérés et déjà dénoncés au comité d'entreprise, déménagements intempestifs et souvent bien inutiles dans les bureaux, suivant une giration que nous appelons « tourbillon ».

— le vitrage de la cage d'escalier des nouveaux bureaux où nous avons vu démolir les anciennes vitres pour en mettre de nouvelles ;

— l'achat et la remise en état de machines inutiles à l'entreprise : par exemple le marteau-pilon de la Galochère qui doit travailler quelque huit heures par an ;

— une machine spéciale à affûter dont la dernière affectation a été le parc extérieur ;

— les tours à hélice de triste mémoire, dont la garantie de travail était tout à fait illusoire, les pales de turbine venant actuellement d'aciérie et de fonderie étaient à des cotes très proches de la réalité. Des rapports établis voici quelques années prouvaient que ceci était possible et réalisé dans d'autres pays.

Transport : Il n'y a pas très longtemps, quatre voitures ont transporté à Lyon quatre personnes, le même jour, une revenant sans voyageurs.

Travaux entrepris à la légère et souvent fort onéreux :

— bureau de M. Lemoine

— bureau du personnel

— entrée de la salle de réception

— aménagements successifs des bureaux Cotha.

Activités complémentaires : rappelons les soirées, les chasse-neige pour lesquels nous avons appris à travailler sur des photographies.

Nous connaissons aussi les difficultés rencontrées pour prendre certaines commandes d'E.D.F., mais nous sommes prêts à nous rendre avec vous à Paris pour protester auprès de M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce contre cet état de fait.

Vous semblez chercher de faux arguments alors que nous pensons qu'il eût été assez facile de régler ce conflit qui était latent depuis de nombreuses semaines.

Votre absence de toute la semaine dernière nous laissait supposer qu'une réunion aurait lieu avec le comité intersyndical à votre retour ; vous accentuez au contraire un peu plus le fossé avec la lettre que chacun d'entre nous vient de recevoir.

Nous sommes cependant convaincus que vous pourriez utilement revoir le comité intersyndical et trouver ensemble une solution satisfaisante.

C'est ce que nous souhaitons en vous demandant, Monsieur le Président et Monsieur le Directeur général, d'agréer nos salutations respectueuses.

Au bout de quelques jours, ce mouvement se soldait par un résultat parfaitement positif.

L'analyse de ce mouvement révèle plusieurs aspects très importants :

1) l'originalité et l'efficacité du moyen d'action bien adapté à la situation de l'entreprise,

2) l'excellent travail du comité d'entreprise et le contrôle qu'il exerce dans toute la possibilité des moyens qui lui sont dévolus,

3) l'esprit syndicaliste et combatif d'une catégorie du personnel qui dans le passé ne montra pas toujours une parfaite cohésion avec les éléments dynamiques ; des « mensuels » qui se trouverent pour une fois à la pointe du combat pour eux et pour leurs camarades « horaires » en même temps.

Enfin, il faut insister sur le fait que les organisations F.O. et C.F.T.C. sont largement minoritari-

res chez Neyrpic. La maîtrise qu'elles manifestèrent tout au cours du mouvement devrait rendre les syndicalistes libres plus audacieux, même par rapport aux risques qu'il y a à courir dans une unité d'action indispensable dans de tels cas avec les cégétistes.

Trop souvent, dans de tels cas, les syndicalistes libres restent immobiles et timorés, surestimant les forces de la C.G.T. et ses possibilités de manœuvrer en sous-estimant les leurs et les réflexes sains de la classe ouvrière.

LA GREVE DE LA S.N.C.A.S.E. A TOULOUSE

On ne peut mieux faire, pour la relation des faits, que de citer le compte rendu du correspondant local paru dans la *Métallurgie syndicaliste*, organe de la Fédération F.O. de la Métallurgie en avril, en plein déroulement de l'action.

L'ACTION REVENDICATIVE AUX USINES S.N.C.A.S.E. A TOULOUSE

Au sujet de l'important conflit qui oppose actuellement le personnel des usines de la S.N.C.A.S.E. de Toulouse à sa direction générale, nous aurions préféré en attendre la fin pour donner à tous nos camarades un compte rendu intégral.

Devant la longueur de ce conflit et afin d'éviter toute mauvaise interprétation, surtout après l'exploitation tapageuse qui en est faite par certains journaux malintentionnés, nous pensons qu'il est nécessaire d'en parler dès maintenant.

Au demeurant ce conflit n'a rien de particulier en soi et n'est que l'aboutissement des refus successifs de discuter des salaires par la direction. Il devait fatalement amener l'action dans les formes que nous indiquons ci-après.

Après avoir été interminablement renvoyés de la direction locale à la chambre patronale et de cette dernière vers notre direction, nos responsables syndicaux, lassés de ne pouvoir engager de discussion valable au sujet de nos salaires effectifs, déposaient le 18 janvier dernier un cahier de revendications, tendant à obtenir un dialogue avec la direction générale afin d'établir une comparaison avec les établissements similaires de Toulouse.

Cette confrontation des chiffres par nos délégués devant le représentant de la direction faisait apparaître des différences énormes à notre désavantage, et devant la lenteur de la réponse, notre assemblée générale Force Ouvrière décidait de passer à l'action en votant un premier mouvement de grève de 24 heures.

La C.G.T. et la C.F.T.C. ayant adopté une position identique à la fois sur les revendications et sur l'action, les trois organisations syndicales se mettaient d'accord pour l'organisation en commun des mouvements de protestation.

Un premier arrêt de travail de 24 heures fut effectué le 24 février, et amenait la direction générale à prendre en considération nos demandes.

En effet, nous obtenions le paiement immédiat de la prime de résultat 1954, une avance « à valoir » sur le rendez-vous d'avril, et le paiement anticipé de la prime de résultat de l'exercice en cours et payée mensuellement.

L'« à valoir » sur le rendez-vous d'avril se chiffrait à 2,75 % et la mensualité de la prime 1955 anticipée se montait à 3,25 %, c'est donc 6 % que la direction prétendait nous accorder.

Mais la prime de résultat de 1954 étant une chose déjà acquise, l'avance sur le rendez-vous d'avril ne pouvant qu'être une avance de ce qui serait perçu sur le plan national et le versement anticipé

de la prime de l'exercice 1955 ne pouvant être considéré comme un relèvement de salaire, les ouvriers, mensuels et cadres décidaient spontanément le lendemain un deuxième mouvement de protestation, ce qui provoqua une grève l'après-midi du lundi 7 mars.

Il y avait loin entre la revendication déposée qui consistait à obtenir 20 % d'augmentation des salaires effectifs et la proposition de la direction.

Cette différence de 20 % correspond en effet à l'écart des salaires effectifs entre nos usines et celle de l'usine Bréguet. Cet écart va en grandissant dès que l'on examine les taux des travailleurs de l'Etat et surtout ceux d'Air France.

Malgré l'insistance des organisations syndicales, la direction ne revenant pas sur ses propositions, deux autres mouvements de 24 heures étaient effectués les 11 et 21 mars 1955.

Les pouvoirs publics étaient saisis du conflit et les tractations entreprises pour le résorber dans des conditions acceptables sont actuellement en cours.

Nous reviendrons dans le prochain numéro de la Métallurgie Syndicaliste sur les détails de la fin de ce conflit qui, d'ici-là, sera certainement terminé, mais indiquons dès aujourd'hui les conditions dans lesquelles fut effectuée l'action commune.

Notre section syndicale prit toutes les mesures pour que nos adhérents se déterminent librement et en toute indépendance avant chaque décision. Toutes les tentatives de débordement furent repoussées et si, comme cela était absolument indispensable, il fut nécessaire d'informer en commun la grande masse des inorganisés, rien qui puisse nuire à l'action purement syndicale ne fut jamais admis.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir également sur ces derniers points, car quelques particularités en valent la peine.

Nous ne pouvons, pour l'instant, que regretter l'exploitation faite dans certains journaux de Paris et de province. Les camarades, mal informés, auront pu croire à certaines manifestations d'unité réelle, mais nous en donnerons en temps opportun la contrepartie.

Nos camarades fédéraux Gouaux et Bouche ont eu l'occasion de nous visiter et n'ont pu qu'approuver les conditions dans lesquelles l'action était menée.

Ajoutons simplement pour aujourd'hui que deux éléments essentiels se dégagent de l'affaire que nous menons actuellement.

Tout d'abord devant l'incompréhension patronale il est clair que nous serons tous amenés, partout où les possibilités le permettront, à engager l'action. L'unanimité avec laquelle les mouvements ont eu lieu chez nous démontre l'ardent désir des travailleurs de ne pas être dupes plus longtemps.

Ensuite, que les conditions devant permettre d'exercer une pression efficace auprès des responsables de l'aéronautique paraissent devoir être réunies très bientôt pour pouvoir s'attaquer utilement à une prochaine convention collective nationale de notre branche industrielle.

Les mouvements de nos autres usines de la S.N.C.A.S.E. et de la S.N.C.A.S.O. le démontrent.

Notre Fédération, dans une étude faite récemment, en a établi les premières bases.

Nos camarades de Toulouse ne seront pas les derniers à prendre leur part d'efforts et de responsabilités pour arriver à des résultats positifs qui justifieront les positions que nous avons toujours défendues dans notre organisation.

Cette première phase de l'action à la S.N.C.A.S.E. à Toulouse s'est également soldée par d'excellents résultats.

CONCLUSIONS

Tous ces faits démontrent :

1) Que le patronat dès qu'il est tant soit peu « secoué » lâche du lest très facilement. On nous signale même des augmentations de l'ordre de 5 à 10 % consenties dans des entreprises seulement sous la menace faite par un tract distribué le matin par les syndicats ouvriers !

2) Que les travailleurs dans leur ensemble ont gardé leur combativité. Mais la grande crise du syndicalisme, encore plus sensible dans la métallurgie, laissée très localisée et aussi très désordonnée cette action qui se manifeste très spontanément. C'est pour cette raison que le problème des salaires se règle de-ci de-là, dans une entreprise, mais ne reçoit aucune solution d'ensemble par la voie des conventions collectives. Plus on

avance dans le temps, plus les disparités grandissent, plus le règlement général s'avère difficile. Par exemple, dans les salaires réellement pratiqués dans une même région de 40 kilomètres carrés on trouve d'une entreprise métallurgique à l'autre des O.P. depuis 125 fr. de l'heure jusqu'à 280 fr. (Pour la citer : Région Belfort-Montbéliard).

3) Que le moment est venu pour les syndicats libres d'avoir une certaine audace dans une tentative d'organisation ou tout au moins de coordination de l'action. Car, inévitablement, la période d'été passée, les occasions et les volontés qui se sont fait jour dans la métallurgie pendant les six premiers mois de 1955 se renouvelleront. Les travailleurs ont conscience d'une conjoncture économique favorable, et ils savent qu'il faut battre le fer quand il est chaud !

A. LAVAL.

PROPOS ANCIENS ET CONFIRMÉS

DE TITO, CHEF D'ETAT AU SOCIALISME TITISTE...

Le nom de Tito tient la manchette sur toute la presse mondiale. Et, comme une vedette de cinéma, il n'entend pas passer en « bas de colonne ». Ses visites, celles qu'on lui rend se succèdent à une cadence rapide. Ses initiatives se suivent sans se ressembler. A peine a-t-on clos à Belgrade des entretiens avec les ambassadeurs occidentaux, que l'on annonce le voyage de Tito à Moscou...

On veut expliquer cette évolution en ligne brisée. A moins de rester dans le vague, on ne peut qu'opposer des hypothèses :

Tito jouerait depuis sept ans un double jeu de pur style « stalinien », peut-être mis en scène par Staline lui-même.

Tito exercerait une sorte de chantage sur l'Occident.

Tito serait l'homme de l'Angleterre et serait chargé de « contrer » les U.S.A. en Europe centrale et balkanique.

Tito aurait été choisi par les deux « blocs » pour procéder à des sondages, avant marchandages.

Tito, par sa résistance, aurait « vaincu » les post-staliniens. Les titistes et trotskystes français, avec une noble candeur, semblent convaincus que leur propagande a exercé sur Moscou une influence décisive.

...Et nous, que pensons-nous ? Rien de plus que ce nous avons exprimé dans la R.P. depuis 1948. En octobre 1949, sous le titre « *Nationalisme contre colonialisme* », nous cherchions la cause profonde de la révolte titiste, et — ayant affirmé que « *le nationalisme titiste s'apparente en son principe aux mouvements irlandais, indien, égyptien, marocain, tunisien, algérien, indonésien... et que la libération nationale précède et conditionne l'émancipation ouvrière* » — nous lançions contre Staline le mot d'ordre : « *Bas les pattes devant la Yougoslavie...* »

Que Staline ait voulu abattre ou asphyxier Tito, on ne saurait en douter ; les complots intérieurs, les violences des porte-plume et des porte-sabre, le blocus économique suffissent à le prouver. Tito a été sauvé non par ses seules forces... encore moins

par la résonance de l'action trotskysto-titiste... il l'a été exclusivement par la garantie « anglo-américaine », par l'aide économique américaine... Peut-être l'abcès de fixation coréen a-t-il attiédi la haine stalinienne ?

C'est d'ailleurs le Dr Ales Bebler, sous-secrétaire d'Etat, qui l'a sincèrement reconnu, dans son exposé de janvier 1955 devant l'Assemblée fédérale yougoslave : « En 1954, le gouvernement des U.S.A. a continué à nous octroyer l'aide économique et militaire. » Washington et Londres ont fait preuve « *d'une pleine compréhension pour les difficultés économiques résultant de la sécheresse et du blocus oriental, en accordant des délais de paiement pour les emprunts contractés.* » Le gouvernement des U.S.A. a prévu de nouveaux contingents de blé qui seront donnés à la Yougoslavie et leur valeur en dinars sera employée à l'édification du pays. « *L'aide a été donnée sans aucune condition.* »

Nécessités économiques

Ce qui peut surprendre, en effet, c'est la discrétion des informateurs quant à la situation économique de la Yougoslavie. On nous affirme que le « plan » est en cours de réalisation. Mais les officiels ne dissimulent pas la nécessité d'établir un équilibre entre exportations et importations qui n'existe pas. Avant sa condamnation, Djilas n'avait pas seulement réclamé le développement de la démocratie politique, il avait aussi souligné les lourdes difficultés économiques : l'insuffisance de plus en plus grave de l'approvisionnement de la population ; le manque d'énergie électrique, les grandes installations ne pouvant être achevées sans investissement d'énormes capitaux étrangers, les petites usines arrêtées par défaillance technique. Compte tenu de l'exagération polémique, on décèlera peut-être là l'une des causes de la fluctuante politique titiste.

Mais il y a aussi le problème des voies de communications et... des issues. Le blocus a quelque peu paralysé l'utilisation du Danube, que la Yougoslavie peut couper, où elle ne peut lancer ses bateaux que par accord avec les puissances de l'Europe centrale

et balkanique. En 1914, on parlait déjà de la nécessité pour « les cochons serbes d'atteindre l'Adriatique ». Voilà qui justifierait l'importance des installations portuaires yougoslaves à Trieste. Et l'on reconstruit hâtivement la concession yougoslave dans le port grec de Salonique...

Briser le blocus, obtenir la réparation financière des dommages subis, c'est-à-dire bénéficier de capitaux soviétiques... c'est là sans doute un des objectifs de Tito...

DE BEVAN A TITO... ET A KHROUCHTCHEV

Mais politiquement ? Ne voyons-nous pas se dessiner, en traits encore imprécis, une sorte de politique socialiste bevano-titiste, qui d'ailleurs s'accorderait fort bien avec les actuelles ambitions anglaises. D'aucuns y voient la préfiguration d'une « troisième force », où l'Allemagne social-démocrate unie et... neutre prendrait place facilement.

D'autres, loin de s'inquiéter des avances de Moscou, des possibilités pour l'hérésie titiste de cohabiter dans la même organisation avec l'orthodoxie post-stalinienne, envisagent déjà une sorte de « front unique international ».

Ce ne sont là peut-être que des « vues de l'esprit ». En fin de compte on serait placé devant l'alternative : ou la dissociation de l'Europe post-stalinienne ou la vassalisation plus ou moins rapide des Etats socialistes.

Quant à la troisième force politique (nous n'entendons pas la troisième force constituée par l'opposition ouvrière internationale), ou bien l'Angleterre y figurerait en se retirant de l'alliance atlantique (ce qui semble impensable), ou bien, sans l'Angleterre, ce serait fatalement une zone soumise au dynamisme allemand.

Mais cette « vue de l'esprit » témoigne de la virulence de « l'étatisme socialiste », et c'est ce qui nous inquiète. C'est peut-être aussi l'explication des conflits internes au sein de la Confédération Internationale des Syndicats Libres. Il est évidemment facile d'opposer des formules..., de coller l'étiquette réactionnaire sur les syndicats américains qui ne veulent pas de l'étiquette socialiste. Savoir si le socialisme étatiste n'est pas actuellement une des formes de la réaction...

FARHAT HACHED, WALTER REUTHER ET TITO

Etudiant (R.P. d'avril 1953) les possibilités d'une politique ouvrière internationale, nous résumions d'une formule notre pensée :

« De Farhat Hached à Tito en passant par Walter Reuther. Aux deux pôles une classe ouvrière qui se libère de la servitude coloniale, une classe ouvrière arrachée à la servitude totalitaire. Comme axe, un effort de solidarité internationale servi par la technique la plus avancée. »

Les événements n'ont pas contrarié dans notre esprit les tendances exprimées par cette formule. Seulement, il y a un hiatus.

Farhat Hached, ce n'est pas le bey de Tunis, ce n'est même pas Bourguiba. C'est la classe ouvrière tunisienne. Walter Reuther, ce n'est pas Dulles, ce n'est même pas Stevenson, c'est la classe ouvrière américaine qui s'appelle aussi George Meany...

Tito c'est certainement l'Etat yougoslave. Est-ce la classe ouvrière yougoslave ? Nous n'en savons rien. C'est là tout le problème.

Des amis socialistes nous objectent qu'on ne peut confondre la Yougoslavie ni avec la France et l'Angleterre, ni avec l'Allemagne, ni même avec la Tché-

coslovaquie et la Pologne. C'est une nation à peine formée, encore à l'ère pré-industrielle, où la masse paysanne écrase une classe ouvrière encore inconsciente.

Ils ont probablement raison. Mais alors que devient leur socialisme ? Un régime imposé par un parti qui peut se transformer en caste privilégiée, en classe technocratique. Une dictature renforçant l'Etat national — donc réactionnaire par essence, et plus réactionnaire encore dans un pays qui ne dispose pas de l'étendue et des ressources de l'U.R.S.S., et que « l'autarcie » épuiserait mortellement. Car on ne peut espérer une fédération européenne socialiste où une dictature se soumettrait à une autorité supranationale. Et la guerre de Sécession américaine, il y a plus de cent ans, a prouvé que les discordances dans l'évolution économique ne peuvent se résoudre sans conflits sanglants.

On ne jugera donc le socialisme yougoslave que sur l'organisation et la conscience ouvrières.

L'élément positif : *c'est essentiellement l'expérience de gestion ouvrière des entreprises*. Pour que celle-ci se maintienne, il ne faut pas qu'elle se heurte aux impératifs d'une politique étatiste. Il faut que des organisations de plus en plus solides s'élèvent en marge des institutions d'Etat. Il faut des syndicats ouvriers libres.

Que Tito mène son jeu difficile de chef d'Etat — comme Nehru mène le sien — entre les blocs, dans le but d'assurer à son peuple l'équilibre économique et la sécurité dans la paix, nous n'avons ni le droit ni le désir de l'en blâmer. Mais s'il s'agit du phénomène « titiste », nous apprécierons la qualité de son socialisme selon l'évolution du mouvement ouvrier yougoslave. Nous avons salué la libération de la nation yougoslave. Nous attendons la libération de la classe ouvrière yougoslave au sein d'une nation indépendante.

UNE CONFIRMATION : LE MOUVEMENT AMERICAIN

Une revue comme la nôtre ne se juge pas comme un journal, sur un numéro, pas même sur une année... mais sur une collection.

Ceux qui ont lu, avec quelque ironie méprisante, les papiers que nous avons publiés dans la « R.P. » Thevenon et moi, à la suite d'un voyage et d'un stage aux Etats-Unis, ne pourraient-ils les reprendre pour instruire la révision de notre procès ? Des notes de 1950 et de 1953 qui supportent le rapprochement avec des faits significatifs de 1955, c'est une épreuve à laquelle nous aspirons...

L'Union américaine des Travailleurs de l'Automobile a obtenu le salaire annuel garanti. De ce résultat, tirons quelques remarques :

1) C'est une nouvelle victoire de Walter Reuther, dont le nom est venu souvent sous notre plume. Victoire purement syndicale, dont aucun parti politique ne peut tirer bénéfice, sinon un parti travailliste... futur. Dans sa hargne, la presse réactionnaire dénonce l'ambition de Reuther qui devenu un « héros » pour les ouvriers sera certainement candidat à la présidence de la République en... 1960 ! ?

2) On n'a jamais dissimulé que, fortement en avance sur les travailleurs européens, quant aux salaires et conditions de travail, les travailleurs américains étaient tout à fait défavorisés sur le plan de la sécurité. D'ailleurs les migrations, l'instabilité, le chômage endémique restaient des phénomènes caractéristiques de l'économie américaine. Le salaire annuel garanti, dans une industrie particulièrement exposée aux crises, supérieur

à la « garantie de l'emploi », assure au travailleur américain de l'Automobile une sécurité à laquelle n'atteint aucun ouvrier des industries privées européennes. D'un retard appréciable, on saute à une avance fort nette.

3) Les syndicats américains négocient un accord avec la « Farmers Union », l'organisation agricole la plus radicale. Au salaire annuel garanti pour les ouvriers on joint la politique des « soutiens élevés » des produits agricoles, pour les petits fermiers. Double action qui doit en fin de compte bouleverser une économie basée sur « la libre entreprise ».

4) Nous avons insisté sur le phénomène d'industrialisation rapide du Sud, facilité par la faiblesse des syndicats dans les Etats du Sud. Mais là encore, les syndicats s'imposent par la pratique de la lutte de classe — et la violence ouvrière ébranle la résistance patronale. Des grèves ont éclaté dans les usines métallurgiques et textiles de Lake Success, de Lewiston, dans les hôtels de Miami Beach, en mars, avril et mai 1955, et surtout dans les « chemins de fer » et les téléphones du Sud, qui ont duré six semaines en avril et mai et qui ont touché, l'une quatorze Etats et l'autre neuf Etats.

Au cours de la première, on a tiré sur des chauffeurs volontaires, on a brûlé des ponts. Au cours de la seconde, on a coupé des câbles, une centrale a été incendiée en Floride. Et le « Christian Science Monitor » du 17 mai de conclure : « Il semble que le Sud commence à accepter, tacitement du moins, le fait que l'industrialisation croissante de ces régions doit s'accompagner d'un changement dans les relations entre employeurs et employés. »

Ce qui veut dire en termes clairs que la violence ouvrière dans le Sud comme dans le Nord a imposé la négociation.

Nous dédions ces quelques remarques à ceux qui jugent archaïques les méthodes d'action directe, — à ceux qui affirment que l'industrialisation d'un pays n'est possible que si la classe ouvrière subit passivement l'exploitation imposée au nom du socialisme, — à ceux qui veulent construire l'Internationale et réaliser le socialisme en négligeant les expériences américaines, aux causes empiriques et aux effets imprévisibles.

UNE AUTRE CONFIRMATION : LES GREVES DE SAINT-NAZAIRE

Les mouvements de Saint-Nazaire méritent plus qu'un écho, plus qu'un article, une véritable monographie.

En attendant, nous pouvons peut-être, de loin, retenir quelques éléments :

1) C'est dans les chantiers navals en pleine activité que l'action s'est déclenchée — c'est-à-dire là où elle peut être immédiatement rentable. Nous échappons une fois de plus, grâce à la clairvoyance ouvrière, aux mirages de la revendication générale, uniforme, présentée aux pouvoirs publics, aux sordides débats sur « le minimum vital ».

2) Il semble que les occupations et les bagarres prouvent la spontanéité du mouvement et la participation massive des inorganisés. Mais aux dernières nouvelles les syndicats — heureusement préparés à l'action directe et à l'unité d'action — paraissent avoir repris le contrôle de la lutte.

3) Quoique la situation des salariés les plus défavorisés soit passée au premier plan, on ne doit pas oublier que l'origine du conflit fut une dispute sur les normes de travail et les bonis à la production. C'est là peut-être qu'on trouverait les éléments d'une politique ouvrière interprofes-

sionnelle. On peut compenser provisoirement l'insuffisance du « salaire contractuel » par les heures supplémentaires et les primes à la production. Mais ce « provisoire » prépare des lendemains d'autant plus douloureux qu'il favorise la division ouvrière et les manœuvres patronales.

On risque gros en subordonnant la revendication à l'augmentation de la production, même de la productivité. Les deux phénomènes doivent se traduire par la majoration du salaire horaire et la diminution de la journée de travail. Faut-il répéter qu'en fin de compte, c'est bien la lutte pour la stricte application des 40 heures (première étape avant un nouvel allègement de la semaine de travail) et la lutte pour la revalorisation du salaire horaire qui déterminent l'augmentation de la productivité par le progrès technique ?

ENCORE UNE CONFIRMATION : LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

La grève générale des fonctionnaires n'a pas éclaté le 1^{er} juillet. L'opinion publique s'égare dans le jargon des bases indiciaires, des grilles hiérarchiques, dans le maquis des primes et la valse des milliards.

On peut tout expliquer cependant par l'éternelle contradiction entre l'urgence de la revalorisation des bas traitements et les impératifs du reclassement ou « mise en ordre ».

On a établi une rigoureuse classification des fonctions publiques, une grille hiérarchique allant de l'indice 100 à l'indice 1.163. Compte tenu d'un traitement de base fixé arbitrairement par le Statut de la Fonction publique à 120 % du salaire minimum interprofessionnel, il faudrait donc revaloriser chaque traitement en multipliant le point par l'indice de la catégorie.

Ce qui est grave c'est que la centralisation budgétaire ne permet pas de distinguer nettement deux opérations distinctes : d'une part revaloriser les traitements de base, comme on a majoré les salaires minima ; d'autre part, appliquer la grille hiérarchique. D'une part, une nécessité vitale, immédiate. D'autre part, un respect de l'ordre établi. Tout cela à l'intérieur de crédits limités.

Actuellement, on se trouve sur une position transactionnelle, légalement transitoire. Le traitement de base comprend une partie soumise aux variations hiérarchiques et une partie uniforme.

Les petits fonctionnaires, ceux qui auraient supporté tout le poids de la grève, veulent une augmentation immédiate de la prime provisoire. Les cadres veulent non seulement l'intégration de toute prime ou indemnité dans le traitement hiérarchisé, mais la péréquation avec les agents supérieurs des services publics ou nationalisés (on compterait à l'Electricité et au Gaz de France 545 agents bénéficiant de traitements supérieurs à 2 millions).

Le compromis accepté par la Fédération des Fonctionnaires F.O. et la Fédération autonome de l'Education nationale accorde sans doute une augmentation immédiate aux petits fonctionnaires mais diminue les délais d'une « remise en ordre » qui aboutira au moins à la stricte application de la grille hiérarchique. Délais ou sursis ?

Car un véritable syndicalisme de la Fonction publique tendrait à séparer nettement les deux problèmes. Il appartient au syndicalisme, à toute l'organisation ouvrière de défendre les salariés des administrations comme ceux des industries privées.

La « remise en ordre » des traitements supérieurs, c'est affaire de gouvernement.

Roger HAGNAUER.

Les cheminements d'une politique ouvrière internationale

A Vienne, le congrès de la Confédération Internationale des Syndicats Libres a ouvert un débat que nulle résolution ne pouvait et ne pourra clore. C'est un débat qui s'alimentera chaque jour et qui rebondira sans cesse sur des problèmes particuliers. Car il porte sur le comportement des organisations syndicales ouvrières à l'égard des affaires mondiales et se rouvre pour chaque étape que présente la marche hésitante de l'humanité vers sa possible organisation.

Il n'est pas étonnant que divers courants se soient affirmés au cours de la discussion, non plus qu'une importante fraction des délégués ait préféré s'abstenir de toute prise de position, ou se soit contentée de formules générales. Là où les Etats, les autorités gouvernementales, les mouvements politiques se heurtent et se contredisent sans cesse, il eût été miraculeux que les syndicats de tous pays adoptent en principe et en fait une commune attitude. Alors qu'il est facile de faire l'unanimité sur une motion de pure intention, il est malaisé d'aligner les représentants de cent situations différentes sur une même position. Il ne s'agit plus en effet de s'en tenir à des considérations générales, mais d'intervenir sur des phénomènes d'actualité. L'internationalisme entre dans sa phase vivante, et à l'échelle des cinq continents, après avoir été pendant un siècle une formule généreuse mais d'application exceptionnelle et limitée.

Ce sont les syndicats américains qui ont posé le problème, par les interventions de George Meany et d'Irving Brown. Attitude logique. L'idée d'un monde uni se pose quand des puissances se sentent fortes au point de viser à l'hégémonie mondiale. Pour l'heure, l'Union soviétique et les Etats-Unis se trouvent seuls à caresser ce dessein ; la première parce qu'elle s'estime capable de s'imposer grâce à une technique d'organisation politique, mise au service d'un expansionnisme traditionnel ; les seconds parce que disposant d'une supériorité technique dans le domaine de la production et des échanges, considérée valable pour l'ensemble de l'humanité.

Les autres nations ne possèdent plus semblable prétention. Certaines s'efforcent de subsister, certaines aspirent plus simplement à naître. D'où leurs attitudes particularistes, et leur préférence pour les formules vagues, sans effet précis sur leurs situations propres. Les vieilles nations européennes n'ont pas tellement diminué en puissance absolue, mais l'interdépendance actuelle du monde mesure exactement cette puissance, alors que la compétition ne se déchaîne plus seulement en fonction de telle question particulière, sinon sur l'ensemble des problèmes embrassant chaque portion du globe. Quand Louis Major, délégué de la F.G.T. belge, examine les termes d'une résolution, il a présent à l'esprit les données politiques, économiques et sociales de la Belgique. Il se montrera donc prêt à voter en faveur d'un texte appelant à la libération des peuples coloniaux, mais il admettra difficilement de donner sa voix à une motion de solidarité avec une population africaine contre une puissance européenne, si cette motion entraîne des prolongements pratiques. Car la F.G.T.B. possède des syndicats au Congo belge mais des syndicats de Blancs, alors que les tra-

vailleurs noirs ne bénéficient d'aucun droit. Par contre, l'A.F.L. et le C.I.O. ne réfléchissent pas en termes de nation limitée, placée sur la défensive, mais en termes de puissance mondiale, pour qui les problèmes d'Abyssinie, de Ceylan ou de Costa Rica sont aspects particuliers d'une lutte générale pour l'organisation mondiale.

Deux conceptions internationalistes se sont donc affrontées à Vienne ; publiquement pour la première fois. L'interprétation des textes ne servirait pas à grand-chose pour définir les deux positions, lesquelles s'inscrivent dans les faits. Les bureaucraties syndicales aiment hélas ! singer les bureaucraties parlementaires et gouvernementales, si bien que les motions nègre-blanc sont de rigueur. Quels que soient les mots, le choc s'est produit entre Américains et Européens. Cette fois, l'Europe comprenait l'Angleterre, comme membre, et sans doute comme chef de file. L'Europe de la C.I.S.L. a manifesté sa nostalgie de la Fédération Syndicale Internationale, pendant de l'Internationale Socialiste, organisation aux buts limités, bénéficiant de la conjoncture de l'entre deux guerres, sans avoir à répondre à l'énormité des tâches d'après 1945. Nostalgie aussi de l'évolution lente et continue, contrôlable, que les catastrophes guerrières brisent parfois, mais qui reprend normalement ensuite.

Les grandes campagnes de propagande, affectant les formes les plus variées et employant les langages les plus familiers, en faveur de la co-existence, ont porté sur ces centrales syndicales. Les réflexes qui les avaient amenées à rompre avec une F.S.M. par trop russifiée jouent aujourd'hui pour les écarter de certaine politique nord-américaine. La crainte des efforts gigantesques se manifeste dans les deux cas. D'où la préférence pour toute formule d'apaisement international, qui leur rendrait leur tranquillité sur le plan national. « Que vient faire ce Chinois à la C.I.S.L. ? », titrait un organe socialiste belge en parlant du délégué des syndicats de Formose. Réflexion typique. On ne se demande pas si ce délégué représente effectivement des salariés, ce qui serait logique, mais on voudrait le voir ailleurs, car sa présence pose une question importante et exige la mise au point d'une attitude et d'une action aux dimensions de l'Asie.

Les représentants américains, conscients de l'envergure de la bataille, et cette fois décidés à parler net, plus net que le gouvernement de leur pays, se raccrochent à quelques définitions simplistes, pour jalonner le chemin que pourrait suivre la C.I.S.L. : démocratie sur tous les plans, aide aux peuples sous-développés, lutte contre les totalitarismes. En réalité, ils cherchent fiévreusement les éléments de cette politique, sachant que les autorités de Washington mènent des activités contradictoires, oscillant sans cesse entre les principes moralistes et la *realpolitik*. Où trouver les composantes volontaires de cette politique d'organisation et de combat, alors que les intérêts colonialistes et l'attraction du neutralisme influent sur les confédérations européennes ? Chez les travailleurs des régions sous-développées, en Asie, en Afrique, en Amérique latine. Mais ces travailleurs sont déjà sous les effets de propagandes tentatives, nées spontanément ou manipulées. La F.S.M.

est présente. Les nationalismes sont actifs. Les puissances coloniales sont là.

La plupart des délégués d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie ont envisagé la situation sous un angle différent. Sans nier leurs sympathies pour la C.I.S.L., dont ils font partie, ni pour les nations démocratiques, au rang desquelles ils voudraient accéder, ils insistent sur l'urgence de leurs problèmes immédiats et cherchent appui et aide de la C.I.S.L. contre les gouvernements des pays qui s'opposent à leur émancipation. Certains, c'est notamment le cas du délégué indien, aspirent eux aussi à une forme d'organisation internationale basée sur la coexistence, qui laisserait à leur pays nouvellement émancipé le temps de souffler et de régler les tâches les plus urgentes. D'autres annoncent les catastrophes proches et cherchent une issue rapide, comme les délégués d'Afrique noire ou les Nord-Africains.

C'est face à ces problèmes immédiats que la

C.I.S.L. aura à montrer ou son incapacité, couverte par des considérations humanitaires, ou son rôle déterminant. Il est évident que les centrales américaines seront tentées d'épouser les vues de leur gouvernement, s'ils ne trouvent pas des partenaires pour une action internationale favorable à l'émancipation des populations coloniales et pour un combat offensif en faveur des classes ouvrières sous le joug des dictatures. Aux propositions faites par l'A.F.L. et le C.I.O. à Vienne, en faveur d'un effort d'organisation et de développement syndical aux dimensions des cinq continents, la seule réponse possible pour les syndicalistes est de répondre *présent*. Si cette réponse n'est pas donnée dans les faits, il ne nous restera plus qu'à déplorer l'alignement des syndicats américains sur la politique du *State Department*... Car il n'est pas de politique syndicale internationale possible, sans partenaires.

Louis MERCIER.

Vers la suppression du droit de grève en Angleterre ?

LA CONSPIRATION DES BONZES

Cinq grandes grèves qui viennent de se produire en Angleterre ont révélé une situation extraordinaire et effarante : une conspiration tramée de concert par les chefs syndicaux et les capitalistes afin de détruire le syndicalisme — et le mot de « conspiration » n'est, certes, pas trop fort.

Fin mars dernier, une grève des **mécaniciens et électriciens de la presse** fut la plus dure bataille que les seigneurs de **Fleet Street** (1) eurent jamais à mener. La grève dura plus de trois semaines. Les capitalistes appelèrent une dispute « inter-syndicale » parce qu'elle était due à ce que l'Association des propriétaires de journaux refusait de donner aux membres du syndicat des mécaniciens (A.E.U.) et du syndicat des électriciens (E.T.U.) des salaires correspondant à ceux que touchaient les syndiqués de la Fédération des syndicats du Livre (P.K.T.F.) et que, précédemment, cette fédération, qui est une organisation strictement de métier et très puissante, avait refusé aux deux syndicats de mécaniciens et d'électriciens d'être représentés au sein de la fédération.

Puis, en mai, près de 90.000 **mineurs du bassin houiller du sud du Yorkshire** partirent à leur tour en grève en vue d'obtenir de plus hauts salaires. Cette grève présentait une importance particulière du fait qu'elle se produisait dans une industrie nationalisée où le syndicat national est dominé par les communistes. La nationalisation n'a fait que remplacer les compagnies houillères privées par des offices régionaux, et l'Office national du charbon voulait user de son pouvoir pour détruire l'attachement traditionnel que les mineurs ont pour le puits « où ils sont nés », sous le prétexte de « mobilité du travail ». Le syndicat communiste des mineurs est si étroitement lié à l'Office du charbon que les cotisations syndicales sont retenues sur les salaires des mineurs par les bureaux mêmes de l'office !

Ce furent ensuite les élections. On aurait pu s'attendre à ce que la classe ouvrière abandonne pour un temps ses luttes revendicatives afin de réserver toute son énergie pour la lutte politique contre le parti conservateur, représentant de la

bourgeoisie. Mais, au contraire, deux nouvelles grandes grèves éclatèrent, l'une quelques jours avant les élections et l'autre quelques jours après.

Les **dockers** de l'estuaire de la Mersey, c'est-à-dire de Liverpool, de Birkenhead et de Manchester, ainsi que ceux de Londres, partirent en grève afin de faire reconnaître leur syndicat par les patrons des docks.

Il y a deux syndicats dans les docks. L'un est le syndicat des ouvriers des transports et des manœuvres (T.G.W.U.), qui fut le syndicat de feu Bevin et de feu Arthur Deakin, et qui est maintenant celui de Tiffin, les trois dictateurs successifs de cette organisation, sorte de pieuvre gigantesque ayant un pied dans toutes les industries et qui entend syndiquer tout le monde. Sa section des docks est notamment connue comme catholique et réactionnaire. Il avait été le maître jusqu'en octobre dernier, époque à laquelle le petit syndicat des arrimeurs et dockers (N.A.S.D.U.), qui était beaucoup plus près des ouvriers et plus démocratique, déclara la grève contre les heures supplémentaires obligatoires et reçut rapidement des milliers de nouvelles adhésions, provenant d'anciens membres du T.G.W.U. Sous l'accusation d'avoir « volé » (2) quelque dix mille membres du T.G.W.U., le N.A.S.D.U. fut radié par la Confédération britannique des syndicats. Du coup, les offices du Travail, qui sont une relique du temps de guerre qui ne subsiste plus que dans les docks, refusèrent, dans les ports de la Mersey, de reconnaître la validité des cartes syndicales du N.A.S.D.U., mais une grève obtint rapidement le retrait de cette mesure. Cependant, les patrons dockers refusèrent de reconnaître le N.A.S.D.U. bien que ce soit lui maintenant qui groupe la majorité des dockers ; d'où la grève, et qui est, elle aussi, stigmatisée comme due à une lutte « intersyndicale ».

Quatre jours après les élections, les **mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer**, industrie nationalisée, entrèrent à leur tour en grève, réclamant une augmentation de salaires.

(1) **Fleet Street** est la rue où sont la plupart des grands journaux. (Note du traducteur).

(2) L'expression anglaise que l'on traduit généralement en français par « voler », veut dire exactement « pris par braconnage ». (Note du traducteur).

Les travailleurs des chemins de fer sont groupés en trois syndicats : l'A.S.L.E.F. qui groupe principalement les mécaniciens et les chauffeurs, le N.U.R. qui groupe toutes les autres catégories, en dehors des employés de bureau, et le T.S.S.A. où sont les employés et les techniciens. Le N.U.R. avait précédemment obtenu une augmentation de salaires pour ses membres, aussi les syndiqués de l'A.S.L.E.F., dont les salaires sont généralement plus élevés que ceux des autres catégories, demandèrent-ils une augmentation correspondante pour eux, mais elle leur fut refusée par la Commission britannique des transports. Ce qui signifiait clairement que cette commission entendait dresser une catégorie contre une autre, un syndicat contre un autre.

Au cours de ces deux grèves — qui, toutes deux, frappèrent sérieusement la production capitaliste — les marins des paquebots transatlantiques entrèrent en grève. Ce fut la plus belle de toutes, car ces marins faisaient grève pour obtenir une semaine de 44 heures (au lieu de 70 heures !) et pour la reconnaissance des « délégués de navires ». Cependant, cette grève n'a pas été reconnue par le syndicat des marins (N.U.S.), et les grévistes ont, dès le début de la grève, voté des résolutions de non-confiance dans leur syndicat.

La grève des journaux avait été une grève non reconnue par les syndicats, dont l'un, celui des mécaniciens, est largement contrôlé par les communistes, et l'autre, celui des électriciens, est dominé par les communistes, alors que les chefs de la Fédération du Livre appartiennent à la vieille garde du Labour Party et de la Confédération britannique des syndicats. La grève des mineurs ne fut pas davantage reconnue par les syndicats, elle fut condamnée par le syndicat des mineurs, ce qui ne l'empêcha pas de s'étendre rapidement d'un puits à l'autre dans tout le bassin grâce à des mesures d'organisation spontanées. La grève des dockers fut également une grève non reconnue, en ce sens qu'elle n'eut pas l'approbation de la Confédération, qu'elle fut condamnée dans les termes les plus violents par Tiffin, patron du T.G.W.U. et qu'elle fut organisée par un syndicat dont l'affiliation à la confédération avait été suspendue. Seule, la grève des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer fut une grève « officielle », reconnue par le syndicat, mais il fut constamment question d'une « médiation » de la confédération pour mettre fin à la grève. Quant à la grève des marins, elle fut entièrement extra-syndicale.

Les grèves non reconnues par les syndicats ne sont nullement quelque chose de nouveau. Pendant la guerre et durant le temps où le Labour Party était au pouvoir, il ne pouvait être question de grèves reconnues par les syndicats, mais, bien qu'alors des centaines de grèves « non officielles » eurent lieu, ce ne furent jamais que de petites grèves, n'englobant qu'une ou deux entreprises et de courte durée, tandis que, depuis la grève des dockers d'octobre, les grèves non reconnues se sont étendues à des industries-clefs, à l'échelle nationale, et ont été conduites avec la dernière vigueur.

Elles ont toutes été immédiatement condamnées par les chefs syndicaux orthodoxes. Tiffin, le « Grand Mogol » du mouvement syndical britannique, écrivit une lettre au journal conservateur, le « Times », dans laquelle il déclarait que son syndicat, le T.G.W.U., « accomplissait sa tâche avec un sens de responsabilité », et il la terminait en citant la phrase du président de la Confédération patronale britannique disant : « Lorsque le mal est fait par des personnes irresponsables, les patrons doivent veiller à ce que les auteurs du mal ne réussissent pas et discréditent par là

ces chefs syndicaux qui reconnaissent leurs responsabilités et conseillent la modération ». L'alignement des objectifs entre les bureaucrates syndicaux et le patronat ne pouvait être indiqué plus clairement.

De même, James Bowman, ancien secrétaire régional du syndicat des mineurs et maintenant vice-président de l'Office national du charbon, envoyait ce message à la direction de l'industrie charbonnière lors de la grève du Sud-Yorkshire : « Ils sont en train de dissiper notre héritage en de ruineuses grèves, en des grèves non reconnues, qui paralysent l'industrie. »

Sir Hartley Shawcross déclarait de même : « Personne n'est plus violemment opposé aux grèves non « officielles » que le Labour Party officiel, la Confédération des syndicats et les chefs orthodoxes des syndicats ». Or Shawcross est considéré comme un des dirigeants du Labour Party. De fait, le Labour Party a été spécialement inactif durant ces grèves. Même l'aile gauche et son chef, Aneurin Bevan, n'ont agi que très timidement, Bevan demandant seulement qu'on « ne touche pas » aux syndicats.

Tom O'Brien, vice-président de la Confédération des syndicats, et l'un des chefs de l'« Action catholique », attaqua « la sauvage irresponsabilité de certaines sections de notre mouvement » et a sans cesse réclamé plus de « retenue » et un plus grand sens de « responsabilité ».

Lord Ammon, pair travailliste et ancien président de l'Office national du Travail pour les docks, demandait dans une lettre au « Times » que la Confédération des syndicats « accepte une plus grande part de responsabilité et exerce davantage d'autorité ». Il qualifiait de « chantage » des accords conclus sous la menace de grève et il demandait que l'« on traite les irresponsables qui occasionnent du trouble dans les usines d'une façon répétée comme des malfaiteurs publics ».

On notera combien dans toutes les déclarations de ces bonzes on insiste sur le sens de « responsabilité ». Ils font ainsi écho aux capitalistes dont c'est le mot favori, car ils réclament toujours plus de sens de « responsabilité » de la part des organisations ouvrières. Pour eux, les syndicats doivent « agir avec un sens de responsabilité » — c'est-à-dire ne doivent causer aucun embarras à la classe capitaliste. C'est notamment le leitmotiv des discours de Sir Walter Monckton, ministre bourgeois du Travail.

La « responsabilité » est le mot de passe du complot qui est en train de se nouer, sans pudeur, au grand jour.

Si la classe ouvrière ne s'est pas souciée, pour son action, des élections, il en a été de même des capitalistes et des bonzes. Dès avant les élections, le parti conservateur avait promis de légiférer pour interdire les grèves non reconnues par les syndicats. Et déjà des pourparlers avaient eu lieu sur ce sujet entre le gouvernement conservateur et la Confédération syndicale. Pendant la campagne électorale, Monckton déclarait : « Personne ne veut supprimer le droit de grève, mais nous désirons qu'il ne soit exercé qu'en dernier ressort et avec un sens de responsabilité... Ce que le gouvernement a à faire, quel que soit le parti auquel il appartienne, c'est de travailler avec la Confédération syndicale et les divers intérêts qui sont engagés dans l'industrie pour trouver le moyen de rétablir ce sens de la responsabilité. » Plus tard, au Bureau International du Travail, à Genève, il revint encore sur la « responsabilité ».

Remarquons que toutes les lettres et discours des chefs du Labour et des syndicats que nous avons cités datent de semaines qui précèdent les élections. Ces messieurs étaient d'accord avec les bourgeois pour ignorer par avance quelle serait

la décision de l'électorat. Plus exactement, les chefs des syndicats et du Labour étaient déjà convaincus de son résultat. Ce qui leur semblait seulement nécessaire, c'était de prendre des mesures contre le réel danger : l'action ouvrière **sur le lieu du travail.**

Ce qui est envisagé serait une nouvelle loi que ferait passer le gouvernement conservateur et qui déclarerait illégale toute grève non approuvée par la Confédération des syndicats. A vrai dire, cela ne ferait que légaliser, sous une forme plus expresse, ce qui est déjà la situation de fait en Grande-Bretagne.

Mais deux choses sont encourageantes.

La première consiste dans la solidarité et la combativité montrées par les travailleurs. Dans tous les cas, ceux-ci se sont tenus solidement. Les dockers ont voté d'une façon répétée pour la grève, alors que leur conseil syndical (celui du Syndicat des arrimeurs et dockers) en eût désiré la fin. Quelque excellente organisation fut faite. C'est ainsi que dans la grève des mineurs du Sud-Yorkshire, la grève s'étendit grâce à l'emploi de cars et de taxis. Que des ouvriers soient capables de louer des taxis — et dans quel but ! — est encore un sujet d'horreur pour le bourgeois britannique ! Les marins ont effectué aussi un brillant travail d'organisation, car l'organisation entre les différents bateaux est chose difficile.

Le second motif d'encouragement réside en ce que le « Socialist Leader », l'organe de l'Independent Labour Party (I.L.P.) a non seulement soutenu sans réserve les grèves, mais qu'il a conseillé aux grévistes de ne pas se contenter simplement

d'obtenir satisfaction pour leurs réclamations, mais d'utiliser leurs luttes pour mettre debout une nouvelle forme d'organisation syndicale. Il est, en effet, bien évident que les syndicats de **métier**, qui datent de l'époque de la reine Victoria, et même les fédérations de ces syndicats, ne correspondent plus aux nécessités présentes. Ce qu'il faut, ce sont de nouveaux syndicats, des syndicats **d'industrie** : un seul syndicat de cheminots, un seul syndicat de dockers. Cela constituerait un sérieux pas en avant. Mais même ces syndicats d'industrie, d'après le « Socialist Leader », ne sont pas suffisants ; ils doivent être des syndicats d'industrie **socialistes**, en ce sens qu'ils doivent sortir des limites des questions de travail et enlever à la classe capitaliste la direction même de la production.

C'est dans ces deux faits, dans la conscience de classe montrée par les travailleurs britanniques et dans les mesures d'organisation dont ils ont pris eux-mêmes l'initiative, d'une part, et dans la vitalité théorique de la gauche d'autre part, que l'on trouve l'espoir d'une future révolution socialiste dans cette patrie du capitalisme qu'est notre île.

Frank MAITLAND.

Londres, 21 juin 1955.

P.-S. — Au moment de poster cet article, la presse bourgeoise annonce que M. Charles Geddes, président de la Confédération syndicale britannique, demande que soient prises des **mesures législatives** pour mettre hors la loi les grèves non reconnues et prises à son compte par la Confédération.

TCHECOSLOVAQUIE

Congrès national des syndicats officiels

L'organisation syndicale officielle, dénommée Mouvement syndical révolutionnaire, a tenu son troisième congrès national du 19 au 22 mai 1955, près de six ans après le deuxième. (Les statuts adoptés en 1949 disposent qu'un congrès national doit avoir lieu tous les trois ans...). Le rapport moral, présenté par Frantisek Zupka, vice-président assurant l'intérim, n'a pas daigné rendre compte des activités déployées au cours des six années écoulées ; il s'est contenté de donner aux délégués des directives pour l'avenir immédiat. Il n'a surtout soufflé mot des remaniements successifs qu'avait subis le sommet de l'organisation, celle-ci ayant quatre fois changé de direction entre les deux congrès. Il n'a pas tenu non plus à expliquer aux délégués pourquoi ils étaient appelés à éliminer du conseil central des syndicats, qui est l'organisme dirigeant du Mouvement syndical révolutionnaire, à peu près tous ses membres choisis six ans auparavant. (Sur les 120 membres du Conseil central désignés par le précédent congrès, seuls 17 ont été réélus, 8 autres ont été rétrogradés pour devenir des membres suppléants et 95 ont été éliminés.) A leur tour, les délégués se sont contentés d'applaudir et de voter à l'unanimité, sans poser de questions.

La dégradation des syndicats officiels ressort également de la façon dont Zupka a défini leurs fonctions : « Dans les conditions de la démocratie populaire, a-t-il déclaré, la situation des syndicats subit une transformation fondamentale. (...) Au lieu de l'organisation de la classe exploitée et opprimée

qu'ils étaient, ils deviennent une organisation de la classe dominante. Défendre aujourd'hui les intérêts de la classe ouvrière et des travailleurs équivaut à mener ceux-ci dans la bataille pour l'essor de l'économie nationale, pour la consolidation de l'Etat démocratique populaire et pour le renforcement de sa capacité de défense ». Et de décrire les rapports qui doivent s'établir dans les usines entre la section syndicale et la direction : « La direction de l'entreprise assume la responsabilité pour le fonctionnement harmonieux de la production, alors que l'organisation syndicale mène à éduquer tous les travailleurs pour qu'ils adoptent une attitude nouvelle envers le travail et qu'ils remplissent dans un esprit de suite tous leurs devoirs envers l'Etat socialiste. Elle aide la direction de l'usine à mobiliser le personnel pour l'exécution des tâches fixées par le plan d'Etat et combat avec intransigeance les méthodes bureaucratiques-administratives de travail. (...) Dans un régime démocratique populaire, les intérêts de la direction d'entreprise, ceux de l'Etat et ceux des ouvriers sont harmonieux. (...) L'organisation syndicale et la direction de l'usine ont par conséquent le même but, dans une entreprise socialiste, ce qui crée la possibilité de leur collaboration la plus intime. »

Il n'est, pour apprécier la décadence graduelle des syndicats officiels, que de confronter ces propos aux prérogatives auxquelles ils prétendaient encore au moment du deuxième congrès national, en 1949. En effet, le président d'alors réclamait le droit de contrôler les directeurs d'entreprises :

« Il nous faut — affirmait-il à ce sujet dans son rapport — de la vigilance, de la critique et de l'autocritique. Il nous faut le contrôle des masses. En octroyant aux individus le droit de décider de leur chef, nous devons d'autant plus leur demander qu'ils soient personnellement responsables et se soumettent au contrôle. Celui-ci doit être exercé avant tout par l'organisation syndicale. »

Fait réconfortant, dans la mesure de leur asservissement les syndicats échouent dans leur tâche de contrôler et de domestiquer les syndiqués, ou plus exactement les salariés (car seuls 14,7 % des salariés tchécoslovaques ne sont pas syndiqués à présent). D'après le rapport de Frantisek Zupka, deux obstacles majeurs empêchent l'organisation syndicale d'accomplir sa mission :

D'une part, les organismes dirigeants sombrent dans un bureaucratisme stérile. En commençant par le conseil central et ses bureaux, tous les échelons de la hiérarchie syndicale s'appliquent à submerger les organismes sous leurs ordres par une quantité énorme de lettres circulaires, de questionnaires et de directives. Les militants sont en outre tenus d'assister à des dizaines de conférences et de « séances d'instruction », convoquées tantôt à l'échelon régional, tantôt dans la capitale. Le résultat en est qu'ils ne trouvent plus le temps de se pencher sur ce qui se passe sur le tas.

D'autre part, les sections syndicales dans les usines tendent à se prémunir contre toute ingérence de la part de la hiérarchie : « Leur activité souffre du fait qu'elles sont coupées des organes syndicaux supérieurs. Ceux-ci n'apprennent pas assez aux organisations de base comment elles doivent lutter en faveur de la production socialiste. Seul le manque de connaissance des problèmes politiques et économiques peut expliquer le fait que certains militants syndicaux dans les usines ne résistent pas aux revendications non justifiées et démagogiques et s'en font les défenseurs. »

Le rapport moral a d'ailleurs involontairement rendu hommage à la classe ouvrière en révélant — toujours en se servant de ce langage fumiste qui travestit la collaboration avec les directions en défense des intérêts ouvriers et l'action revendicative en manifestation des penchants bourgeois — que l'esprit de révolte est le plus fort précisément parmi les prolétaires : « C'est dans les organisations syndicales, au sein desquelles se confrontent les gens de différentes opinions idéologiques et de diverses convictions politiques, que se manifeste le plus l'influence de l'idéologie bourgeoise. »

Et d'ajouter cette phrase qui vaut son pesant d'or : « C'est pourquoi l'ennemi de classe concentre son attention en particulier sur les syndicats et sur les masses moins évoluées, telles qu'elles sont organisées dans les syndicats. » Le rapport précise que le « social-démocratisme » et le « anarcho-syndicalisme » sont les formes les plus importantes de cette « idéologie bourgeoise » qui anime les « masses moins évoluées ». On peut dès lors facilement imaginer quelle est la part de l'« ennemi de classe » dans la propagation de ces idées ; à moins que le chef des syndicats officiels ne soit sur le point de tomber d'accord avec nous et d'avouer que pour la dictature stalinienne le principal ennemi de classe est le prolétariat.

En dépit de son verbiage grotesque, l'exposé de Frantisek Zupka sur le « social-démocratisme » et le « anarcho-syndicalisme » est prodigieusement intéressant, puisqu'il définit d'une manière très précise l'état d'esprit de l'ouvrier tchécoslovaque. Voici en effet les traits fondamentaux des deux « déviations », tels qu'il les a énumérés :

1) Les sections syndicales rejettent fréquemment les décisions prises aux échelons plus élevés de l'organisation et ne les mettent pas à exécution.

2) En faisant valoir les intérêts de leurs membres, les sections d'usines, les groupes locaux et même les grandes fédérations industrielles ne se laissent plus bernier par l'argument passe-partout qui consiste à invoquer l'« intérêt général ». Au lieu de se laisser éblouir par les mirages de la propagande, les ouvriers jugent l'« édification du socialisme » d'après leurs propres problèmes économiques et sociaux.

3) En exigeant l'augmentation de salaire pour une catégorie, les syndiqués, aussi bien que les militants, omettent de prendre en considération la question de savoir si cette augmentation peut « se justifier par l'importance sociale du travail en question et par le rendement nécessaire », ainsi que l'exige l'Etat-patron. En matière de politique des salaires, les ouvriers sont des égalitaires sans réserve ; à tous les arguments en faveur de la hiérarchie des salaires, ils opposent la constatation suivante : « Nous avons tous les mêmes estomacs. »

4) Les militants partagent l'hostilité des syndiqués pour les méthodes stakhanovistes et pour l'« émulation » au travail et refusent de s'attaquer aux infractions à la discipline de travail.

5) Les ouvriers défient les consignes officielles qui leur imposent la fraternisation avec leurs supérieurs dans les usines.

6) Les syndicalistes passent outre aux directives prodiguées par le parti communiste, par l'Etat et par les directeurs et n'hésitent pas à s'y opposer le cas échéant.

7) Les militants sont convaincus qu'ils devraient avoir leur mot à dire dans l'élaboration des plans et de la politique économique en général.

8) Les ouvriers et les organismes syndicaux ne veulent pas prendre part aux actions destinées à forcer la collectivisation de l'agriculture.

Le rapport de Frantisek Zupka confirme ainsi, une fois de plus, l'échec auquel est voué le système stalinien lorsqu'il a affaire non pas à une classe ouvrière qu'il a lui-même créée de toutes pièces au cours de sa croisade d'industrialisation, mais bel et bien à un prolétariat moderne, formé par les luttes sociales et les efforts d'émancipation de plusieurs générations. Dans ces conditions, la dictature a beau massacrer les cadres du mouvement ouvrier, elle n'arrive pas à réduire la classe salariée à l'état de troupeau. L'esprit de résistance est d'ailleurs très important non seulement au point de vue moral, mais encore sur le plan strictement matériel. Dans le passage consacré aux salaires, Zupka s'est vu obligé d'admettre que toutes les mesures gouvernementales réglementant la rémunération se révèlent inefficaces devant l'opposition des ouvriers : on ne réussit pas à établir l'écart escompté entre l'augmentation du rendement et celle de la paie, les tentatives d'ouvrir de plus en plus l'éventail des salaires sont systématiquement sabotées, les révisions des normes de rendement n'arrivent pas à accélérer les cadences, les primes destinées à stimuler le zèle sont largement utilisées pour compenser les injustices causées par la politique des salaires officielle, etc.

Ces remarquables succès de la lutte ouvrière ne peuvent évidemment pas dissimuler la grande misère qui pèse sur les salariés. Tout en se montrant extrêmement discret à ce sujet, Frantisek Zupka a révélé un symptôme important de l'aggravation du chômage, qui avait fait sa réapparition en Tchécoslovaquie — comme dans d'autres « démocraties populaires » — depuis l'automne 1953 : au cours de l'année dernière, on a enregistré une diminution de l'« absentéisme », mais simultanément les temps perdus se sont accrues dans l'industrie dans une proportion beaucoup plus im-

portante. D'autre part, il a fait un aveu éloquent au sujet des difficultés qu'éprouvent les ouvriers pour se nourrir : il a invité les sections syndicales à créer, auprès des usines, des exploitations agricoles auxiliaires en vue d'assurer le ravitaillage des cantines, en particulier en viande. Pour démontrer combien cette idée est excellente, il a

souligné qu'elle est courageusement réalisée en Union soviétique. En ceci, il a dit vrai. Seulement, les ouvriers tchécoslovaques n'ont pas besoin d'aller si loin pour s'instruire. Ils ont connu ce système D chez eux, à l'époque de la grande famine, en pleine guerre, sous l'occupation nazie.

Paul BARTON.

Le successeur de Farhat Hached trace le programme de l'U.G.T.T

Sous le titre : « L'U.G.T.T. est déjà une puissance avec laquelle il faut compter en Tunisie », un envoyé spécial du Figaro, J.-M. Garraud, a publié, le 23 juin, le récit d'une interview qu'il a eue avec Ben Salah, successeur de Farhat Hached au secrétariat de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens.

Bien que nous ayons depuis longtemps renoncé à convaincre les colonialistes de « gauche » qui répètent inlassablement, sans aucune preuve à l'appui, que les mouvements de libération des colonies sont des mouvements « féodaux » et anti-ouvriers, nous reproduisons ci-dessous les principaux passages de cette interview, en rappelant que l'U.G.T.T. constitue l'une des principales bases, et même la principale, du mouvement national tunisien.
— R. L.

Dans un café mi-européen, mi-arabe, j'ai longuement et très librement conversé avec le chef de l'U.G.T.T.

— On vous considère en France comme une sorte de « troisième force tunisienne » appelée à donner au pays une orientation à gauche.

— Cette formule « troisième force » ne me plaît guère. Elle a un ton neutraliste. Or nous ne sommes ni des neutralistes, ni des immobilistes, me répond en riant Ben Salah. Nous sommes simplement une force et nous en avons conscience, sans orgueil, parce que c'est un fait. On nous place parfois en tête des syndicats du monde musulman. C'est pour nous une raison de plus de bien défendre la classe ouvrière tunisienne, de l'organiser, de lui donner conscience de ses droits et de ses devoirs. Evidemment cela bousculera un peu les vieilles conceptions du conservatisme social.

— On vous a souvent reproché d'être inféodé au Néo-Destour et de faire avant tout de l'action politique.

— Cette action commune en période de lutte pour l'autonomie interne s'est inscrite dans un cadre national. Cela ne veut pas dire que nous renoncions à ce qui est notre raison d'être : la défense du monde ouvrier. Un parti politique et un syndicat ont chacun leurs objectifs. Les nôtres sont uniquement sociaux.

— Estimez-vous le moment venu d'engager à fond cette lutte sociale ?

— Nous entrons dans une période transitoire. Il faut d'abord, à tous les échelons du pays, nous adapter. Il faut recréer la confiance entre Français et Tunisiens, non pas seulement au moyen de discours, d'appels sentimentaux, mais d'une façon réaliste, autour d'un plan, devant un travail commun. Pour nous, il ne s'agit pas de démolir, mais de construire avec vous. Il faut des étapes, mais cela ne signifie pas que nous, syndicalistes, nous laisserons chloroformer !

— Vos effectifs sont citadins. Or le pays est principalement agricole. Développez-vous votre action dans les milieux ruraux ? Envisagez-vous une réforme agraire, comme en Egypte ?

— Bien sûr, nous travaillons afin de gagner à notre cause le monde rural. Notre action est engagée. Nous ne réclamons pas de réformes agraires comme celles qui ont été décrétées en Europe orientale ou en Asie. A quoi sert de reprendre les terres, de les redistribuer sans donner aux paysans les moyens de les exploiter ? Mieux vaut s'adapter aux circonstances, aux lieux et au tempérament des gens. Nous préférons un système coopératif, une sorte de socialisme rural. Cela exige une réforme du régime foncier, une réorganisation complète de ces immenses domaines des biens « habous ». Il faut enfin éduquer les masses rurales, les conseiller. Cela vaut mieux qu'une belle réforme agraire seulement inscrite en lettres d'or dans une loi révolutionnaire ! Mais sur le plan rural, nous entendons avancer.

— Ne craignez-vous pas d'entrer en conflit avec certains de vos compatriotes ?

— Certainement. C'est presque inévitable. Nous aurons peut-être plus de heurts avec certains Tunisiens qu'avec les Français. Nous entendons que les contrats de travail soient partout respectés. Nous sommes déjà en conflit avec l'Union générale des agriculteurs tunisiens et avec l'Union tunisienne des artisans et commerçants pour des questions de salaires et d'avantages sociaux.

La lutte ne nous fait pas peur. Elle ne sera ni outrancière ni démagogique.

— Il y a en Tunisie un prolétariat européen. Voulez-vous lui ouvrir largement les portes de votre syndicat ?

— C'est là un de nos premiers objectifs. Nous désarmerons ainsi les critiques qui pourraient être adressées à une U.G.T.T. qui serait strictement tunisienne, nationaliste, musulmane. Dans ce même esprit, dans une des conventions signées à Paris concernant la défense de la main-d'œuvre, nous avons fait remplacer l'épithète « tunisienne » par celle de « locale ».

Nous entendons donner une place dans nos organisations aux travailleurs européens, français, italiens, grecs ou maltais. Nous voulons défendre, sur le seul plan du travail, les travailleurs quels qu'ils soient.

Progrès de la minorité C. F. T. C.

Le XXVIII^e congrès confédéral de la C.F.T.C. qui s'est tenu à Asnières du 28 au 30 mai a certainement fait date dans l'histoire de la centrale. La rudesse des affrontements s'explique de bien des manières : mais leur sens en est clair si l'on prend garde que les chocs, dès le premier jour, ont eu pour origine les grèves d'août 53. Le souvenir de celles-ci, en effet, ne s'est pas effacé, et la satisfaction montrée dans le rapport moral par le secrétariat — « à partir d'août 53, on assiste à une amélioration trop lente à notre gré, mais réelle, de la situation des travailleurs » — n'a pas été sans rendre plus violentes les critiques des minoritaires. Comme devait le dire un délégué, « l'erreur n'est rien, à condition de vouloir la reconnaître... ». La « majorité » s'est donc opposée à la résolution présentée par Yves Morel, secrétaire général de la Fédération du Gaz-Electricité, qui demandait la disjonction de la partie du rapport moral relative aux grèves d'août, déclarant notamment que « le mouvement d'août exprimait en même temps qu'une défiance de fond à l'égard du gouvernement Laniel-Faure, une volonté de renversement de la politique économique et sociale... ».

Sans doute le passage concernant « la vigilance particulière » à montrer à l'endroit des « personnalités, groupes ou regroupements, qui tendraient à utiliser les organisations ouvrières comme cautions syndicales de leur politique », a-t-il paru particulièrement dangereux à la majorité confédérale... Mais elle a trouvé cependant pour refuser de la suivre dans l'équivoque près de 40 % des mandats : 1.551 contre 2.377. On se tromperait, d'ailleurs, en voyant là un simple refus. Albert Detraz, un des leaders de la minorité, avait donné une signification plus large à cette hostilité en soulignant qu'il s'agissait de « redonner au mouvement ouvrier français l'enthousiasme des grandes actions de masse » et que le problème restait toujours pour cela « d'organiser et développer le combat ouvrier à la base même de la puissance du capitalisme ».

Mais de multiples questions se posent aujourd'hui et les syndicalistes savent assez que des formules ne suffisent pas. Dans les deux résolutions sur l'orientation et sur la politique à suivre dans l'immédiat (1), les minoritaires devaient préciser qu'à leurs yeux il faut « écarter les schémas de « réforme de l'entreprise » ou de « profession organisée » qui feraient perdre de vue aux militants la nécessité permanente de la force et de l'indépendance syndicales sans lesquelles toute « cogestion » et « démocratie économique » se révèlent illusoire ».

Ils devaient aussi affirmer qu'aujourd'hui « pour le mouvement ouvrier européen un socialisme démocratique peut seul fournir l'alternative au mythe totalitaire » et que pour s'attaquer sérieusement au régime capitaliste de l'entreprise on doit viser « une planification démocratique qui fera de la fonction d'investissement une responsabilité publique ».

Dans la résolution générale, il était demandé que soient mises à l'étude de nouvelles « nationalisations », pour les secteurs économiques dans lesquels le capitalisme français a encore toute sa puissance (sidérurgie, ciment, industries chimiques, transports routiers). Cette résolution, déposée par Detraz et défendue par Nicolas (des Cheminots), s'achevait sur un appel :

Le congrès appelle tous les travailleurs à prendre conscience, dans les mois qui viennent, d'une nouvelle tâche :

— *D'une part, affirmer la force syndicale dans chaque branche d'activité, notamment par la conclusion de conventions collectives nationales et l'institution effective d'un régime contractuel des salaires, cette force étant la seule garantie réelle de la liberté d'action des délégués ou membres des comités d'entreprise et des possibilités ultérieures de contrôle ouvrier, notamment en matière de productivité ;*

— *D'autre part, élever la conscience politique des salariés, lors des élections de 1956 à l'Assemblée nationale, élections dont le congrès souligne la gravité : placés à la fois devant les problèmes de négociation internationale pour la paix, d'association entre la France métropolitaine et les peuples d'outre-mer, de croissance économique et de transformation sociale du pays, les salariés auront à décider, dans leur liberté de citoyen, de l'orientation de toute une législature : soit de nouveau vers l'immobilisme, soit vers une politique qui rende au monde du travail confiance dans l'efficacité des institutions démocratiques, garantes des libertés ouvrières.*

Le fait que ces textes, présentés par des dirigeants de fédérations ou de syndicats nationaux, de la Métallurgie, de l'Education nationale, du Bâtiment, des Industries chimiques, des Transports, du Gaz-Electricité, de l'Alimentation, ou par des responsables d'U.D., aient recueilli plus de 40 % des mandats indique que la confédération s'oriente chaque jour davantage vers un syndicalisme profondément enraciné dans la tradition ouvrière, à la fois révolutionnaire, « démocratique » et socialiste. Les militants de la minorité C.F.T.C. souhaitent donc que la force syndicale, échappant à toute sujétion, retrouve son sens émancipateur au service de tous les travailleurs.

Le destin de la C.F.T.C., à l'origine exclusivement centrée sur un milieu professionnel, est assez étonnant puisque cette centrale, du fait de circonstances historiques imprévisibles au départ, assume aujourd'hui des responsabilités nouvelles dans le mouvement syndical et devrait continuer dans le sens d'un élargissement, déjà sensible à la base dans les entreprises.

La situation du mouvement ouvrier en France est dramatique, on le sait, parce qu'il est tombé dans la dépendance de forces extérieures à lui, dont la déviation totalitaire est seulement la plus éclatante. La tâche de reconquête ne peut qu'être difficile et menée à bien avec beaucoup d'énergie, d'intelligence et d'audace. C'est à quoi les militants « minoritaires » de la C.F.T.C. ont l'ambition de travailler en toute clarté. Les débats tumultueux, hachés, violents, mais riches de questions et d'espoir, qui ont marqué le 28^e congrès, font augurer de cet avenir où des syndicalistes venus de tous les horizons pourront retrouver des bases communes à leur action ; sur le plan de la transformation du régime économique comme dans les modalités de l'action politique le syndicalisme doit redevenir pleinement une force en mouvement, qui précède l'évolution sociale et la conduise vers un monde conforme aux exigences et aux aspirations des travailleurs.

(1) Voir *Reconstruction*, n° 21-22, juillet 1955.

Six ans de liaisons intersyndicales dans la Loire

Aux côtés de U. Thevenon, Laval, Tony Peyre, Petit, Chausse, Gonin, Mathevet, Jean Seigne et quelques autres...

Premier bilan d'activité

Si nous relisons le dernier paragraphe de la résolution finale de Puteaux, concluant la conférence des 9 et 10 avril 1955, et examinons ensuite avec soin tous les éléments de cette résolution, nous y trouvons tout le programme simple du travail que, *aussi peu nombreux soient-ils au départ*, peuvent, s'ils le veulent, entreprendre dans leur coin, avec la certitude de se voir tôt ou tard payés de leur persévérance, les syndicalistes libres. *Entre autres exemples*, celui du département de la Loire est là pour le prouver.

Pour ce département, la conférence de Puteaux a été une première conclusion. Pour beaucoup d'autres elle peut être un point de départ. Si la Loire a attendu six ans pour dresser un premier bilan d'activité, c'est qu'il faut ce temps-là au moins pour juger de la solidité d'une expérience sociale comme la sienne et c'est bien aussi qu'il lui a fallu ce temps-là pour arriver à trouver, dans une conférence comme celle de Puteaux, le premier écho national et international valable.

Sans un tel écho, il nous aurait semblé que, aussi importante soit-elle malgré ses défauts que nous connaissons bien, notre réalisation risquait de demeurer, dans les limites de notre département, une expérience en vase clos et par conséquent vouée quand même, finalement, à l'étouffement et à l'impuissance devant des problèmes qui dépassent singulièrement le cadre d'un département. Certes nous avons enregistré d'autres réactions. On fait beaucoup état de l'expérience de la Loire. Mais beaucoup de ces réactions ne sont pas précisément sympathiques et celle de Puteaux est la seule qui vise à ce qu'à notre expérience d'autres expériences proches de la nôtre ou dissemblables suivant les conditions locales y répondent de reconfortante manière.

Attachons-nous seulement aux rapports que nous constatons entre l'évolution de notre travail depuis six ans, car on ne saurait tout en relater, et les conclusions de la conférence de Puteaux. Notre camarade Lazarévitch, Harmel et quelques autres ont mis le doigt sur une certaine erreur, selon eux, de ces conclusions, le doigt sur ce passage précis : *Ce travail (celui préconisé à Puteaux) est considéré comme la meilleure réponse à l'œuvre de destruction du mouvement ouvrier menée par le parti communiste.*

Harmel posait deux questions :

Le parti communiste est-il donc le seul responsable de la destruction du mouvement ouvrier et de l'impuissance du syndicalisme ?

Les problèmes posés sont-ils tous des problèmes économiques ?

Cette deuxième question s'apparente aux critiques de Lazarévitch soulevant l'important problème de la morale ouvrière et celui du même coup de la propagande qui parle au cœur et à la sensibilité. Voyons sous cet angle, au moins, la première question également posée. N'est-ce pas dans une certaine mesure parce qu'ils n'ont pas su répondre à la deuxième question que les syndicalistes ont contribué à leur manière à la dispersion syndicale, à son impuissance et à sa destruction ?

Le camarade Ferdoussi, de Bordeaux, a aussi posé la question des grandes passions réformatrices. Il trouve peu convaincants les rapports établis à Puteaux entre les enthousiasmes moteurs et les statistiques. Elles ne vibrent pas, dirait Mercier. Il a raison de ne pas les doter de vibrations à l'aide d'adverbes et d'adjectifs sur le papier. Mais les autres qui parlent de morale, de sensibilité ou d'enthousiasme ont raison aussi. Dans le même ordre d'idée nous revient à l'esprit, lue dans les « *Études Matérialistes* », cette expression de Louzon selon lequel pour le mouvement ouvrier la morale est essentielle et selon lequel il est d'abord essentiel pour des révolutionnaires de renverser l'ordre des valeurs morales.

Nous repensons aussi au récent article d'Hagnauer sur la laïcité : *la classe et la cohue*. Il faudra bien que nous trouvions un jour le temps d'accrocher Hagnauer à propos de cet article. Nous ne sommes pas d'accord avec certaines des interprétations qu'il donne des exemples qu'il choisit et justement parce que nous sommes d'accord avec lui sur le fond. Sans aller plus loin soulignons tout de suite cette idée d'Hagnauer qui semble en bonne logique et parfaite concordance avec l'esprit général de la conférence de Puteaux : « *L'organisation d'abord, les idées ensuite !* »

La formule est exacte. La conférence de Puteaux a eu raison d'adopter ce mode de progression. Mais dans l'action quotidienne qui permettra de ramifier dans tout le pays des organismes créés sur le modèle de la conférence de Puteaux cette belle

ordonnance ne sera pas toujours respectée. Toute formule exclusive est une vue de l'esprit.

Il y a forcément interférence entre les divers moyens, comme entre les divers domaines humains mis à contribution dans toute construction pratique, et le plus souvent simultanément entre l'action, l'idée, la mise en équations claires, l'organisation, les réactions morales ou sentimentales...

Nous vous rassurons tout de suite, nous n'allons pas philosopher. Nous voulons simplement vous dire que ni l'une ni l'autre des deux recettes qu'on oppose à tort à Puteaux n'a été considérée comme la meilleure dans la Loire. Il est probable qu'il en est de même partout où on se met en marche. Point n'est tellement utile de se demander si on commence bien par le bon bout. Si, étant donné les circonstances locales, on commence vraiment par celui qui ne convient pas, elles ont tôt fait de vous le rappeler.

Nous croyons que les maîtres mots qui peuvent venir à l'esprit, au sujet de la meilleure réponse à fournir aux problèmes posés par la décadence passagère du syndicalisme, ont été écrits dans la R.P. de mai 1955 à propos de « l'influence du P.C. ».

Quelle que soit la valeur de nos statistiques, de nos principes ou de nos équations, pour que nous puissions en faire des moyens de préhension sur les problèmes sociaux et humains, la question de notre influence se pose. Il est intéressant d'étudier les raisons de l'extension de celle qui la contrecarre essentiellement. Rappelons les constatations de notre « ami Parisien » :

1. *Il existe entre les forces du P.C. et son action une disproportion qui est ahurissante.* (Aussi peu nombreux soient les militants au départ, disions-nous.)

2. *L'influence de sa propagande fait passer quantité de ses slogans dans la composition du fonds d'idées existant dans l'esprit du public.* (Pourquoi les idées justes ne seraient-elles pas véhiculées aussi bien que les slogans communistes par une propagande bien conçue ?)

3. *Influence de certains groupes, qui ne se réclament pas du P.C., dans le sens du rôle que le P.C. leur fait jouer.* (Tant dans la propagande que dans la construction sociale effective, le syndicalisme se doit, sans imiter le machiavélisme du P.C., de nouer des liens, ou tout au moins les militants syndicalistes, avec d'autres groupements qui sont par leur structure et leur activité les compléments normaux du syndicalisme. C'est le système des bases multiples de Jean Thersant.)

4. *Par des moyens simples avec des militants de valeur souvent très discutables le P.C. arrive à des résultats prodigieux.* (Nous croyons qu'avec des moyens simples similaires et tout d'abord un minimum de rapports entre eux les militants syndicalistes qui ont l'énorme avantage de la liberté peuvent arriver à des résultats bien plus prodigieux encore.)

5. *Le système de propagande du P.C. a atteint ce qu'on peut appeler un degré de perfection et qui se distingue par son monolithisme, sa rapidité, son intensité.* (On verra dans les différents organismes prévus dans la Loire que le monolithisme est remplacé avantageusement par la capacité d'adaptation et que la rapidité est une conséquence directe de la souplesse de la formule ; quant à l'intensité, c'est une question de persévérance, de technique, d'adaptation à la psychologie locale. On apprend le métier en le pratiquant.)

6. *L'absence de divergences dans le parti augmente sa force de pénétration.* (Nous en sommes beaucoup moins sûr que l'ami Parisien. La sollicitation permanente des mêmes cellules nerveuses avec les mêmes moyens d'excitation entraîne un

sommeil et une paralysie de ces cellules. Ne sommes-nous pas à une période où la rigidité du parti frappe ses propagandes contradictoires d'une certaine impuissance ? Ne joue-t-il pas la comédie des « tendances » dans la C.G.T. ?, comédie dangereuse d'ailleurs. Ses dissidences ne sont-elles pas retentissantes ? qu'il s'agisse de Marty ou de Tito. N'est-il pas un fait que le prolétariat et l'opinion publique répondent mieux à l'appel d'organisations qui ne sont pas toujours d'accord, prouvent leur capacité de discussions et de divergences publiquement ? Et qu'un front unique d'organisations syndicales pluralistes a aujourd'hui plus de capacité percutante que l'aurait probablement une C.G.T. unique monolithisée artificiellement par le parti ? Au pôle d'attraction totalitaire s'oppose naturellement l'attraction de la liberté comme aux armées de masses s'oppose le harcèlement des groupes de partisans. C'est ce second pôle qui est le nôtre ; il n'est pas forcément inférieur au premier. Sa méthode regagne actuellement du terrain.)

7. *La hâte à fournir une explication à lui sur chaque problème d'actualité.*

(C'est ce que nous faisons, sans toutefois confondre vitesse et précipitation. Mais aucun choc psychologique d'un événement quelconque, intéressant directement ou indirectement la vie sociale ou le syndicalisme, ne se produit sans que nous réagissions au moins par nos communiqués de presse.)

8. *Il ne se contente pas de lancer un mot d'ordre, il le répète jusqu'à en saturer l'atmosphère...* (Oui, mais cela comporte les dangers de lassitude qu'entraîne tout rabâchage. Nous avons la possibilité de répéter nous aussi certains mots d'ordre mais notre structure libertaire nous permet aussi, quand une saturation d'atmosphère l'a empli de pesants nuages, de les disperser au profit de nos propres positions avec quelques éclairs vifs, placés à propos, et qui sont d'autant plus efficaces qu'ils font diversion à la fatigue des répétitions monotones.)

Cet exposé en huit points situe la technique de la propagande totalitaire. A cette stratégie, nous pouvons opposer une autre stratégie adaptée aux buts que nous poursuivons et servie par notre petit nombre.

Harmel dit, à juste titre, que la clarification des idées, les découvertes stratégiques, les changements de techniques, les adaptations à des situations nouvelles si elles résultent de l'évolution des masses, ne peuvent être mises au point par elles et exprimées par elles, mais au contraire sont le fait de groupes restreints et de consciences individuelles.

C'est de confrontations techniques syndicalistes que surgira la meilleure réponse aux problèmes posés et c'est pour cela qu'avant de montrer comment elle fut celle de la Loire, nous avons écrit ce long exposé préalable. La technique qui y est esquissée rejoint celle que préconise le dernier paragraphe des conclusions de la conférence de Puteaux :

« *La classe ouvrière doit fournir des réponses à l'ensemble des questions que pose la décomposition du capitalisme, en évitant les dangers de la technobureaucratie et du totalitarisme.* »

Traduisons : ceux qui veulent confronter des expériences et des prises de conscience ouvrières doivent pouvoir montrer que les organisations syndicales ont la capacité de penser, de répondre aux besoins humains quels qu'ils soient, de créer des organismes pour répondre à ces besoins multiples, ou d'entrer en relations réalisatrices (bases multiples de Jean Thersant) avec les organismes sociaux nés déjà de ces besoins, de comprendre tout événement et de lui fournir une explication selon leur propre optique, ce qui est déjà une façon d'avoir prise sur eux.

...Et si les problèmes économiques sont essentiels,

il y a des cas où les rapports d'idées (superstructures des rapports économiques ou rapports conditionnés par les rapports économiques) ou les rapports de sentiments sont une autre manière d'entrer en contact finalement avec les problèmes économiques ou d'exercer une influence sur eux. (C'est ce que nous voudrions dire à Hagnauer.)

Aucun domaine humain ne doit donc être négligé. Quelle que soit la valeur de nos recherches il nous faut atteindre un degré d'influence comparable à celui du P.C. et pour cela (Hagnauer !) devenir aptes à utiliser les caisses de résonance des cohues, à retrouver l'oreille et l'écho sonore de l'opinion publique, à retrouver les réactions pensées d'une véritable conscience ouvrière : trois stades ou trois activités simultanées ? Nous penchons pour la simultanéité relative, mais pour ne pas se perdre dans les rassemblements et ne pas être écrasés par eux, et il faut retrouver l'aptitude à rassembler autour de soi.

Si nous avons insisté sur ces aspects techniques de la recherche de l'influence, sans laquelle notre travail technique social restera dans nos cartons et ne sera pas véhiculé jusqu'aux intéressés, jusqu'à la classe ouvrière et ses organismes ou organisations, c'est que nous cherchons beaucoup moins à raconter l'histoire de l'expérience de la Loire qu'à en démontrer le mécanisme pour le rendre au maximum utilisable, sous des formes peut-être toutes différentes, dans d'autres départements.

Ce sera la conclusion de ce trop long « premier paragraphe », mais sa lecture ne sera pas du temps perdu. Tous les aspects de la technique de travail social que nous venons d'esquisser se retrouveront dans l'expérience du comité de liaison intersyndical de la Loire. Depuis la scission, comme avant la guerre, et particulièrement depuis six ans que dure le comité de liaison, les militants qui ont vécu cette expérience ont empiriquement utilisé cette technique qui leur a permis de reconquérir déjà une influence appréciable sur la population et dans la classe ouvrière de leur département. « La technique de Puteaux » ou « celle de la Loire » ne sont pas des « vues de l'esprit », elles sont déjà « expérimentales ».

LA LOIRE EST UNE AVANT-GARDE

Qu'on ne voie dans cette formule aucun orgueil de militant, aucun patriotisme départemental. Que la Loire se trouve dans des conditions particulièrement favorables n'augmente pas le mérite de ses militants, au contraire.

Pour ne pas gaspiller de papier, nous reportons aux monographies de notre spécialiste : Urbain Thevenon, déjà parues dans le R.P. depuis bientôt quarante ans, et plus particulièrement aux toutes dernières.

Nous comprenons bien pour notre part l'impulsion économique au départ d'un des premiers bassins miniers et industriels de France pour le mouvement social, mais nous avouons que nous comprenons mal comment cette impulsion a pu se maintenir et devenir une tradition durable à travers près de trois siècles.

Beaucoup qui jugent d'une évolution sociale sur les aléas électoraux pensent que la Loire est nettement en perte de vitesse... Certes notre département vit plus sur une tradition que sur une impulsion économique directe et vigoureuse, mais la tradition est restée assez forte dans le mouvement syndical pour que nous puissions encore, quelque temps du moins, donner un certain éclairage à l'orientation syndicale générale. D'autres reprendront le flambeau. Des signes de lassitude se manifestent parfois. Entre autres celui-ci : les rapports du syndicalisme libre et des ouvriers du sous-sol ne sont plus

ce qu'ils ont été au temps de Pierre Arnaud et au temps où les mineurs étaient l'élément moteur du syndicalisme dont le comité de liaison continue la tradition.

Thevenon a esquissé les grandes lignes de cette constance sociale de la Loire. Qu'il nous suffise aujourd'hui de dire que, avant la guerre de 1939, au temps de l'affaire Garnier, nous avions déjà établi sous une forme adaptée aux circonstances du moment ces liaisons préconisées à Puteaux.

Nous possédions dans la C.G.T. unifiée, résultant des combats effectifs d'une U.D. confédérée minoritaire dans la C.G.T. Jouhaux, une union des militants syndicalistes, plus unis par la recherche commune que par l'esprit de tendance, c'était la *Voix Syndicaliste*, avec son journal mensuel tiré sur quatre pages, unissant des amis de « *Syndicats* », du « *Réveil syndicaliste* », de la « *page syndicaliste du Libertaire* », des amis de la « *Révolution prolétarienne* ».

Cette union de militants possédait des organismes annexes : comité d'aide à la révolution, puis aux réfugiés espagnols, en liaison avec la C.G.T.-S.R., un comité de lutte contre la guerre, une section départementale du centre syndical d'action contre la guerre, un comité de défense Garnier, Bidault David, lors de l'affaire Garnier où les secrétaires syndicaux du bâtiment furent accusés d'un assassinat avec une orchestration « intéressée », une section départementale S.I.A. (Solidarité Internationale antifasciste).

Cette union « *Voix syndicaliste* » correspondait sur le plan organisationnel proprement dit à un comité de liaison des organisations internes à la C.G.T., comité de liaison officieux, lié aussi à la C.G.T.-S.R. (C.N.T. d'alors) et à un réseau de collèges du travail, dont le plus important était celui de Firminy animé par Louis Navant (mineurs) et Jean Giry (instituteurs).

Cette liaison interne à la C.G.T. s'établissait entre 29 syndicats représentant 11.220 syndiqués. En voici la liste : *Syndicats des mineurs* de Roche-la-Molière, du Chambon-Feugerolles, de la Ricamarie, de Saint-Genest-Lerpt, de Saint-Chamond, de Firminy ; *Syndicat des crayons Marquise* de Saint-Paul-en-Jarez ; *Syndicats des agents P.T.T.* de Saint-Etienne, de Roanne ; *Syndicats du Bâtiment* de Saint-Etienne, du Chambon-Feugerolles, de Firminy, de Roche-la-Molière, de l'Hôpital-sur-Rhins, de Panissières, de Saint-Marcellin ; *Syndicats du textile* de Neulise, de Firminy, de Saint-Julien-Molin-Molette ; *Syndicat des teinturiers* de Saint-Etienne ; *Syndicats du Livre*, des typos, des lithos, de Saint-Etienne ; *Syndicat des coiffeurs* de Saint-Etienne ; *Syndicat du Gaz* de Firminy ; *Syndicat de l'Ameublement* (Loire) ; *Syndicat des Musiciens* de Saint-Etienne ; *Syndicat des Métaux* de Roanne ; *Syndicat des Agents de lycée* de Saint-Etienne ; *Syndicat des Instituteurs* du département de la Loire.

Cette union-liaison lançait de nombreuses ramifications auprès des minorités d'autres syndicats et auprès des minorités d'autres départements.

L'actualité prouve qu'un tel travail n'est jamais perdu et si nous avons dans la Loire une C.N.T. sans sectarisme, une C.F.T.C. qui est une des trois U.D.-C.F.T.C. minoritaires, une C.G.T.-F.O. apte à l'unité d'action, une F.E.N. et un S.N.I. qui ont compris l'autonomie comme un moyen de contact plus grand avec les syndicats ouvriers dispersés, enfin une C.G.T. où les éléments abordables ne sont pas inexistantes, le passé de la Loire y est sans contredit pour quelque chose. On ne crée pas d'organismes vivants sans qu'ils tendent à se recréer. Même écrasés, même coupés en morceaux par des opérations chirurgicales ou des interventions sanglantes comme celles de la guerre et de l'occupation ils laissent des tronçons qui, selon la belle image de Koestler, sont agités de soubresauts, de mouvements

spasmodiques, de réflexes qui ressemblent à des nostalgies organiques et ils tendent à se retrouver ; et avant même d'avoir réussi à se réunir ils tendent chacun dans leur sphère à recréer par leurs propres moyens l'organisme entier. Pas de tronçon sanglant du mouvement ouvrier dans la Loire qui ne soit à nostalgie et à vocation confédérales pour le bon motif, sans avoir la nostalgie du prestige des bureaux parisiens.

Encore quelques mots sur le rôle essentiel de la presse. Cette pérennité et cette persévérance ont leur reflet dans la presse quotidienne locale. On ne peut exister à ce point sans devenir une « raison sociale » dans le bon sens du terme. Les journaux locaux, et entre autres « *La Tribune Républicaine* », le vieux journal traditionnel de la Loire, ont eu de fréquents contacts depuis toujours avec les organisations ouvrières, et aussi des frictions. N'empêche que tous les problèmes ouvriers ou sociaux, par un de nos organismes ou par un autre, sont évoqués dans les colonnes de la presse locale qui nous sont toujours ouvertes.

Pas un jour ne se passe sans un communiqué ou plusieurs émanant de syndicats, de cartels d'unité d'action, de bureau du comité d'outre-mer, du C.D.S.E., de S.I.A., d'une commission sociale ou culturelle, du bureau provisoire de la conférence de Puteaux, du comité de défense laïque ou du cercle d'études syndicalistes. Il nous arrive fréquemment d'emplir la valeur de plusieurs colonnes du quotidien départemental, et nous avons presque résolu, de cette manière, le problème du *quotidien syndicaliste*. Quand une unité de vue, d'action ou de propagande se manifeste ainsi entre nous publiquement, elle touche immédiatement près de 100.000 lecteurs ouvriers. Certains qui sourient de notre activité tout en appelant « action » tout rapport ou prise de position publiés dans leurs seuls organes intérieurs devraient bien réfléchir un peu sur ce que signifierait un dispositif de propagande syndicaliste identique dans chaque département français.

Quand on n'oubliera pas que cette activité dans la presse de grand public n'exclut pas les publications particulières comme *l'Ecole Syndicaliste* de la Loire qui ouverte à tous les problèmes sociaux et culturels tire à 3.000 et se répand dans toutes les organisations et dans tout l'enseignement du pays, tout en se faisant l'écho de toute l'activité syndicaliste dans tout le pays, ceci sans préjuger les publications C.N.T., F.O., minoritaires C.F.T.C. et l'appoint apporté par les diffusions de la R.P., du *Monde Libertaire*, de *l'Alliance Ouvrière*, du *Soutien*, de *Trait d'Union Syndicaliste*, du *Libertaire*, etc. ! on possédera l'optique voulue pour apprécier le bilan du comité de liaison de la Loire.

DE SOIXANTE-DIX A QUATRE-VINGTS « MANIFESTATIONS D'EXISTENCE » DEPUIS LA SCISSION

Avant d'aller plus loin et même d'arriver à sa naissance nous voudrions bien montrer une fois de plus ce qu'est le *Comité de liaison de la Loire*, et surtout ce qu'il n'est pas, en soulignant les parties les plus caractéristiques de son protocole d'accord. Il est cela avant tout, un protocole d'accord ayant fait les preuves de sa capacité *permanente* de protection des organisations les unes par rapport aux autres, dans leurs rapports indispensables, et de protection des organisations non cégétistes par rapport à la tactique de la volaille plumée dans les cas de non moins indispensables rapports des organisations composantes avec la C.G.T.

Car la *seule* permanence est celle du protocole d'accord ; cela mis à part, à moins de jouer sur

les mots, on doit constater que le comité de liaison n'est ni permanent ni organique. Son but est la coordination démocratique *des actions et solidarités syndicales* organisées sur des mots d'ordre précis. Il ne saurait s'assimiler à un *cartel organique et permanent* n'ayant ni cotisations, ni bureau, ni secrétariat élu ou non, ni périodicité fixe des réunions. Certes il juge le pluralisme comme un état de fait et vise à travers ses expériences à jeter en commun dans un esprit *loyalement unitaire* les bases d'un *syndicalisme laïque, et indépendant de tout groupement politique et religieux*. Il vise plus particulièrement les cas d'urgence appelant la *solidarité ouvrière*, dans son activité, mais destiné aux seules confrontations préalables, il ne peut en tant que tel prendre la tête d'une action ou d'une activité de solidarité, encore moins lancer des mots d'ordre par dessus la tête des organisations. Il ne se réunit que sur sollicitation d'une des organisations composantes, qui en prenant cette initiative choisit aussi le local syndical et assure l'éventuel secrétariat de séance. Il laisse intacte l'autonomie de chacune des organisations dans sa confédération, son organisation nationale, sa personnalité idéologique respective.

Il peut s'adjoindre, organisme de libre recherche, à son gré tout groupe de militants compétents, périsyndicaliste ou non, dans l'une de ses réunions, en particulier, cercle d'études syndicalistes.

Cette extrême souplesse qui engage chacun au minimum, contrairement à ce qu'on croirait, n'aboutit pas à l'inconsistance, mais paradoxalement à un engagement maximum dans la propagande, l'activité, l'action et la préhension sur la vie sociale. *Miracle de la liberté !* Et très souvent de façon non moins paradoxale des entrevues commencées avec les organisations composant le comité de liaison, en son sein, se terminent par des actions où elles ne sont pas toutes sans qu'aucun préjudice n'en résulte pour la vie du comité, le bénéfique que chacune tire de son existence valant manifestement beaucoup plus que la satisfaction de prestige stérile qu'elle tirerait de sa destruction.

Et voici, sans les dater avec précision, les principales phases de l'activité des liaisons intersyndicales de la Loire. Elles ne sont pas gonflées. *Elles n'y sont pas toutes !*

A l'heure où la scission jeta la perturbation dans le mouvement ouvrier, des divergences inattendues se firent jour entre des militants qui avaient une certaine communauté de vues. Les grèves de 1948 étaient conduites dans la Loire en accord, d'une part, entre les militants C.G.T., en communauté de pensée, d'autre part, entre les militants de l'Enseignement et ceux du Livre comme Caddéo, les uns proches de *l'Ecole Emancipée* ou de la *Révolution Proletarienne*, les autres, comme Caddéo, représentant la tendance F.O. dans la C.G.T. Les éclatements inéluctables se produisirent. Un référendum fut prévu dans l'Enseignement. Le Livre raffermi son affiliation avec la C.G.T. — *Franc* et une partie des instituteurs R.P. quittèrent la section syndicale avant le référendum pour fonder un syndicat F.O. de l'Enseignement primaire. Nous préconisons de rester dans la C.G.T. pour y reprendre l'expérience d'avant 1939... et réorganisations fébrilement les organismes de la section syndicale de l'Enseignement.

Ces divergences de vues n'allèrent pas sans tâtonnements, frictions et même accrochages sérieux. Nous n'avons pas joué seulement sur du velours. C'est la période des réflexes dont parle Koestler. Création de F.O. ; renforcement de la propagande C.N.T. ; création de l'enseignement F.O. ; vie d'un groupe d'amis de la R.P., dont nous ne sommes pas ; création d'un groupe de syndicalistes indépendants au sein de la section autonome des instituteurs née des résultats du référendum où les amis

de F.O. nous manquent : création d'un cercle d'études syndicalistes où nous nous côtoyons avec certaines crispations de visage. — Les thèses unitaires et démocratiques de la motion Bonissel-Valière du congrès S.N.I. apportent un certain apaisement et des bases de travail que les enseignants de la Loire utilisent au maximum, tandis que les autres courants travaillent de leur côté. Mais dans la Loire, d'ex-amis scissionnés ne peuvent que converger dans leurs efforts dispersés. La section de la Loire du S.N.I. relance dans le pays un manifeste qu'elle avait déjà tenté de lancer dans la C.G.T. avant la scission :

*Pour une confédération unique des travailleurs !
Pour l'unité par la démocratie !*

où elle cherche quelles modalités statutaires pourraient garantir pour préparer un retour à un syndicalisme réel une cohabitation juste des courants divers du syndicalisme français.

Dans l'Enseignement se crée une première union des militants comparable à celle préconisée à Puteaux, le groupe unitaire démocratique où les amis de l'E.E., les partisans de la majorité autonome cohabiteront, et plus tard les amis de F.O. revenus à la section en attendant le départ de l'E.E. dont les représentants s'accoutument mal d'une union qui ne soit pas essentiellement programmée.

Puis nous sortons des réflexes purs...

Le groupe unitaire démocratique crée un intergroupe de militants C.G.T., F.O., C.F.T.C., autonomes pour l'unité et la démocratie. Une sorte d'union des militants intercorporative qui diffuse pendant plusieurs mois dans la classe ouvrière des thèses inspirées de la motion Bonissel-Valière de l'Enseignement, mais la formule de la seule union de militants s'avère insuffisante. Les longues réunions pour des mises au net de conceptions « sur des programmes » y amènent les difficultés dues au choc entre esprits partisans jugeant comme essentiels les votes sur des prises de positions préalables.

Après mars 1948...

On arrive à la création d'un comité de liaison intersyndical C.G.T.-F.O., F.E.N., S.N.I., autonomes ; minorités syndicales diverses et Cercle d'études syndicales. Ce comité vit un certain temps lui aussi, organise des réunions communes, une manifestation de 1er Mai — après avoir obtenu l'adhésion de la C.N.T. et de la C.N.T. espagnole.

Nous énumérons :

Création d'un comité de solidarité aux mineurs : F.E.N., S.N.I., C.G.T.

Propagande commune F.E.N., S.N.I., C.G.T. contre des emprisonnements de militants C.G.T.

Solidarité commune F.E.N., S.N.I., Livre C.G.T. lors de la grève du Livre.

Etablissement d'un memorandum commun des revendications sociales et ouvrières pour tous les syndicats de la Loire en réunions d'études communes entre les U.D. : C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., la F.E.N. et le S.N.I.

Protocole d'accord établi entre C.G.T.-F.O., F.E.N., S.N.I., C.N.T. pour une étude commune renouvelée tous les mois dans le même esprit que les réunions communes à toutes les U.D.

Protocole d'accord général au nom de 125.000 syndiqués entre la C.G.T.-F.O., la C.F.T.C., la C.G.T., la F.E.N. et le S.N.I. pour propagande publique et démarches communes. Ce comité de liaison dura plusieurs mois puis fut dénoncé par la C.G.T. qui, ne pouvant y manœuvrer, nous condamna. La mort de ce comité de liaison donna naissance à l'autre, celui qui existe encore autour de 1949, celui basé sur le

Protocole d'accord dit comité de liaison des syndicats libres C.G.T.-F.O., C.F.T.C., C.N.T., F.E.N., S.N.I.

Grève commune des fonctionnaires 15 juin 1949 — C.G.T.-F.O., C.F.T.C., C.G.T., Autonomes, F.E.N., S.N.I. (la F.E.N. et le S.N.I. y participent dans la Loire) 24 heures. Création de deux comités de liaison parallèles fonctionnaires F.E.N., S.N.I., U.G.F.F., Autonomes et F.E.N., S.N.I., F.O.

Protestation commune C.G.T. ; F.E.N. ; S.N.I. contre le licenciement de 60 immondiciers à Saint-Etienne.

Participation au comité de solidarité C.G.T. ; C.F.T.C. ; F.E.N. ; S.N.I. pour les grévistes de l'industrie privée et parallèlement à un comité F.E.N. ; S.N.I. ; C.G.T.F.O.

Participation C.G.T.F.O. ; F.E.N. ; S.N.I. ; comité d'études yougoslaves et comité des activités nouvelles de l'enseignement public à l'organisation de voyages d'information en Yougoslavie.

Organisation dans l'Enseignement, puis avec la C.G.T.F.O. dans le public de plusieurs réunions d'information sur l'« Ecole Russe » et la « presse soviétique » dont sortira une brochure de Franc éditée par la R.P.

Grève commune avec plusieurs meetings de plein air et importantes manifestations de rues le 25 novembre 1950 : F.E.N. ; S.N.I. ; C.G.T. ; C.F.T.C. ; C.G.T.F.O.

Campagne nationale de pétition contre la guerre d'Indochine lancée par la Loire avec la C.N.T., les amis de la R.P., la F.E.N., le S.N.I., « Franc-Tireur »...

Liste commune : F.O., vieux travailleurs, fonctionnaires, retraités F.E.N., S.N.I., pour les élections à la Sécurité sociale.

Organisation en commun avec le Cercle d'études de plusieurs conférences Jean Rounault sur la vie en U.R.S.S.

Préparation commune, après une persévérante participation à la vie et à la diffusion du journal l'Unité à la conférence l'Unité de janvier 1951.

Organisation de souscriptions en rapport avec les comités espagnols de solidarité.

Organisation C.F.T.C., F.O., C.N.T., F.E.N. S.N.I. d'une série de réunions d'information en commun avec les délégués du syndicalisme américain C.I.O., A.F.L. sur la vie et les méthodes du syndicalisme américain.

Fondation d'un comité d'études syndicalistes avec C.N.T., C.F.T.C., C.G.T.F.O., F.E.N., S.N.I., cercle d'études (comité actuellement remplacé par un paragraphe donnant au comité de liaison la possibilité de s'adjoindre à volonté tel ou tel groupe d'études et de militants pour ses recherches ou ses activités).

Organisation par le comité ci-dessus d'une soirée folklorique, cinématographique et musicale avec chorale, guitariste, délégué américain, sur les luttes et les chants des syndicalistes U.S.A.

Organisation par le comité ci-dessus d'une conférence sur les Trade-Unions avec Walusinski.

Organisation par le même comité d'une conférence sur la cogestion en Allemagne, avec un délégué spécialiste des questions syndicales allemandes, dont nous avons oublié le nom.

Protestation publique commune C.F.T.C., C.G.T. F.O., C.N.T., F.E.N., S.N.I. contre l'exécution du Noir Mac Gee avec participation d'un délégué syndicaliste américain du C.I.O.

Organisation par le même comité d'une conférence et soirée folklorique sur le syndicalisme espagnol et les grèves de Barcelone avec chants, danses, musique et participation de San Sicard de l'A.I.T.

Organisation d'un grand meeting de protestation avec haut-parleurs sur la rue, C.G.T.F.O., C.N.T., C.F.T.C., F.E.N., S.N.I., et une vingtaine d'organisations antifascistes espagnoles, françaises ou étrangères le 23 mars 51 avec participation de Fontenis de la F.C.L. à propos de la fusillade de cinq militants syndicalistes espagnols.

Préparation commune et participation à la deuxième conférence de l'Unité qui sera celle de la dispersion des éléments constituant cet important petit journal.

Proclamation commune C.F.T.C., C.N.T., C.G.T.F.O., F.E.N., S.N.I. pour une réorganisation du journal l'Unité sur des bases permettant de le sauver. (Interventions vaines).

Participation à l'organisation d'une conférence de Robert Louzon : Asie, Europe, capitalisme d'Etat.

Manifeste commun et public en octobre 52 : F.O., C.F.T.C., C.N.T., F.E.N., S.N.I.

NOTRE CONCEPTION DU SYNDICALISME LIBRE

Meeting de 1^{er} Mai commun C.F.T.C., C.G.T.F.O., C.N.T., F.E.N., S.N.I. (1952).

Nombreuses motions publiques communes sur Henri Martin, Raymond Le Bourre, les Tunisiens, Charlot ; versements à la souscription anticolonialiste de la Révolution prolétarienne.

Meeting du 5 février 53 : F.E.N., S.N.I., C.N.T., C.F.T.C., C.G.T.F.O., C.G.T., pour la défense des droits de l'enseignement.

Organisation F.E.N., S.N.I., cartel d'action laïque d'un comité Finaly particulièrement actif, plusieurs grands meetings, manifestations, distribution de tracts dans les rues et sur les places publiques, participation au meeting et manifestations de rues de Lyon, bagarres avec les flics. (Dépôt de gerbes à la statue de la République malgré les C.R.S.). Aucun sentiment de se perdre dans une cohue.

Motions de solidarité C.N.T., C.G.T.F.O., C.F.T.C., au lendemain des événements et arrestations de Lyon.

Protestation avec C.G.T., C.D.S.E., F.E.N., S.N.I., contre l'exécution des Rosenberg.

Protestation publique C.G.T.F.O., C.D.S.E., F.E.N., S.N.I., C.F.T.C., C.N.T. à propos des événements de Berlin-Est.

22 février 1953, grand meeting franco-espagnol : C.N.T., F.E.N., S.N.I., avec Jean Cassou et Frederica Montseny.

Mai 1953, grand meeting de défense des libertés anticolonialiste, antistalinien, défense laïque, affaire Finaly, antimaccarthysme : C.F.T.C., C.N.T., C.G.T.F.O., F.E.N., S.N.I. avec Bernardo Pou, Nicolas Lazarévitch, Albert Camus. Grosse affluence, haut-parleurs sur la rue, vente du livre « Médecine en U.R.S.S. ».

Organisation en commun d'une quête pour les grévistes de la métallurgie de la Loire.

Solidarité commune aux grévistes d'août. La F.E.N. et le S.N.I. de la Loire répartissent 1.513.320 francs entre les grévistes des diverses centrales.

9 novembre 53, grève de défense laïque. Grand meeting : F.E.N., S.N.I., C.N.T., C.F.T.C., C.G.T., C.G.T.F.O.

Propagande C.D.S.E., C.N.T., F.E.N., S.N.I. sur la décoration de Franco par l'Eglise, « Ordre du Christ ».

Meeting laïque, 31 mars, avec F.O., C.N.T., C.F.T.C., F.E.N., S.N.I., C.G.T.

Protestations C.D.S.E., C.N.T., F.E.N., S.N.I. contre le boycottage de « Blé en herbe » et la censure contre diverses œuvres artistiques : « Le Diable et le Bon Dieu », etc !..

Manifestation commune à la Bourse, puis dans la rue le 28 avril 1954 : C.G.T., C.G.T.F.O., C.F.T.C., C.N.T., F.E.N., S.N.I., lors du mouvement de grève sous la présidence de Franc de l'Enseignement, avec dépôt d'une gerbe à la statue de la liberté, malgré les interdictions et les C.R.S. Plusieurs milliers de manifestants remontent « le long des trottoirs » jusqu'au lieu de la manifestation.

Plusieurs meetings de préparation commune ont précédé celui du 28 avril. Le S.M.I.G. est le thème essentiel de ces meetings.

Adhésion au comité parisien de défense des libertés d'outre-mer ; 1^{er} Mai 54, en commun.

Constitution avec des militants de toutes les centrales de la F.E.N. et du S.N.I. d'un « comité de la Loire de défense des libertés des peuples d'outre-mer ».

Organisation d'un grand meeting avec très importante participation nord-africaine, haut-parleurs sur la rue, etc. Orateur : Yves Dechézelles. Plus de 200 adhésions individuelles au comité.

Protestation avec le C.D.S.E. et la C.N.T. contre l'univers des 15.000.000 de concentrationnaires à propos du prix Goncourt. Salue la création de l'U.M.T. (avec C.N.T., C.D.S.E., S.I.A., S.N.I., conférence Puteaux) ; proteste avec les mêmes contre l'interdiction d'un film yougoslave à Cannes, contre la censure de « Bel Ami » ; avec C.F.T.C., C.G.T.F.O., C.N.T., F.E.N., S.N.I., contre le mouvement Poujade ; avec C.G.T., C.F.T.C., contre le système des zones de salaires ; appelle avec C.N.T., C.D.S.E., S.I.A., F.E.N., S.N.I. aux films de Cayatte : Dossier noir et Nous sommes tous des assassins ; organise avec F.O., C.N.T., F.E.N., S.N.I., C.G.T. le meeting de la grève laïque contre le projet Saint-Cyr avec manifestation de rue et dépôt d'une gerbe à la statue de Jean-Jaurès ; organise avec la C.N.T., la F.E.N. (secrétariat social), le S.N.I., le C.D.S.E., S.I.A., le groupe Sébastien-Faure, une conférence publique avec Rassinier, sur le rôle des communistes dans les camps de concentration.

OU EN SOMMES-NOUS ?

Nous possédons donc bien en main, dans la Loire un noyau de militants lecteurs de la R.P., du Trait d'Union syndicaliste et de l'Alliance Ouvrière... Ils sont d'ores et déjà cette « union de militants », préconisée par la conférence de Puteaux.

Un cercle d'études syndicalistes qui est la première forme d'organisation de cette union des militants en construction.

Un groupe unitaire démocratique de l'enseignement qui est à l'intérieur de la F.E.N. et du S.N.I. comprenant des majoritaires intégraux, un E.E., et des « R.P. istes » « l'union des militants » sur le plan enseignant.

Une section du C.D.S.E. (Comité de défense sociale et d'entraide) sur le plan de la solidarité, autre forme « d'union des militants ».

Un comité d'entente C.D.S.E. et S.I.A. (solidarité internationale antifasciste) qui nous permet une action commune des mouvements de solidarité et une liaison très intime avec les organisations espagnoles, autre forme « d'union des militants ».

Un comité de liaison intersyndical C.F.T.C., C.N.T., C.G.T.F.O., F.E.N., S.N.I., réalisation de notre « union des militants » sur le plan des organisations.

Sur le plan laïque, une présence des organisations C.G.T., C.G.T.F.O., C.N.T. et libertaires parmi les autres organisations du cartel d'action laïque, autre forme de réalisation sur le plan de l'organisation, et sur le plan laïcité et enseignement, autre exem-

ple d'activité « bases multiples », d'excellents rapports avec un comité des activités nouvelles de l'école laïque, auquel la F.E.N. et le S.N.I. sont liés par un comité mixte, et qui est une autre forme de réalisation laïque sur le plan technique, pédagogique et public axé directement sur l'école elle-même (1).

Cette diversité permet toutes les adaptations et les réactions, leur instantanéité et leur intensité. On pourrait sans doute compter avec deux mains les animateurs essentiels et chercher cependant avec une loupe toute déviation dictatoriale, toute gêne aux entournures pour qui que ce soit (aussi peu nombreux soient-ils ! !...).

Tout le monde peut faire ce que nous avons fait, en commençant par n'importe quel bout, c'est-à-dire n'importe lequel des comités dont nous venons d'établir la liste. Que dans chaque département les syndicalistes créent leur « union de militants » à l'appel de Puteaux et voient par quel bout, par quel comité ils peuvent commencer.

Qu'ils signalent leurs expériences dès qu'elles auront pris forme, dans trois semaines, six mois, un an, deux ans, six ans. Qu'ils évitent de commencer par là, mais qu'ils n'oublient pas de signaler tout ce qu'ils réalisent, fût-ce une conférence de presse opportune, un meeting, une manifestation. Les réalisations d'autrui aident toujours un militant.

Actuellement nous en sommes à l'assassinat de Casablanca, aux poursuites contre l'U.M.T., aux grèves prévisibles de fonctionnaires, au congrès « mi-partite » de la C.G.T., à diverses unités d'action dans l'industrie privée ; le secrétaire du S.N.I. (Loire) anime dans son coin un comité de solidarité des mineurs... Les colonnes des journaux ont de la peine à passer notre copie... Et nous en sommes à la construction claire de l'« Union des militants » de la conférence de Puteaux.

Quant à l'action laïque de ceux qui participent à cette activité sociale au nom du S.N.I. et de la F.E.N. et qui signent cet article, pour rassurer leur collègue sur les contagions qu'ils auraient pu contracter à cause de la quatrième lettre de l'U.D.-C.F.T.C. de la Loire surgissant parmi tant de floraisons d'initiales, qu'il soit permis de rappeler que ces signataires ne furent pas pour si peu absents nulle part dans l'action laïque, bien au contraire, sous les matraques de Lyon, ou dans les scandales Finaly qui, dans la Loire, firent particulièrement du bruit.

Qu'il soit permis de rappeler qu'ils sont en même temps que délégués aux liaisons intersyndicales, délégués au comité mixte S.N.I. (Loire) et activités nouvelles, et qu'une des dernières réalisations de ce comité des activités nouvelles fut la X^e fête laïque de la jeunesse, au cours de laquelle ces délégués syndicaux au comité mixte furent aussi des simples soldats, des caissiers, des serre-file, des bayers.

(1) Sur le plan laïque et enseignement nous ne négligeons nullement les activités de nos camarades Perrin aux parents d'élèves, Giry au comité permanent de défense laïque, Subrin aux constructions scolaires, Tavaud dans ses rapports avec les organismes culturels comme ciné-club et cette comédie de Saint-Etienne, qui a renoué avec la tradition du théâtre populaire en présentant Shakespeare et d'autres œuvres sur les places publiques des quartiers ouvriers. Si nous n'avons pas insisté, ce n'est pas que nous négligeons, bien loin de là, leur apport. Mais il ne se situe pas tout à fait sur le plan de notre étude, bien qu'on puisse dire que son caractère social est suffisamment évident pour qu'on puisse affirmer que l'interpénétration du laïque et du social dans la Loire n'est pas une simple formule. D'autres exemples d'activités annexes extrêmement importantes dans les coopératives, les offices de logement, etc. pourraient être cités, prouvant le rayonnement du travail des autres militants syndicalistes auxquels nous avons pu faire allusion dans notre article.

Et cette fête laïque scolaire fut à Saint-Etienne le 19 mai dernier une fête laïque folklorique et internationale : Angleterre, Belgique, Yougoslavie, Pologne, Italie étaient présentes avec les Arlésiens, les Vendéens, les petits Basques, les Rodéziens et les nombreuses sociétés de la Loire.

Le mercredi 18, elle emplit la plus grande salle de spectacle de Saint-Etienne.

Le jeudi 19 au matin, elle couvrit la ville de quatre défilés, puis d'une démonstration de 7.000 enfants des écoles devant plus de trente mille personnes.

Le jeudi 19 après-midi elle amena 12.000 personnes au vélodrome et en refusa plus de 3.000.

Le soir elle rassembla sur la place de l'hôtel de ville 10.000 personnes à la fête de nuit.

La laïcité ne perd rien à l'activité sociale de la Loire tant au point de vue social qu'au point de vue laïque. Nous disons seulement : qui dit mieux ? avec le désir d'être bientôt dépassés par cinq ou six autres départements.

Renée CELLIER, Georges FOLCHER, FRANC,
Jean DUPERRAY.

Une page d'il y a 50 ans plus actuelle que jamais

Etudiants, vous êtes des apprentis. Vous êtes des apprentis médecins ou des apprentis avocats, comme d'autres sont des apprentis tailleurs ou cordonniers. Encore que l'avocat, par exemple, soit un être purement social, un rouage absurde dans l'absurde machine, — jusqu'ici votre infériorité n'est pas très grande. Sauf quand vous avez, pauvres apprentis attardés, l'âge où vos camarades de l'atelier sont des compagnons.

Vos véritables, vos effroyables infériorités, les voici. Vous vous croyez supérieurs. Vous estimez vos professeurs au-dessus du maître tailleur ou du maître cordonnier. En même temps que le droit ou la médecine, vous vous imaginez qu'on vous enseigne la science de la vie. Les sottises traditionnelles qu'on vous transmet, vous les croyez noblement éducatrices. Et vous les laissez vous faire toute votre philosophie indigente, toute votre pauvre pensée.

La science du droit n'est pas plus éducatrice que la science de la coupe. Il entre même plus de convention et de barbarie dans la façon dont les hommes se jugent que dans la façon dont ils s'habillent. Vous apprenez un métier spécial. Déformateur, parce que spécial, il devient plus déformateur que tout autre, si vous lui croyez une noblesse singulière. Aurez-vous la force de rejeter une illusion qu'on vous impose par tant de prestiges grossiers ? Vous passez des examens organisés par l'Etat. On vous délivre des diplômes officiels. Vous différenciez de l'ouvrier utile, en ceci que vous travaillerez avec garantie du gouvernement.

Les âneries graves qui tombent des chaires jouent un rôle, en effet, dans l'éducation banale qui tue presque toutes les pensées. Car il y a deux éducations.

Il y a l'éducation que nous donnent les hommes et la vie sociale, l'éducation des paroles entendues et de presque tous les spectacles vus. C'est elle qui pervertit tout le monde.

Il y a aussi l'éducation du peu de vie naturelle qui reste et de la réflexion personnelle. Voilà celle qui sauve les rares qui peuvent être sauvés. En vérité, je vous le dis, votre frère de l'atelier a plus de chances que vous d'être sauvé : il a moins foi que vous aux paroles et aux choses qui l'entourent et il a moins confiance en lui.

Han RYNER.

Notes d'Economie et de Politique

POLITIQUE

LE DESARMEMENT

« EXPERIMENTUM CRUCIS »

Deux hypothèses sont possibles, comme explication de cette Nouvelle Politique Etrangère soviétique, que l'on pourrait baptiser la N.P.E. en souvenir de la défunte N.E.P., et dont le traité de paix autrichien, l'acceptation de la conférence à quatre, l'invitation à Adenauer, la non-attaque des îles Matsu et Quemoy ont été jusqu'ici les événements les plus marquants.

L'une de ces hypothèses est que les Russes, ayant l'impression d'avoir fait leur plein, n'espérant plus être en mesure d'ici longtemps d'imposer leur volonté à l'Occident, ont opté pour une longue période de « coexistence » pacifique, et qu'en conséquence ils se hâtent de régler leurs différends avec l'Occident de façon à être à même de tirer le maximum de profit des rapports de bon voisinage qu'ils pourront établir avec lui.

C'est l'hypothèse que l'on fait généralement.

Mais il y en a une autre. La politique de concessions actuellement pratiquée par les Russes peut, en effet, tout aussi bien s'expliquer par le dessein qu'ils ont formé d'être à même de faire la guerre à brève échéance dans les meilleures conditions possibles.

Supposons, voulez-vous — et il est bien entendu que ce n'est qu'une supposition — que les Russes soient à peu près sûrs, dès maintenant, d'avoir au point, d'ici fort peu de temps, des projectiles intercontinentaux atomiques, et de les avoir au point *avant l'Amérique*, chose qui est fort possible car il ne faut point oublier que ce sont les Russes qui se sont emparé, il y a dix ans, du centre allemand des V1 et V2, avec tous ses dossiers et ses techniciens. Supposons aussi, ce qui est également fort possible, qu'au moment où les projectiles seront prêts, le monde capitaliste soit plongé dans l'une de ces grandes crises économiques qui l'ont secoué périodiquement de 1815 à 1930. Eh bien ! ne serait-ce pas alors pour la Russie le moment ou jamais de déclencher la grande épreuve de force qui lui assurerait l'hégémonie mondiale, et le Kremlin n'est-il point dès maintenant résolu à saisir ce moment ?

Or, s'il en est ainsi, si la décision en ce sens du Bureau politique est déjà prise, quelle meilleure politique pourrait-il y avoir durant la période intermédiaire qui sépare l'heure H d'aujourd'hui qu'une politique susceptible de désarmer l'Occident moralement et psychologiquement dès avant l'ouverture des hostilités ?

Pour une aussi grande partie que sera cette guerre, les Russes, certes, ne sont point hommes à négliger aucun atout. Et l'atout « moral » est un maître atout. Les gens du Kremlin qui ont toujours considéré la « propagande » comme leur arme principale et qui ont inventé la profession d'« ingénieur des âmes » n'ont pas pu ne pas considérer que la destruction du moral de l'adversaire, avant même que la guerre

éclate, est l'un des facteurs essentiels du succès. Au combat, ont dit bien des hommes de guerre, il n'y a que le moral qui compte. Si le moral de l'ennemi est détruit, ou tout au moins sérieusement entamé avant même les premiers coups de feu, on est donc presque assuré de la victoire.

L'exemple des deux dernières guerres apporte d'ailleurs à cette affirmation la confirmation la plus éclatante. En août 1914, le moral français était haut, l'armée française a tenu contre les puissantes armées du Kaiser ; en septembre 1939, le moral français était au plus bas, l'armée d'Hitler n'a fait qu'une bouchée des armées françaises.

Or quel meilleur moyen de détruire le « moral » des peuples occidentaux, quel meilleur moyen de réduire à néant, d'avance, leur volonté de combattre que de se présenter au cours des mois précédant la guerre comme résolu à vivre en paix et en le prouvant, non plus seulement par des paroles, comme on le faisait précédemment, ce qui ne trompait plus personne, mais par des actes ?

Supposons, enfin, qu'en couronnement de cette politique, après que des gages de paix aient été fournis systématiquement pendant un ou deux ans, une occasion se présente qui permette de déclencher la guerre à propos d'un incident tel que tous les torts y sont manifestement du côté de l'adversaire, alors la guerre ne sera plus qu'une promenade militaire, l'arme à la bretelle, car la cinquième colonne en pays ennemi ne comprendra plus seulement ces agents stipendiés ou mystifiés de la Russie que sont les « communistes » occidentaux, mais la presque totalité de la population, sinon peut-être en Amérique, du moins en Europe.

L'homme est, en effet, ainsi fait, tout au moins l'homme du vingtième siècle, qu'il ne se bat qu'à la condition qu'il pense que le Droit se trouve de son côté. On ne se bat pas pour Dantzig, pour que Dantzig, ville allemande, soit séparée de l'Allemagne !

Or qu'une telle occasion puisse se présenter à la Russie, il n'y a guère à en douter, étant donnée la politique stupide des Dulles-Eisenhower qui ne comprennent rien à la situation, du fait qu'ils ignorent tout des sentiments du peuple.

Supposons, en effet, par exemple — puisque nous sommes toujours dans le domaine des hypothèses — mais ici la supposition frise presque la certitude, qu'au mois de juin prochain les Etats-Unis s'opposent à ce qu'aient lieu au Viet-Nam les élections prévues par les accords de Genève. Si, alors, le Viet-Nam du Nord, appuyé par la Chine, elle-même appuyée par la Russie, exige que ces élections aient lieu et entame les opérations de force nécessaires pour qu'elles puissent être tenues malgré Diem et malgré l'Amérique et que l'Amérique riposte, est-ce que tous les torts ne seront pas du côté de l'Occident, et le Droit du côté de l'Orient ?

Une guerre lancée en de telles circonstances, et après des « gages de paix » fournis par l'U.R.S.S. durant dix-huit mois, ne pourrait rencontrer en Europe qu'une résistance symbolique.

Que tel soit le plan russe, on ne saurait, évidemment ! le dire avec certitude que si l'on

savait avec certitude si la pièce maîtresse d'un tel plan, celle dont tout le reste dépend, la mise au point des projectiles intercontinentaux, sera chose faite d'ici un an. Mais ce plan est, pour le moins, possible, et l'on ne peut donc en écarter l'existence *a priori*.

Telles sont les deux hypothèses qui peuvent expliquer, l'une aussi bien que l'autre, le revirement de la politique russe à l'égard de l'Occident ; en dehors de ces deux hypothèses, je n'en vois pas de troisième possible.

Laquelle des deux est la bonne ? On ne saurait, certes, le dire pour l'instant, mais il se peut qu'on puisse le dire bientôt.

Si, en effet, c'est la première qui est la bonne, si la Russie envisage une longue période de coexistence pacifique, elle ne peut qu'avoir hâte de désarmer. Seul un désarmement aussi poussé que possible lui permettra d'affecter une beaucoup plus grande part de ses forces productives à la production des objets de consommation et de desserrer ainsi l'étau qui étreint l'estomac de son peuple ; si, au contraire, c'est la seconde hypothèse qui est la vraie, il ne saurait être question pour la Russie de réduire ses armements.

Par conséquent, la question du désarmement est la question « cruciale », au sens même où Bacon employait le terme ; c'est elle qui permettra de décider pour laquelle des deux hypothèses il faut opter. Si les Russes font traîner les pourparlers du désarmement, s'ils mettent à celui-ci des conditions inacceptables, ou si même, après être parvenus à un accord, ils ne se hâtent point de l'appliquer, c'est que leur N.P.E. n'est rien d'autre qu'une préparation psychologique à la guerre ; le jour où, au contraire, un accord de désarmement général et contrôlé aurait été non seulement conclu mais commencé à être appliqué dans une mesure non négligeable, par la destruction des armes atomiques par exemple, alors on pourra commencer à être sûr que leur nouvelle politique a pour but la paix et non la guerre, mais... pas avant !

NE POINT CONFONDRE LA FIN DE L'HUMANITE AVEC LA FIN DE LA VIE

Les mises en garde contre les terribles conséquences que peut avoir la libération de l'énergie atomique pour l'espèce humaine ne cessent de se multiplier. Il ne s'agit pas seulement des destructions massives d'hommes et de biens qu'entraînera inéluctablement la chute de la moindre bombe à uranium ou à hydrogène, mais des effets plus étendus et peut-être, en définitive, plus graves, bien que moins spectaculaires, que peut avoir une augmentation générale de la radioactivité de l'atmosphère terrestre, que cette augmentation soit due à la libération de l'énergie atomique dans des buts « pacifiques » ou à sa libération en temps de guerre.

L'effet le plus redoutable des radiations atomiques, d'autant plus redoutable qu'il est plus insidieux, et celui dont on est, aussi, à peu près le plus sûr, est l'effet sur la descendance.

On sait que certains êtres vivants, animaux ou plantes, donnent parfois naissance à des êtres qui ne leur ressemblent pas ; ceux-ci diffèrent de leurs parents par certains caractères essentiels qu'ils peuvent transmettre à leurs descendants, de sorte qu'ils représentent le début de véritables nouvelles espèces. C'est ce fait que les naturalistes désignent du nom, qui est mainte-

nant presque entré dans le langage courant, de « mutation ».

Or l'on s'est aperçu, voici déjà quelques dizaines d'années, que le nombre des mutations croissait fortement si l'on soumettait les êtres, qui sont susceptibles d'en produire, à l'action des rayons X. Aussi, comme les rayons gamma produits dans la libération de l'énergie atomique sont très analogues aux rayons X, il est raisonnable de supposer, ce que l'on a d'ailleurs vérifié, que leurs effets seront les mêmes ; les individus qui y sont soumis risquent de donner naissance à beaucoup d'êtres qui différeront d'eux par certains caractères essentiels ; bref, s'il s'agit d'hommes, les hommes irradiés par les rayons gamma risquent de donner naissance à pas mal d'êtres qui ne seront plus des hommes.

Or l'ennui dans cette histoire est que les mutations ne sont généralement pas « progressives », pour employer le mot à la mode. Les êtres qui naissent dépourvus de certains caractères essentiels de leurs parents ou avec des caractères dont sont dépourvus leurs parents sont en général des mal foutus ; ils sont mal adaptés à la vie, meurent souvent dès leur naissance ou peu après et ne sont généralement pas appelés à faire souche. Autrement dit, la mutation n'a d'ordinaire pour résultat que de produire des « monstres ».

Ainsi donc, tout accroissement de la radioactivité et de ses rayons gamma risque d'amener pour le moins une régression de la vie.

Telle est la vue « pessimiste » de la situation dans laquelle nous a plongés la physique atomique. Mais il peut y en avoir aussi une autre, plus « optimiste ».

Que la plupart des mutations produisent des êtres moins aptes à la vie que leurs parents, cela se conçoit facilement : tout être vivant ne vit que du fait de la réalisation d'un équilibre extrêmement complexe en une multitude d'organes et de fonctions ; si l'un seulement de ces organes, ou même seulement un petit nombre d'entre eux sont modifiés, l'équilibre sera en général détruit et le nouvel être ne pourra plus vivre ou ne vivra que très difficilement.

Mais si ce sont tous les organes, ou presque, qui subissent tous, ou presque tous, un changement, et que ces changements soient de telle sorte que les nouveaux organes produisent entre eux et avec ceux restant un nouvel équilibre, les nouveaux êtres pourront vivre et il se peut même que la combinaison ainsi réalisée permette une forme de vie supérieure à celle dont était dotée l'espèce dont elle est issue.

Or il va sans dire qu'une combinaison aussi favorable de changements ne pourra être qu'un phénomène extrêmement exceptionnel, un événement dont la probabilité est infime, et qui ne pourra donc se produire que s'il y a un nombre extraordinairement élevé de mutations. Pour qu'il se produise une mutation « progressive » il faut que les mutations soient presque en nombre infini. Eh bien ! précisément, une augmentation générale de la radioactivité produirait sans doute un nombre presque infini de mutations et donc peut-être quelques formes de vie supérieures.

Ce qui fait que ce que nous disons n'est pas une simple vue de l'esprit, c'est cette constatation fondamentale, qui date des débuts des études géologiques et qui demeure aussi valable aujourd'hui qu'il y a cent cinquante ans, et qui est celle-ci : la vie sur la Terre n'a point progressé d'une manière continue par de lentes adaptations, mais elle a procédé par *révolutions*, par des révolutions successives — le mot « révolution », dont on n'avait alors pas encore peur, revient constamment sous la plume des premiers

géologues — révolutions qui ont balayé, sinon la totalité, au moins la généralité des êtres qui peuplaient le globe jusque-là et y ont substitué de nouvelles catégories d'êtres, profondément différents.

« Ce sont, a dit le grand géologue autrichien Suess, des associations entières, toutes les populations animales et végétales, les grandes unités dans l'économie de la nature, si je puis m'exprimer ainsi, qui font leur apparition ou disparaissent simultanément. » Il y a, dit-il encore, « une disparition simultanée, sur d'énormes surfaces, d'ensembles de formes vivantes, d'unités dans l'économie de la nature, et, en même temps, l'apparition de faunes nouvelles : c'est le phénomène même que Heer, il y a longtemps déjà, a désigné, non sans bonheur, sous le nom de *refonte périodique des organismes* ».

A quoi furent dues ces grandes révolutions ? Nous n'en savons rien ; tous ceux qui se sont occupés de la question ont abouti à des réponses différentes.

Mais il résulte des expériences de laboratoire sur les mutations, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'une telle révolution pourrait se produire sous une action extrêmement étendue des rayons gamma ; l'accroissement de la radioactivité pourrait ainsi être un agent de la « refonte périodique des organismes ».

S'il en était ainsi, il se pourrait donc que nous soyons à la veille de ce résultat dantesque, et qui serait bien dans la ligne générale du développement dialectique des choses, à savoir que l'homme terminerait sa prodigieuse carrière — cette carrière qui, en un million d'années, a fait de ces hominiens des débutants du paléolithique, dont on ne sait trop s'ils doivent être classés parmi les singes ou parmi les hommes, l'être pensant d'aujourd'hui, et qui l'a conduit de la simple taille des silex à la fabrication de la bombe atomique — qu'il terminerait, dis-je, sa prodigieuse carrière en produisant des forces qui, tout en le détruisant lui-même, assureraient son remplacement par des êtres supérieurs à lui. L'homme aurait fait l'holocauste de sa vie pour donner l'occasion à de nouvelles formes de vie de tenter à leur tour la grande aventure.

VERS UNE SAINT-BARTHELEMY

Au cours du mois dernier, les journaux nous ont appris que « le soir même du meurtre de l'adjoint spécial du village de Victor-Duruy en Algérie, une opération a été engagée dans les mechtas (demeures indigènes) voisines de la localité et que dix rebelles qui tentaient de s'enfuir ont été tués par les forces de l'ordre ».

Quelques jours plus tard, on apprenait qu'à la suite des attentats à la bombe de Philippeville, des opérations avaient eu lieu dans la région au cours desquelles « sept fuyards avaient été tués ».

Ainsi donc, la violation des droits les plus élémentaires, non seulement continue en Algérie, mais s'aggrave.

Le chef-assassin Bourghès-Maunoury avait déjà déclaré (1) que tout Arabe pris les armes à la main serait « exécuté sur-le-champ », privant ainsi les « Français musulmans » du droit imprescriptible qu'à tout homme et tout citoyen, quel que soit le délit ou le crime qu'il ait pu commettre, d'être jugé avant d'être exécuté.

Maintenant, c'est mieux ! Pour être assassiné, assassiné par les « forces de l'ordre », il n'est

même plus besoin d'être pris les armes à la main, il n'est même plus besoin d'être pris en train de commettre un délit si véniel soit-il, il suffit d'avoir « tenté de fuir » !

Car la fuite, que je sache, ou la tentative de fuite n'a jamais été considérée comme un délit dans aucun pays civilisé, et encore bien moins un délit puni de mort !

Je dis : en pays civilisé, car il y a à ce forfait un précédent, mais un précédent qui a eu lieu dans l'Espagne fasciste de Primo de Rivera, et personne, je pense, ne considérera que l'Espagne de Primo de Rivera était un pays civilisé. Primo de Rivera avait institué le « délit de fuite » : tout prisonnier qui tentait de fuir pouvait être tué par ses gardes. Mais Primo de Rivera était tout de même moins cynique que nos gouvernants républicains puisqu'il avait eu au moins la pudeur de revêtir d'une forme légale ses assassinats, en faisant édicter une loi qui les autorisait.

En France, notre gouvernement cléricalo-radical n'a même point cette pudeur. Aucune loi n'a été votée instituant le « délit de fuite », aucune loi n'a été votée autorisant qui que ce soit à tuer des gens qui tentent de fuir. Ceux-là donc qui ont tué les 14 hommes de Victor-Duruy et les 4 hommes de Philippeville, sont purement et simplement, non seulement du point de vue moral, mais du point de vue même de la loi, de purs assassins. A ce titre ils devraient, dans tout Etat tant soit peu soucieux de faire respecter sa légalité, être traduits en cour d'assises. Il va sans dire que dans la France de la IV^e république il n'en sera rien.

Et il va sans dire, aussi, que l'acte que l'on reproche à ces innocentes victimes de la barbarie française, la tentative de fuite, n'a très probablement même pas été commis. Tous les militants syndicaux qui, au temps de la terreur de Primo de Rivera et de son sinistre gouverneur barcelonais, Anido, ont été tués, ont été tués parce qu'on *voulait* les tuer, et non parce qu'ils cherchaient à fuir. Le délit de fuite n'avait été inventé que pour justifier toutes les exécutions sommaires que l'on se proposait d'accomplir.

Il en est bien certainement de même en Algérie. Les hommes de Victor-Duruy et de Philippeville ont été tués uniquement par représailles. A la suite du meurtre de Dupuis et de son fils, ainsi qu'après les bombes de Philippeville, on a décidé, pour se venger, de tuer du « bicot » et l'on est allé en bande dans les mechtas voisines ou dans les douars des environs pour tuer tout ce qu'on pourrait, et l'on a tué sans doute beaucoup plus que les quatorze et les quatre que l'on avoue.

On a donc fait exactement la même chose et pour le même motif que ce que font les « contre-terroristes » du Maroc lorsqu'ils tirent, de leur auto, des rafales de mitraillette sur les Arabes rassemblés à la terrasse d'un café ou à la sortie d'un cinéma. Impossible d'établir aucune différence, soit juridique, soit morale, entre les deux cas. Alors, Messieurs, pourquoi accordez-vous votre bénédiction à ceux d'Algérie, tandis que vous emprisonnez ceux du Maroc ?

Et pourtant, Messieurs, s'il est bien vrai que vous n'êtes accessibles à aucune considération humaine ou juridique, il y a au moins un sentiment qui devrait vous arrêter sur la voie dans laquelle vous vous êtes engagés, c'est celui de la prudence.

Quelques jours avant que se perpétrent ces meurtres, un journal, qui n'est certes point suspect d'anticolonialisme, la *Vie Française*, hebdomadaire financier, publiait un article de son

(1) Voir la « R. P. » de juin dernier : « En Algérie, la chasse à l'homme est officiellement ouverte. »

envoyé spécial en Algérie, F. Charbonnier, où il était dit notamment :

« Il faut que la répression frappe uniquement des coupables, ce qui ne fut, hélas ! pas le cas en 1945. Elle engendrerait autrement de nouvelles haines dans lesquelles l'Algérie française finirait par sombrer. J'ai pu avoir ces jours-ci des contacts très francs avec un certain nombre de Musulmans, de professions diverses. Je suis effrayé du fossé qui se creuse entre eux et les Européens. La moindre maladresse le rendrait maintenant impossible à combler (2). »

C'est l'évidence même ! En « tuant du bicot », simplement pour tuer du bicot, par pure représaille, qu'on le fasse officieusement comme au Maroc, ou officiellement comme en Algérie, on commet la « maladresse » qui rend impossible à combler le fossé qui chaque jour s'approfondit davantage entre les deux sections de la population de l'Afrique du Nord.

Aujourd'hui, n'est en bataille contre la domination française que l'élite de la population algérienne, ceux dont l'épiderme est particulièrement sensible et ne peut plus s'accommoder des bordées d'avaries et d'outrages qui sont le lot quotidien de tout Musulman algérien, mais demain, lorsque chaque Algérien musulman se sentira menacé dans sa vie même par les représailles des « forces de l'ordre » françaises, alors, ce ne sera plus seulement quelques dizaines de milliers de « outlaws » qui se soulèveront, mais toute la population.

Soulèvement qui ne revêtira sans doute qu'accessoirement le caractère d'une insurrection armée, car il n'y aura pas assez d'armes pour tout le monde, mais qui prendra plutôt l'aspect d'une saint-Barthélemy, ou d'une série de saint-Barthélemy. Il y a en Algérie huit millions de Musulmans et seulement quelques centaines de mille d'Européens, dont un grand nombre sont dispersés par petits paquets à travers le bled. Comment voulez-vous que ces derniers échappent au massacre lorsque huit millions de désespérés auront décidé de les massacrer ?

Le 18 décembre 1946, une « opération » anacore à celle de Victor-Duruy et de Philippeville eut lieu à Hanoï. Des parachutistes, « force de l'ordre », pénétrèrent dans le quartier indigène de la ville sous le prétexte de rechercher le corps d'un parachutiste disparu, et ils tuèrent. Ils tuèrent du Vietnamien comme en Algérie aujourd'hui l'on tue du bicot. D'après le communiqué officiel, vingt-cinq Vietnamiens (en fait, sans doute, beaucoup plus) furent ainsi assassinés. Mais le lendemain, ce fut le 19 décembre ! Excédé par ce dernier forfait, le Viet Minh rompa avec la France et engageait la bataille. Et le résultat, vous le connaissez : la guerre ! Une guerre atroce, qui devait durer huit ans et où la France devait aller de défaite en défaite, de Cao-Bang à Dien-Bien-Phu, jusqu'au jour où elle abandonna finalement le terrain aux vengeurs de ceux qu'elle avait assassinés.

Les assassinats du 18 juin à Duruy, ceux du 23 juin à Philippeville, et tous ceux qui pourront suivre sont l'exacte réplique de cette nuit du 18 décembre d'Hanoï. La réaction sera identique ; elle prendra sans doute d'autres formes, mais, dans sa nature, elle sera la même et le résultat final, lui aussi, sera le même.

La saint-Barthélemy du XVI^e siècle amena pratiquement la disparition du protestantisme française, celle ou celles qui se produiront en Algérie amèneront la disparition de la colonisation française.

(2) Souligné dans le texte.

ÉCONOMIE

TOUJOURS LA LOI D'AIRAIN

Ce dernier mois a vu se produire, entre autres grèves, celle des entreprises d'aviation du Bordelais (Dassault et S.F.E.R.M.A.) dont les ouvriers demandaient à recevoir les mêmes salaires que ceux qui sont payés à Paris dans la même industrie. La différence entre les salaires qu'ils recevaient et ceux de Paris se montait, en effet, jusqu'à 30 % pour certaines catégories.

Et cependant, bien entendu, que ce soit à Bordeaux ou à Paris, les travailleurs de l'aviation font exactement le même travail et le produit de leur travail, l'avion, est vendu au même prix d'où qu'il vienne, étant vendu pratiquement à un seul acheteur, l'Etat, qui le paye au même prix quel que soit son lieu de fabrication. C'est donc là un cas typique qui montre que les salaires ne sont fonction ni du travail effectué ni des prix de vente de l'objet fabriqué. Il est fonction uniquement du prix de la vie au lieu de la fabrication, ou, plus précisément, du prix de la vie que le salarié du lieu de fabrication accepte de vivre.

Si à Bordeaux, pour une même fabrication, dans les mêmes conditions, d'objets vendus au même prix, les salaires sont moins élevés qu'à Paris, c'est uniquement parce qu'à Bordeaux la vie est moins chère qu'à Paris, ou bien qu'à Bordeaux les travailleurs se contentent d'un niveau de vie plus bas que les ouvriers parisiens.

Pour fixer le salaire, le patron ne s'occupe que d'une chose : le fixer le plus bas possible afin de réaliser le plus grand profit possible. Il le fixera donc juste au niveau nécessaire pour qu'il puisse assurer la vie de l'ouvrier et l'élève de l'enfant qui est appelé à le remplacer, et aucun autre facteur n'intervient. C'est là une loi évidente qui était parfaitement claire dans la conscience de tout travailleur au siècle dernier, mais que les embrouillamini de tous nos pseudo-savants sont presque parvenus à obscurcir.

Si, finalement, les ouvriers de Bordeaux obtiennent satisfaction, qu'ils soient bien persuadés que ce ne sera nullement parce qu'il est « logique » que pour un même travail on soit payé au même prix, mais simplement parce qu'ils auront prouvé par leur grève qu'ils sont résolus à ne plus se contenter de conditions de vie inférieures à celles que les Parisiens exigent.

R. LOUZON.

Une opinion autorisée

« A quoi bon farder la vérité ? La colonisation, au début, n'a pas été un acte de civilisation, une volonté de civilisation. Elle est un acte de force, de force intéressée. C'est un épisode du combat pour la vie, de la grande concurrence vitale qui, des hommes aux groupes, des groupes aux nations, est allée se propageant à travers le vaste monde... La colonisation n'est, à ses origines, qu'une entreprise d'intérêt personnel, unilatéral, égoïste, accomplie par le plus fort sur le plus faible. Telle est la vérité historique. L'indigène noir, rouge ou jaune est moins un homme qu'un instrument de travail, qui ne vaut qu'autant qu'il peut servir, qu'on rejette une fois hors d'usage. »

ALBERT SARRAUT.

(Discours d'inauguration à l'Ecole coloniale.)

LES MINEURS DE LA LOIRE EN 1882

(Suite)

LES ŒUVRES SOCIALES

...Il n'existe de cités ouvrières ou logements à prix réduit avec option d'achat ni à Saint-Etienne, ni à Rive-de-Gier, ni dans les principales agglomérations de mineurs. Quelques compagnies logent à leurs frais leurs ingénieurs et les employés de leurs bureaux...

La compagnie de Firminy, seule, possède quelques logements de ce genre... construits en exécution d'un legs spécial. Les compagnies ne donnent même pas, comme dans le Nord, le chauffage gratuit ; la compagnie de Montrambert distribue des bons permettant une sorte de « glanage » du charbon mêlé aux pierres et aux déblais évacués de la mine ; les autres se contentent d'accorder aux bureaux de bienfaisance quelques tonnes de « menus » à répartir, chaque hiver, entre les indigents.

Il n'existait dans les centres houillers de la Loire ni ateliers professionnels, ni cours d'adultes, ni bibliothèques populaires, ni cercles d'ouvriers, ni caisse d'épargne, ni sociétés coopératives de consommation. Les trois écoles gratuites ouvertes aux 5.000 enfants de 57 exploitations, aux frais des caisses de secours, c'est-à-dire avec les deniers des mineurs, création dérisoire pour suffire à des besoins si nombreux, sont remplacés avec avantage par des écoles communales.

Il n'existe que trois hôpitaux, à Firminy, à Montrambert et à Saint-Etienne ; le service médical se fait, dans les autres compagnies, à l'aide de médecins et de pharmaciens subventionnés par les caisses de secours, ce qui est absolument contraire aux dispositions expresses du décret de 1813.

L'École des mineurs de Saint-Etienne, fondée en 1867, qui devrait être plus fortement soutenue par l'Etat et les communes, ne rend pas les services qu'on est en droit d'exiger d'une institution de cette nature... Elle ne fournit ni chefs ouvriers, ni maîtres-mineurs, mais des ingénieurs civils et quelques gardes-mines.

LES CAISSES DE SECOURS

L'origine des caisses de secours remonte aux débuts de l'exploitation des mines.

Des lettres-patentes, données par Henri IV, le 14 mai 1604, ordonnent :

« Qu'en chaque mine qui sera ouverte en ce royaume, de quelque qualité et nature qu'elle soit, un trentième soit pris sur la masse entière de ce qui en proviendra de bon et de net pour être mis es-mains du trésorier des mines, qui en fera un chapitre de recette à part, et seront les deniers employés... afin que les pauvres blessés soient secourus gratuitement... »

L'édit de 1604 dépasse les demandes actuelles des mineurs.

L'édit de Henri IV tomba en désuétude, mais les principes d'équité qu'il proclamait ne furent pas complètement effacés de la législation. Les articles 15, 16 et 20 du décret du 3 janvier 1813 mettent à la charge des exploitants les dépenses qu'exigeront les secours donnés aux blessés, noyés et asphyxiés, et leur imposent l'obligation d'entretenir en permanence des moyens de secours et des chirurgiens, en proportion du nombre des

ouvriers et de l'étendue de l'exploitation, d'après les indications discrétionnaires de l'autorité administrative supérieure et sous sa surveillance.

L'ordonnance royale du 2 juin 1817, qui instituait la caisse de secours des mines de Rive-de-Gier, déterminait ainsi l'origine des deniers :

1) Subventions de l'Etat ;

2) Versement par les exploitants de 1 centime par hectolitre de houille extraite, déduction faite de la qualité abandonnée à titre de redevance aux propriétaires du sol ;

3) Versement par les propriétaires du sol de 2 centimes par hectolitre de houille à eux livrée à titre de redevance.

Les premières caisses de secours fondées dans le bassin de la Loire, à l'imitation de celle de Rive-de-Gier, furent celle de la mine de Côte-Thiollière en 1832, puis celle de la mine du Treuil en 1845. A cette époque, d'après les statistiques de l'ingénieur en chef Etienne Dupont, les accidents fournissaient, chaque année, 1 tué sur 79 ouvriers, 1 blessé sur 24.

...La caisse de secours de Rive-de-Gier, mal administrée de 1817 à 1843, provoquait les réclamations unanimes des ouvriers. En 1814, 6 compagnies de ce district sur 10 se réunirent pour créer une nouvelle caisse de prévoyance, destinée non seulement à fournir des secours aux blessés du travail, mais encore à assurer des pensions aux ouvriers vieillis dans la mine. Cette caisse devait être alimentée par une retenue de 2 % sur les salaires et par le versement obligatoire, mensuel et collectif des exploitants (1/2 centime par hectolitre de houille sortant du puits) et des propriétaires tréfonciers (1 centime par hectolitre de leur redevance). L'isolement de cette caisse et la modicité de ses ressources en présence de besoins grandissants la forcèrent à une prompt liquidation.

La grève de 1846 eut pour conséquence la création de 15 caisses de secours et la réorganisation des 4 anciennes.

En 1850, les mineurs chargèrent 40 délégués d'étudier le mécanisme de ces caisses et d'en vérifier les écritures. La vérification faite avec soin constata l'inexécution du décret de 1813 et le paiement par la caisse de 30 % de dépenses illégales. C'est à peine si les compagnies avaient fourni, en subventions, 4 % du produit cumulé des retenues. Sitôt ces résultats connus, la compagnie obtint un ordre de justice pour dissoudre, comme coupables du délit de coalition, le comité des 40 et leurs 5 commissaires.

Il devait s'écouler seize ans avant qu'il fût permis aux mineurs d'élever de nouveau la voix pour défendre leurs intérêts les plus légitimes, et trente-deux ans avant qu'on leur donnât satisfaction.

Le règlement de 1849, article 18, instituait pour l'administration de la caisse un comité mixte de 18 membres, dont 6 choisis par la compagnie et 12 nommés par l'assemblée générale des mineurs. En 1866, on autorisa enfin 3 délégués à prendre communication des comptes, non pas depuis 1850, mais seulement pour la période de onze ans et trois mois qui s'était écoulée depuis le démembrement statutaire de 1854. Les résultats de l'enquête firent, dans les quatre compagnies nou-

velles, ressortir un écart considérable entre les écritures des caisses et les calculs des experts... A la suite de ces redditions de comptes, les ouvriers réclamèrent la réorganisation des caisses et des commissions mixtes... mais il ne purent rien obtenir.

Si l'on voulait apprécier l'utilité réelle des caisses de secours qui fonctionnent actuellement dans le bassin de la Loire, les principes et la méthode qui président à leur administration, il suffirait d'étudier leur bilan. On y retrouverait les irrégularités et les contradictions signalées dans les gestions de 1832 à 1866, avec cette circonstance aggravante que les questions qui préoccupaient, il y a vingt ans, 10.000 ouvriers et 30.000 personnes vivant avec eux de leur salaire et de leur santé, touchent aujourd'hui 18.000 mineurs et 100.000 femmes, enfants et vieillards.

Ainsi, la Caisse de secours de la société anonyme des Mines de la Loire, pour l'exercice 1880, accuse dans son bilan une recette de 126.941 fr. 14, une dépense de 109.945 fr. 10, un fonds de réserve de 197.682 fr. 66. Mais, si l'on appliquait à la subvention de la compagnie la règle d'égalité qui, depuis les décisions législatives de 1813, 1817 et 1839, domine la matière, et si l'on retranchait de la dépense les sommes affectées à des services étrangers à la caisse, l'exercice se solderait par un excédent de recette de 86.002 fr. 16, et le fonds de réserve s'élèverait à 266.869 fr. 08, constituant ainsi en faveur des mineurs un bénéfice de 69.006 fr. 42 sur les écritures de la compagnie.

Le tarif des allocations de secours est, à peu de choses près, le même dans les différentes compagnies du bassin de la Loire ; il se résume dans le tableau ci-après :

Allocation par jour (fr.) :	
Aux blessés du travail, tant que dure leur incapacité de travailler	1 »
A chacun de leurs enfants, âgés de moins de 12 ans, pendant le même laps de temps.	0,25
Aux veuves des ouvriers tués à la mine, pendant leur veuvage, avec cette atténuation que, si elles se remarient avec un mineur, on leur alloue un capital de 300 fr. sous forme de dot	0,60
Par chaque orphelin de père de moins de 12 ans, pendant le veuvage de la mère . .	0,25
Aux ouvriers malades d'affections contractées dans la mine indépendamment de la four-niture des médicaments, pendant 6 mois . .	1 »

En cas de sinistre d'une gravité exceptionnelle, le déficit des caisses de secours est habituellement couvert par les compagnies ; par contre, le fonds de réserve retenu par elles sert de fonds de garantie ; on le distribue aux intéressés lorsqu'il y a chômage prolongé ou fermeture des puits. Les compagnies sont tenues envers les victimes d'accidents, occasionnés par défaut de surveillance ou défectuosité des appareils ou des chantiers, à des pensions ou à des indemnités, fixées par jugement, et qu'elles appellent secours obligatoires. Ce genre de secours, mis à leur charge par des sentences de justice, ne devraient jamais figurer dans le bilan des caisses.

Il y a plus d'étalage que de prévoyance pratique dans la création de ces établissements. C'est un des points sur lesquels portent avec plus de vivacité les réclamations des ouvriers.

Ces caisses sont alimentées par une retenue obligatoire sur le salaire, qui varie de 2 à 3 %, et par une subvention volontaire et variable des compagnies. Quelques sociétés, en petit nombre,

imitant l'exemple que donne depuis tantôt un siècle la Compagnie d'Anzin, ont fondé des caisses de secours qui fonctionnent exclusivement à leurs frais, sans demander l'apport des mineurs. Partout, les caisses sont aux mains des compagnies, administrées par un comité qui leur appartient, et auquel on adjoint, pour la forme, deux ou trois délégués ouvriers. Les mineurs affirment qu'on n'accepte pas leur participation effective, qu'on leur refuse le contrôle des opérations, qu'on se borne à leur concéder voix consultative et à requérir leur signature pour l'approbation des comptes.

LE SYNDICAT ET LA REORGANISATION DES CAISSES DE SECOURS

Le syndicat de Saint-Etienne demande la centralisation de toutes les caisses de secours des charbonnages du département de la Loire, le dépôt des fonds à la Banque de France, l'administration de la caisse par un comité mixte d'ouvriers et de patrons. Il désire que la caisse soit alimentée par des cotisations ou retenues et des subventions proportionnelles également obligatoires, et que la déclaration d'utilité publique lui permette de recevoir des dons et legs. Il suppose que la réorganisation de la caisse dans ce sens permettrait de doubler le tarif des secours et d'allouer par jour :

	Fr.
Aux blessés	2 »
Aux malades	2 »
Aux orphelins de moins de 12 ans	0,50
Aux enfants des blessés	0,50
Aux veuves	1 »

Il admet que les ressources de la caisse centrale seraient assez importantes pour assurer une pension de retraite de 2 fr. par jour aux mineurs, justifiant, sans condition d'âge, de 25 ans de travail dans les mines du département de la Loire et une allocation proportionnelle à ceux qui deviendraient incapables de travailler à la suite d'accidents survenus au cours du travail ou d'infirmités contractées à la mine.

CAISSES DE RETRAITES

Sur les 57 exploitations du bassin de la Loire, 6 compagnies seulement possèdent des caisses de retraites régulièrement organisées ; les autres, d'une importance relativement médiocre, n'ont pas des ressources suffisantes pour assurer le service de ces institutions. Les mineurs, naturellement en très petit nombre, qui arrivent à 55 ans d'âge, et qui comptent 30 ans de services dans la même exploitation, reçoivent une pension de 300 francs ou 82 centimes par jour.

...Il est nécessaire de créer une caisse centrale des mineurs, institution d'Etat, analogue à la Caisse des invalides de la marine, qui s'étendrait à tout le territoire français et serait en même temps une caisse de prévoyance et de retraite.

LES PRUD'HOMMES ET LES EXPERTS-MINEURS

Les cahiers de doléances des mineurs français se résument en quatre articles formulés comme suit :

- 1) Révision du décret-loi du 3 janvier 1813 sur la police des mines ;
- 2) Création de conseils de prud'hommes spéciaux aux mineurs de houille ;
- 3) Réorganisation des caisses de secours ;

4) Réduction à huit heures de la journée de travail.

Les mineurs réclament la révision du décret-loi du 3 janvier 1813 sur la police des mines. Les articles 3, 5, 6 et 13 de ce décret confient à l'ingénieur de l'Etat la surveillance des travaux, le contrôle technique de l'exploitation, les enquêtes après accident. Un arrêté ministériel du 15 février 1840 a créé des emplois de gardes-mines, agents subalternes chargés de seconder les ingénieurs et spécialement de visiter les travaux souterrains et de dresser les procès-verbaux en cas de contravention, d'accident ou de sinistre.

Nous avons dit que le contrôle de l'Etat sur les faits d'exploitation des compagnies de charbonnages était illusoire ; les ingénieurs n'ont ni le temps ni les moyens d'exercer une surveillance active, ils sont obligés d'accepter les dires et les chiffres des exploitants pour tout ce qui concerne la production, les prix, les salaires, le personnel. Leur intervention n'est admise que pour des investigations scientifiques et des constatations de fait en matière de gisements, de procédés d'extraction ou d'expertises. Le contrôle des gardes-mines, qui devrait être plus continu, plus pratique, plus immédiat et par conséquent plus efficace, n'est pas moins insuffisant que celui des ingénieurs. Leur personnel est trop restreint et leur autorité morale vis-à-vis de compagnies puissantes n'est pas assez défendue par l'indépendance de leur situation.

Il est matériellement impossible à ces agents, quelle que soit leur activité, de vérifier si les boisages et les remblais des galeries sont faits à propos, si les appareils d'extraction sont en bon état d'entretien, si les compagnies ne font pas imprudemment de ces économies qu'on a qualifiées de monstrueuses, parce qu'elles risquent la vie de centaines d'hommes, si les résultats de l'extraction sont exacts, afin d'établir l'assiette de l'impôt, si la cause des accidents est fortuite, ou s'ils doivent être imputés aux ingénieurs et maîtres-mineurs, etc.

Le syndicat n'émet donc qu'une prétention légitime quand il demande que la surveillance des travaux à l'intérieur soit exercée, concurremment avec les gardes-mines, par des ouvriers délégués, que la vérification soit faite une fois par mois, et que ces délégués soient officiellement chargés de procéder, contradictoirement avec les agents de la compagnie, aux enquêtes et procès-verbaux en cas d'accident. Nous ferons seulement cette réserve qu'au lieu d'être payée par l'Etat, l'indemnité à allouer aux délégués soit imputée sur les fonds de la caisse de secours. Il y a trop de fonctionnaires en France, et les charges du Trésor dépassent déjà la mesure.

La création de *conseils de prud'hommes spéciaux pour les mineurs*, partout où il existe une agglomération de plus de 5.000 ouvriers de cette catégorie, ne serait point en contradiction avec l'esprit de la législation inaugurée par les décrets des 11 juin 1809, 3 août 1810, 27 mai et 8 juin 1848, et complétée par la loi du 1^{er} juin 1853.

... Le projet (Waldeck-Rousseau) pourvoit à ce double besoin en autorisant le pouvoir exécutif à instituer d'office des prud'hommes mineurs partout où leur utilité sera démontrée, et en créant des experts-mineurs, choisis par les conseils de prud'hommes, et procédant aux vérifications, enquêtes et expertises, sur la demande des intéressés contradictoirement avec les agents de l'Etat et ceux des compagnies.

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes »
232, rue de Charenton, Paris-12^e

CERCLE ZIMMERWALD

Séance du 26 juin

En avril, Jean Prugnot avait cru de son devoir de militant de participer à une assemblée ouvrière européenne réunie à Leipzig sur une initiative évidemment spontanée. A son arrivée derrière le « rideau de fer », la délégation française fut bien entendu prise en charge, mais il fut impossible de lui cacher les cartes et les tickets d'une alimentation toujours rationnée, ni l'abondance des publications officielles, les seules aux éventaires. Pourtant, « on » réussit à la persuader de l'inexistence des armements à l'Est, et « on » lui fit voter facilement la condamnation du réarmement de l'autre Allemagne. De celle-ci était venue une délégation très nombreuse. C'était un peu le « clou » de la conférence. Mais il fut impossible d'obtenir une conférence quelconque sur les grèves et la répression de juin 1953 à Berlin-Est.

Deux Français C.F.T.C. essayèrent de faire modifier quelque peu les textes présentés. Impossible ! répliqua Saillant. Tout était prêt, écrit à l'avance en plusieurs langues. Tout, sauf l'invitation d'Adenauer à Moscou...

Tout autre fut, en ce même avril, à Bandoeng. la conférence dont Jean Rous parle maintenant avec calme et précision. Il était à Bandoeng. Certes, cette conférence ressemblait beaucoup à d'autres conférences internationales. Mais que de contacts intéressants en marge !

On peut sans exagérer dire que la conférence de Bandoeng a constitué un événement historique. Pour la première fois, s'est opéré un rassemblement des peuples d'Asie.

L'Afrique était peu représentée. Seuls quelques pays indépendants. Mais il y avait toute l'Asie (moins les colonies soviétiques) dans ce Palais de l'Indépendance. (Traduction par la presse française : « Palais de la Liberté »).

Rous présente un aperçu du climat politique et social de l'Indonésie qui s'est délivrée de quatre cents ans de colonialisme. Les staliniens constituent une forte minorité dans ce pays où l'on compte 90 % d'illettrés. Les autres partis politiques désapprouvent l'anticommunisme à l'américaine. Puis il s'étend sur les diverses sortes d'anticolonialisme remarquées à la conférence. Une surenchère antifranaçaise a paru dominer. C'est bien vrai qu'on ne comprend pas en Asie la « politique » française en Afrique du Nord. Et il est d'autre part intéressant de noter une condamnation du colonialisme soviétique... acceptée par Chou En-lai, à condition qu'on y mette les formes.

Rous eut avec Nehru et d'autres personnalités des entretiens passionnants. Il a vu l'ancien roi du Cambodge qui, à l'abri de l'Inde, tente de réaliser un nouveau régime de tendances socialistes. L'Inde a commencé un grand travail qui consiste à jeter les fondements d'une sorte de collectivisme rural.

Les pays d'Asie veulent se garder à la fois des deux grands antagonistes. Témoin cette chose étonnante : la Birmanie demande à la Yougoslavie de l'équiper industriellement ! Tito est un pôle pour l'Asie.

On peut légitimement penser que la conférence de Bandoeng a constitué un premier pas vers la formation d'une troisième force, d'un troisième camp à l'échelle mondiale.

Il y a là, pour les militants, au moins une raison d'espérer.

Après la discussion d'usage, à laquelle prirent part Marceau Pivert, Louis Simon, Guilloré et Walusinski, on se quitta en se donnant rendez-vous pour octobre.

ENTRE NOUS

Eh bien ! — entre nous — juin n'a pas été fameux. 50.000 francs de moins de rentrées qu'en mai. Notre appel : renouvez ! n'a pas été entendu. Et pourtant, nous sortons quand même un numéro de 32 pages, car nous ne confondons pas négligence avec désaffection. Seulement — nous nous répétons évidemment ! — il faut payer l'imprimeur, dont les prix n'ont pas tendance à diminuer, au contraire !

Voilà les vacances. Nous nous reverrons en septembre. Mais, en attendant, ne nous oubliez pas. Renouvez d'abord. Et puis faites-nous des abonnés, envoyez-nous des listes de possibles. Pour nous permettre de suivre la lutte ouvrière, de renseigner les militants, de les informer de notre mieux. Et aussi suivant le mot de notre vieil ami Leblanc, de Saint-Quentin : « Pour répandre un peu plus de clarté, au risque d'offusquer les amateurs de monolithisme. »

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JUIN

RECETTES

Abonnements ordinaires	49.900	
Abonnements de soutien	17.000	66.900
Souscription		2.000
Souscription 30 ^e anniversaire R.P.		2.000
Vente « R.P. »		7.853
Vente « Chine »		3.600

82.353

En caisse à fin mai 1955

107.205

189.558

DEPENSES

Impression et papier (« R.P. » juin)	99.862
Frais d'expédition	5.356
Téléphone	3.430
Frais généraux	1.100
Divers (librairie)	455

110.203

En caisse à fin juin 1955 :

Chèques postaux	48.697
Espèces	30.658

79.355

189.558

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Faucier (Paris) 1.500 ; Leblanc (Aisne) 2.000 ; Mougeot (Haute-Marne) 1.500 ; Moutte (Maroc) 1.500 ; Deleau (Gironde) 3.000 ; Dufour (Paris) 1.500 ; Autuche (Haute-Loire) 2.000 ; Albenque (Alger) 1.500 ; Berthomier (Loire) 1.500 ; Mercier (Paris) 1.000. — Total : 17.000 francs.

LA SOUSCRIPTION

Habouzit (Rhône) 200 ; Marthe Bigot (Paris) 200 ; Itard (Paris) 500 ; Canaut (S.P.) 200 ; Duperray (Loire) : « pour que la conférence de Puteaux tienne ses promesses à tous les échelons », 200 ; Chestier (Cher) 200 ; Giron (Seine-et-Oise) 200 ; Sindbad (Paris) 300. — Total : 2.000 francs.

POUR LE 30^e ANNIVERSAIRE DE LA « R. P. »

Leblanc (Aisne) 2.000 francs.

En vue de constituer une collection de la « R. P. »

Un de nos amis nous demande les numéros parus avant la guerre. Dans l'impossibilité de lui donner satisfaction — notre réserve ayant été saisie par la police en 1939 — nous faisons connaître cet appel à nos vieux abonnés. Nous transmettrons les numéros qu'on nous enverra. Merci.

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 1^{er} JUIN. — Ouverture à Genève de la 38^e Conférence de l'Organisation Internationale du Travail.

Retour triomphal de Bourguiba à Tunis. Etat d'urgence en Grande-Bretagne, à la suite de la grève des chemins de fer.

Perquisitions et arrestations chez les Nord-Africains de Paris.

Ouverture à Messine de la Conférence du « Pool ».

JEUDI 2. — Grève dans les Usines Ford de Chicago.

VENDREDI 3. — Clôture par une déclaration des entretiens soviéto-yougoslaves de Belgrade.

Une division d'infanterie envoyée en renfort en Algérie.

SAMEDI 4. — Khrouchtchev et Boulganine arrivent à Bucarest.

Attaques de rebelles dans le Constantinien.

DIMANCHE 5. — Elections en Sicile. Avance des démocrates-chrétiens et des socialistes nenniens. Recul des néo-fascistes et des monarchistes.

LUNDI 6. — Accord conclu entre FORD et le C.I.O. sur le « salaire annuel garanti ».

VENDREDI 10. — La Chambre belge approuve les projets scolaires.

SAMEDI 11. — Assassinat à Rabat de M. Lemaigre-Dubreuil, propriétaire de « Maroc-Presse », partisan de l'accord franco-marocain.

Au Mans, pendant la course automobile des vingt-quatre heures, un terrible accident fait plus de 80 victimes.

DIMANCHE 12. — Ouverture à Paris du Congrès de la C.G.T.

LUNDI 13. — Bagarres entre catholiques et péronistes devant la cathédrale de Buenos-Aires.

La société General Motors accorde à son tour le salaire garanti.

MERCREDI 15. — Peron révoque l'évêque auxiliaire de Buenos-Aires.

Fin de la grève du rail en Grande-Bretagne.

Grève générale à Singapour.

JEUDI 16. — Grève des commerçants dans plusieurs villes du Maroc.

Le gouvernement argentin est excommunié par le Saint-Siège.

Emeutes catholiques dans toutes les villes d'Argentine, avec la participation de la marine.

DIMANCHE 19. — Renouvellement partiel du Conseil de la République.

Elections municipales : à Gentilly et à Clamart, gains socialistes.

LUNDI 20. — A San Francisco, dixième anniversaire de l'O.N.U. Discours du Président Eisenhower.

Violents accrochages dans le Nord-Constantinois.

Grève de la métallurgie à Saint-Nazaire : incidents violents aux chantiers de constructions navales de Penhoët.

MARDI 21. — Accord des Quatre à San Francisco sur la procédure de la conférence de Genève.

Nouveaux accrochages dans le Constantinois.

MERCREDI 22. — Démission du gouvernement italien.

Grève des métallurgistes de Nantes.

JEUDI 23. — Arrestation à Casablanca de policiers ayant participé aux attentats « contre-terroristes ».

Reprise du travail à Saint-Nazaire.

Ouverture du Congrès Mondial de la Paix à Helsinki.

Les organisations de fonctionnaires lancent un mot d'ordre de grève illimitée pour le 1^{er} juillet.

VENDREDI 24. — A Belgrade, entretiens entre les ministres yougoslaves et les ambassadeurs des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France.

LUNDI 27. — A Pékin, visite de Ho Chi Minh.

MARDI 28. — Tito accepte de se rendre en U.R.S.S.

MERCREDI 29. — Accord réalisé entre le gouvernement et la Fédération des Fonctionnaires F.O. sur les étapes de la remise en ordre des traitements.

JEUDI 30. — Etat de siège levé en Argentine.

Ouverture du Congrès socialiste à Asnières : réintégration des dix-sept députés exclus.

*Pour comprendre
la signification profonde de Bandoeng*

LISEZ

LA CHINE

— *Ses trois millénaires d'histoire*

— *Ses cinquante ans de révolution*

PAR
R. LOUZON

Prix de l'ouvrage : 400 fr. franco.

Pour les commandes de plus d'un exemplaire : 300 fr. franco

RAPPEL

DU MÊME AUTEUR :

L'ÈRE DE L'IMPÉRIALISME

Une forte brochure de 88 pages — 150 francs franco

*Prière d'adresser les commandes, avec leur montant, à
La Révolution Proletarienne, 14, rue de Tracy, Paris-2.*

C.C. postal PARIS 734-99